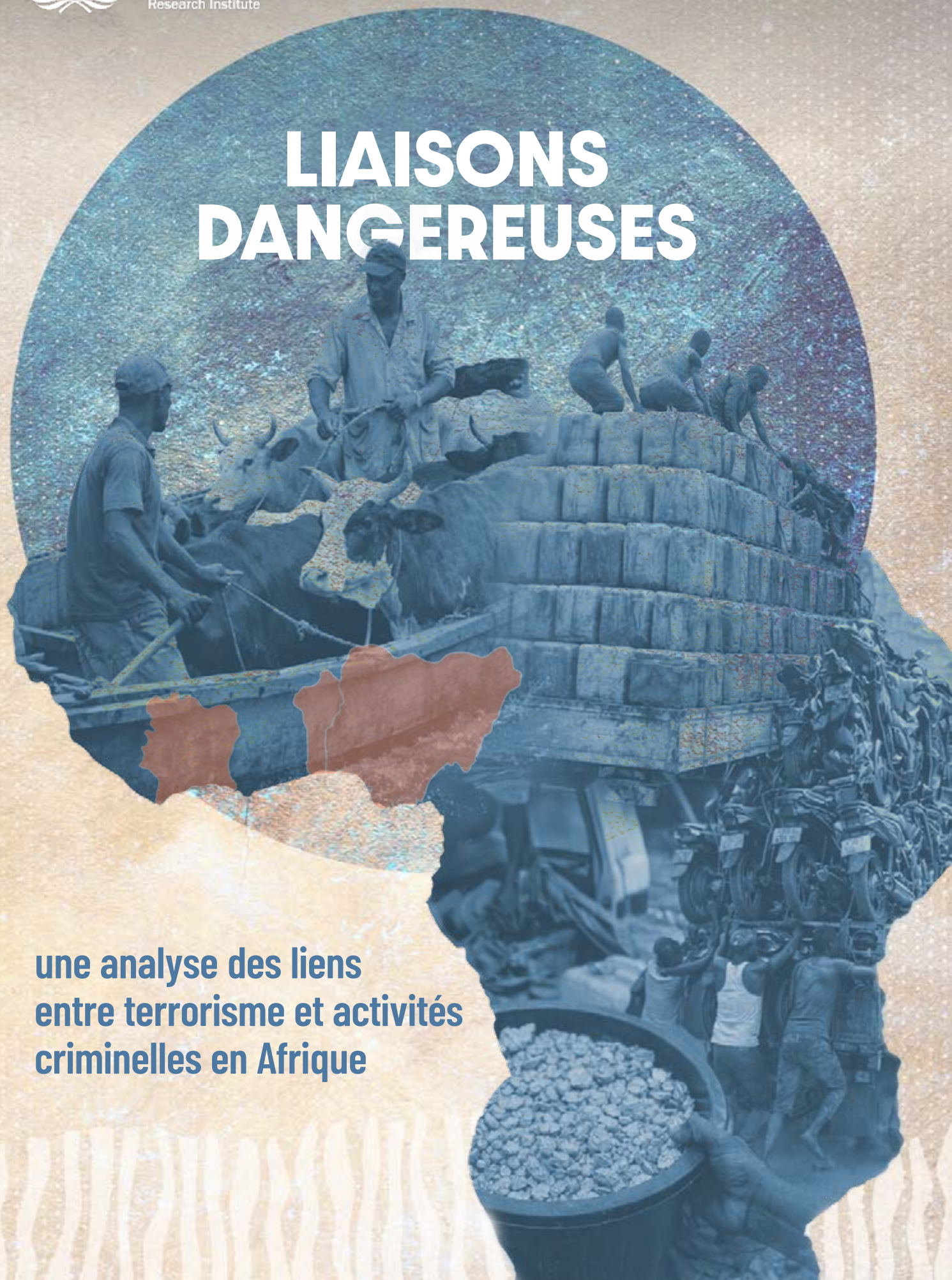




unieri

United Nations
Interregional Crime and Justice
Research Institute

LIAISONS DANGEREUSES



**une analyse des liens
entre terrorisme et activités
criminelles en Afrique**

ISBN: 9789211594393

Publié en avril 2026

© UNICRI

LIAISONS DANGEREUSES

une analyse des liens entre terrorisme et
activités criminelles en Afrique



unieri

United Nations
Interregional Crime and Justice
Research Institute

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les opinions, constatations, conclusions et recommandations exprimés dans la présente publication sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou positions de l'Organisation des Nations Unies, de l'UNICRI, du ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie, ni de toute autre entité nationale, régionale ou internationale impliquée.

Le contenu de cette publication peut être cité ou reproduit, sous réserve que la source en soit dûment mentionnée.

Ni l'UNICRI ni les auteurs ne sauraient être tenus responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Les appellations employées et la présentation des données dans la présente publication n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou de l'UNICRI, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de certaines institutions ou entreprises ne signifie pas qu'elles bénéficient d'un appui ou d'une recommandation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou de l'UNICRI par rapport à d'autres entités analogues.

REMERCIEMENTS

L'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) remercie le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale pour son soutien à ce projet. L'UNICRI tient également à remercier ses partenaires locaux et nationaux ainsi que toutes les parties prenantes qui ont participé aux consultations, réunions et ateliers ayant permis l'élaboration de ce rapport.

AUTEURS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Elena Dal Santo, Tala Lakiss, Aziz Abdel Mossi, Luca Raineri, Anicet Zran, B.A.A.*.

Mise en page: Marianna Fassio

*L'un des auteurs a été anonymisé pour des raisons de sécurité

Introduction	8
Une relation opportuniste et hétérogène	10
Méthodologie	16
Cadre analytique	16
Méthodes de collecte de données	17
Définitions clés	21
Limites	29
Dynamiques régionales et tendances générales	30
Études de cas	40
Bénin	41
Du carburant aux médicaments, en passant par le bétail et les armes : un portefeuille diversifié	43
Du commerce informel aux structures de pouvoir locales	47
Côte d'Ivoire	50
Des moyens de subsistance aux ressources stratégiques	52
Schémas transactionnels et formes de convergence émergente	61
Nigeria	65
Les économies illicites et leur impact systémique	66
Une relation hétérogène et en constante évolution	71
Conclusions	76
Crime et terrorisme : une relation adaptative et dynamique	76
Implications pour la recherche : questionner le lien	81
Implications politiques : dé-sécuriser le lien	82

Les économies illicites et la violence armée se recoupent dans plusieurs régions d'Afrique, où des organisations terroristes opèrent dans des environnements caractérisés par des marchés informels, une gouvernance fragile et des flux criminels transfrontaliers. Des activités telles que l'exploitation minière artisanale, le commerce du bétail, la contrebande de carburant et les réseaux de trafic créent des systèmes économiques que les groupes extrémistes violents peuvent exploiter pour obtenir des revenus, assurer leur logistique et renforcer leur contrôle territorial. Comprendre comment les acteurs terroristes interagissent avec ces économies criminelles est donc essentiel pour évaluer les risques sécuritaires et concevoir des réponses politiques efficaces.

Ce rapport examine la relation entre les acteurs terroristes et les activités criminelles en Afrique, avec un accent particulier sur l'Afrique de l'Ouest, et analyse la manière dont les groupes terroristes interagissent avec les économies criminelles et dans quelle mesure ils y participent. Alors que les discussions autour d'un « nexus crime-terrorisme » ont gagné en importance dans les débats politiques et académiques, les preuves empiriques demeurent limitées et reposent souvent sur des données partielles ou sur des hypothèses généralisées. Ces limites sont particulièrement marquées dans les contextes africains, où les économies illicites sont profondément ancrées dans les moyens de subsistance locaux et dans les systèmes de gouvernance.

Pour combler ces lacunes, le rapport adopte une perspective analytique large, qui va au-delà de la question du financement du terrorisme. Au lieu de se concentrer exclusivement sur les organisations criminelles structurées, il analyse les marchés criminels et les systèmes économiques illicites auxquels participe une grande diversité d'acteurs – notamment des groupes extrémistes, des commerçants, des intermédiaires et des responsables corrompus. Dans de nombreux contextes africains, les frontières entre activités licites, informelles et illicites sont fluides, et les acteurs extrémistes violents interagissent avec ces marchés de manière pragmatique et opportuniste.

Sur le plan conceptuel, la relation entre terrorisme et criminalité est envisagée comme un continuum d'interactions plutôt que comme une forme unique de collaboration. Ces interactions peuvent inclure une coopération transactionnelle, une coexistence parallèle au sein des mêmes espaces économiques, une concurrence pour les ressources ou le territoire, ou, plus rarement, une convergence organisationnelle. Afin de saisir cette diversité, le rapport mobilise un cadre analytique en quatre catégories : coopération, coexistence, convergence et conflit.

À partir d'un travail analytique basé sur des sources documentaires, l'étude se penche sur huit groupes affiliés à l'État islamique en Irak et au Levant (EIL)/Daech ou à Al-Qaïda et opérant en Afrique. Ces groupes ont été sélectionnés sur la base de leur portée opérationnelle, de leur présence territoriale et de leurs interactions documentées avec les économies criminelles. Les résultats de la recherche documentaire ont orienté la recherche qualitative menée sur le terrain. Celle-ci a été effectuée au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Nigéria, où les dynamiques terroristes

émergentes croisent des marchés criminels établis et des routes de trafic transfrontalières. Entre juin et septembre 2025, l'UNICRI a mené des entretiens et des discussions en groupes de réflexion auprès de 151 participants, dont des autorités nationales, des responsables locaux, des leaders communautaires, des acteurs de la société civile et des individus impliqués dans les activités économiques locales.

Les conclusions indiquent que les interactions entre acteurs terroristes et économies criminelles sont majoritairement opportunistes et spécifiques au contexte. Dans la plupart des cas, la relation prend la forme d'accords transactionnels, incluant la taxation, l'extorsion, les rackets de protection et l'accès aux routes de contrebande. Les alliances organisationnelles durables entre groupes terroristes et réseaux criminels semblent limitées. Les groupes extrémistes violents tendent à s'intégrer dans les marchés informels et illicites déjà existants.

Dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest, les économies fondées sur les ressources naturelles apparaissent particulièrement vulnérables à l'exploitation. Des activités telles que l'orpaillage artisanal, le commerce du bétail et la distribution de carburant génèrent des revenus importants pour des groupes comme Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), via des systèmes structurés de taxation et d'extraction coercitive. Parallèlement, en agissant comme acheteurs privilégiés, les groupes extrémistes violents sécurisent leur approvisionnement tout en renforçant leur gouvernance et leur influence sur les communautés locales. En Afrique de l'Est et australe, le lien entre terrorisme et activités criminelles évolue vers une dépendance plus sophistiquée aux outils financiers et technologiques. Des acteurs affiliés à Al-Qaïda et à Daech exploitent les services de monnaie mobile, les systèmes de transferts de fonds et des réseaux financiers informels pour déplacer des capitaux à travers les frontières et obscurcir les traces financières.

Dans de nombreux contextes, les économies informelles et illicites constituent des stratégies de subsistance essentielles, en particulier au sein des communautés frontalières. Ces économies reposent sur des réseaux denses de microtransactions, de circuits de distribution locaux et de chaînes informelles de gros et de détail, créant de multiples points d'interaction que les groupes extrémistes violents exploitent pour s'ancrer dans la vie communautaire. Cette implication leur garantit non seulement l'accès aux biens essentiels, mais renforce aussi leur légitimité sociale. Dans ces contextes, les économies informelles et extralégales peuvent devenir des espaces liminaires où se forment de nouvelles normes et logiques locales de légitimité : lorsque les groupes terroristes facilitent ou exploitent ces dynamiques, ils mobilisent les griefs latents de populations marginalisées et leur offrent une voie organisée, parfois renforcée par des liens sociaux et familiaux préexistants qui facilitent le recrutement et le soutien logistique.

La relation entre acteurs terroristes et réseaux criminels n'est pas toujours coopérative. Si les conflits ouverts demeurent une forme d'interaction marginale par rapport à des arrangements plus fonctionnels ou neutres, dans de nombreux contextes, ces acteurs coexistent sans collaboration directe ni concurrence pour le contrôle des res-



sources, des routes commerciales ou des communautés. L'absence de coopération ne doit toutefois pas être interprétée comme un parallélisme sans conséquence : la présence simultanée de criminels et d'extrémistes peut accentuer les déficits de gouvernance, accroître la corruption et éroder la confiance du public.

Des réponses politiques efficaces nécessitent, donc, de désécuriser et de formaliser les économies informelles, de renforcer la gouvernance locale, et de concevoir des interventions qui prennent en compte les impératifs de survie, l'ancrage social et les dynamiques de pouvoir nuancées. Le renforcement de la gouvernance transfrontalière, l'amélioration de la supervision des secteurs extractifs, la lutte contre la corruption et le soutien à la résilience économique locale constituent des éléments clés pour prévenir la convergence néfaste entre terrorisme et activités criminelles. Ces efforts doivent toutefois éviter de pousser involontairement les communautés vers l'influence extrémiste ou de fragiliser leurs moyens de subsistance.



Le lien entre criminalité organisée et terrorisme est un phénomène complexe et en constante évolution, qui suscite une attention considérable de la part des praticiens, des décideurs politiques et des chercheurs en raison de ses implications pour la sécurité et la stabilité mondiales. Malgré les efforts visant à définir et à traiter cette imbrication, des lacunes analytiques et des insuffisances de données persistent, en particulier dans certaines régions. Ce rapport vise à combler ces lacunes en examinant certains des liens existants entre acteurs terroristes et criminels en Afrique. Bien que le cadre conceptuel et les limites définitionnelles de cette analyse soient présentés dans la section méthodologique, il est important d'énoncer dès le départ la question de recherche principale qui guide ce travail : « Quelle est la relation, le cas échéant, entre les acteurs terroristes et les activités criminelles en Afrique ? ». Bien que cette recherche s'inscrive dans le débat sur le lien entre terrorisme et criminalité organisée, elle adopte une perspective plus large quant aux dynamiques considérées. Elle dépasse le paradigme du financement du terrorisme et reconceptualise l'unité d'analyse, passant des groupes criminels organisés à la configuration plus large des marchés criminels, où opèrent des typologies d'acteurs hétérogènes au sein de structures clientélistes et de gouvernance hybride. L'analyse vise à identifier des tendances clés, à examiner les typologies d'activités illicites et à évaluer les implications sécuritaires plus larges associées aux acteurs terroristes basés en Afrique. L'étude contribue à orienter des interventions ciblées pour prévenir et contrer la convergence néfaste entre terrorisme et activités criminelles.

La relation entre terrorisme et criminalité (organisée) s'inscrit davantage dans un continuum que dans une catégorie définie. Parfois, ce lien apparaît comme purement transactionnel, lorsque des groupes coopèrent pour des besoins opérationnels spécifiques – tels que l'utilisation de routes de contrebande ou le financement – sans établir d'alliances durables.¹ Dans d'autres cas, le nexus prend une forme organisationnelle où activités criminelles et terroristes coexistent dans le même espace et au même moment, donnant parfois naissance à des entités hybrides qui poursuivent simultanément des objectifs idéologiques et lucratifs.² À l'extrémité du continuum se trouve la transformation, lorsque des organisations terroristes évoluent vers une quasi-entreprise criminelle ou, inversement, lorsque des groupes criminels adoptent des motivations politiques ou religieuses et acquièrent des caractéristiques terroristes.³ Néanmoins, bien que les organisations criminelles et terroristes coopèrent parfois, elles peuvent également entrer en concurrence ou s'affronter : certaines organisations terroristes considèrent certaines activités criminelles comme illégitimes et les proscrivent, tandis que des acteurs criminels peuvent rejeter la rigidité idéologique et l'exposition politique associée aux organisations terroristes. Compte tenu de cette complexité inhérente, la question de recherche directrice vise à explorer où, le long de ce spectre, se situent les relations observées sur le continent africain – en particulier en Afrique de l'Ouest.

1 UNICRI, Outils de Mise en Place de Politiques sur les Bonnes pratiques de La Haye sur les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme, 2019, p. 2, <https://www.unicri.org/policy-toolkit-hague-good-practices-nexus-between-transnational-organized-crime-and-terrorism>.

2 Tamara Makarenko, The Crime-Terror Continuum: Tracing the Interplay between Transnational Organised Crime and Terrorism, *Global Crime*, 6(1), pp.132–135, 2004.

3 Ibid, pp.135–138

L'Afrique constitue un cas d'étude particulièrement pertinent dans l'analyse du nexus entre criminalité et terrorisme. Le continent est un carrefour de nombreux flux illicites⁴ — tels que les produits contrefaits, les drogues, les crimes financiers, la traite des êtres humains et l'exploitation des ressources naturelles — qui proviennent d'États africains ou y transitent. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique subsaharienne a enregistré le recul sécuritaire le plus marqué au niveau mondial, avec une augmentation de 157 % des attentats terroristes et de 73 % des décès qui y sont associés depuis 2014.⁵ Bien que la pertinence politique de ces phénomènes interdépendants soit indéniable, des limitations persistantes en matière de données subsistent. De plus, l'ambivalence structurelle entre le discours officiel de lutte contre la criminalité et des pratiques de gouvernance clientélistes qui accommodent des économies extralégales⁶ entrave une compréhension globale et alimente des interprétations réductrices ainsi que des récits spéculatifs. Le contexte et les enjeux étudiés soulignent ainsi la nécessité d'une analyse empirique, plus nuancée, et adaptée aux réalités africaines.

L'orientation de cette étude comporte d'importantes implications pour les décideurs politiques et les praticiens, en particulier ceux engagés dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de la criminalité. Les conclusions de cette étude peuvent également contribuer plus largement au renforcement de la gouvernance et de la résilience institutionnelle. Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de l'extrémisme violent, ignorer ou mal comprendre le nexus crime-terrorisme peut affaiblir les réponses préventives, cette relation pouvant agir comme un « facilitateur du terrorisme ».⁷ Lorsqu'elle est pertinente, l'intégration de l'analyse criminelle dans les stratégies antiterroristes renforce la prévention, améliore la détection et permet de mieux comprendre comment les groupes terroristes opèrent à travers — et grâce à — des marchés illicites.⁸ Du point de vue de la lutte contre la criminalité organisée, une application faible de la loi permet aux criminels d'« opérer » plus librement et même de « fournir des services aux terroristes »,⁹ tandis que les perceptions de corruption à haut niveau et d'impunité sont susceptibles d'être exploitées par les organisations terroristes dans leur propagande. À cet égard, les réformes anti-corruption deviennent essentielles, ainsi que les efforts continus en matière de bonne gestion de la sécurité des frontières. Au-delà du secteur de la sécurité, le nexus peut avoir un impact direct sur la gouvernance et le développement au sens large, en érodant la « stabilité et le développement politiques, économiques et sociaux ».¹⁰ Faire face efficacement à ces défis requiert des interventions

4 ENACT, *Africa Organised Crime Index 2025: The past, present and future of organised crime, 2025*: <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/uploads/pages/1764100937228-2025-11-18-africa-oci-2025-v3.pdf>.

5 Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2025: Measuring the Impact of Terrorism*, Sydney, March 2025, p. 39, <https://www.economicsandpeace.org/report/global-terrorism-index-2025>.

6 Luca Raineri and Francesco Strazzari, 'The data that we do (not) have: studying drug trafficking and organised crime in Africa', *Trends in Organized Crime*, 26(4) 2023, pp. 358–378.

7 Louise Shelley, *The Unholy Trinity: Transnational Crime, Corruption, and Terrorism* (Cambridge University Press, 2005), p. 55.

8 Ibid

9 Ibid

10 UNICRI, *Outils de Mise en Place de Politiques sur les Bonnes pratiques de La Haye sur les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme*, 2019, p. 2, <https://www.unicri.org/policy-toolkit-hague-good-practices-nexus-between-transnational-organized-crime-and-terrorism>.



structurelles, notamment une amélioration de la fourniture de services, la promotion d'opportunités d'emploi et le renforcement de la résilience des communautés, comme le soulignent les résultats de cette recherche. En outre, les preuves contextualisées présentées dans ce rapport peuvent éclairer des interventions adaptées et spécifiques aux réalités locales.

D'un point de vue scientifique, le nexus entre terrorisme et criminalité (organisée) demeure conceptuellement flou et contesté. Les modèles explicatifs présentent plusieurs limites : la rareté des données primaires, l'absence d'un cadre conceptuel systématique et le manque de définitions universellement admises affectent l'analyse et entravent l'accumulation de connaissances.¹¹

Bien qu'une variété de connexions entre différentes formes de criminalité organisée et le terrorisme soit possible – et ait parfois été observée – il apparaît clairement qu'un travail de recherche supplémentaire, couvrant des contextes diversifiés, est nécessaire, d'autant plus qu'il est difficile d'établir des généralisations d'une région à l'autre. Dans ces environnements, l'interaction de facteurs tels que l'instabilité politique, les tensions sociales et la faiblesse des opportunités économiques peut accroître la vulnérabilité, tandis que des lacunes persistantes dans les données laissent place à des conjectures et à des récits complotistes susceptibles de compromettre l'élaboration de politiques fondées sur des preuves.

Une relation opportuniste et hétérogène

Bien que le nexus soit généralement compris comme l'interaction entre criminalité et terrorisme, ses frontières conceptuelles demeurent fluides et contestées, différentes approches théoriques donnant lieu à des interprétations et perspectives divergentes quant à sa nature, sa portée et ses manifestations.

Avant le tournant du XXI^e siècle, la recherche et les réponses politiques portant sur la criminalité organisée et le terrorisme se sont développées en grande partie de manière isolée.¹² L'intérêt académique pour l'exploration du nexus s'est accru après les événements du 11 septembre 2001, parallèlement à l'expansion de la littérature sur le terrorisme. La théorie du continuum crime–terrorisme de Makarenko présente la criminalité organisée et le terrorisme comme les deux pôles d'un spectre, avec des stades intermédiaires et une convergence complète se produisant lorsqu'un groupe modifie ses tactiques et motivations au point d'évoluer vers l'autre. Des variables contextuelles peuvent accélérer ou faciliter ce processus, en particulier

11 Letizia Paoli et Cyrille Fijnaut, 'Taking stock of the literature on the nexus between organized crime and terrorism' in *The Nexus Between Organized Crime and Terrorism*, Letizia Paoli and Cyrille Fijnaut, eds. (Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2022), pp. 29–32.

12 James Windle, John F. Morrison, Aaron Winter et Andrew Silke, 'Hawking the historical method in organized crime and terrorism studies', in *Historical perspectives on organized crime and terrorism*, James Windle et al., eds., Abingdon: Routledge, 2018, pp. 1–2.

dans le « trou noir », où « les États faibles ou défailants [...] créent un sanctuaire permettant la poursuite des opérations de groupes convergents ». ¹³ L'autrice a ensuite affiné son analyse en proposant un cadre à trois niveaux – opérationnel, organisationnel et évolutionnaire – qui explique les alliances, les formes hybrides et les transformations comme des processus séquentiels mais potentiellement superposés. ¹⁴ Shelley et Picarelli ¹⁵ proposent un modèle évolutionnaire allant de l'emprunt tactique à la transformation complète. Les auteurs suggèrent que les méthodes et les considérations pratiques tendent à jouer un rôle plus déterminant que les motivations, du moins aux premiers stades de l'interaction, l'alignement idéologique ou des objectifs n'émergeant qu'à des étapes plus avancées. Ils avancent également l'hypothèse que le déclin du soutien étatique peut pousser les groupes terroristes à se tourner vers la criminalité organisée comme source de financement.

Des chercheurs se sont interrogés sur l'existence, au-delà de rares cas, de véritables collaborations entre groupes criminels et terroristes. ¹⁶ Certains avertissent que le nexus pourrait être surestimé, relevant d'une forme d'exagération de la menace qui en limite l'utilité analytique. Dans un exercice analytique collectif récent, Paoli et Fijnaut ¹⁷ tentent de combler à la fois le manque de clarté conceptuelle et la pénurie d'études empiriques examinant le nexus crime–terrorisme. Ils soutiennent que, contrairement à l'idée d'un lien croissant et unique entre criminalité organisée et terrorisme, ces connexions ne sont généralement pas systématiques. Au contraire, la relation peut prendre plusieurs formes, allant d'échanges ponctuels de biens ou de services à de rares cas de collaboration ou d'imitation. Les auteurs proposent une tripartition conceptuelle du nexus : interaction, transformation/imitation, similarités. Alors que la transformation/imitation et les similarités ne nécessitent pas la coexistence d'acteurs terroristes et criminels, la catégorie interaction implique la présence des deux types d'acteurs dans un même contexte. Elle s'étend d'un transfert ponctuel de ressources (par exemple : main-d'œuvre, argent, armes) à des formes plus substantielles telles que la collaboration régulière ou les alliances.

Après le 11 septembre, l'attention s'est déplacée, les attaques qui ont suivi ayant révélé que même des opérations terroristes de grande envergure pouvaient être menées à coût minimal. Cela a remis en question la nécessité présumée de collaborer avec des réseaux criminels transnationaux et a mis en lumière le rôle des acteurs individuels et des petits réseaux. Dans cette nouvelle perspective, les analyses des trajectoires individuelles de radicalisation et d'engagement dans le terrorisme ont mis en évidence la fréquence des antécédents criminels. Toutefois, ce chevauche-

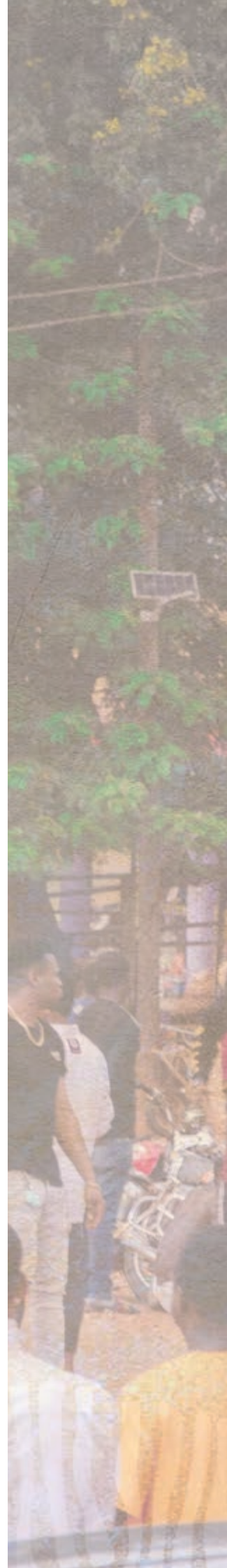
13 Tamara Makarenko, 'The Crime-Terror Continuum: Tracing the Interplay between Transnational Organised Crime and Terrorism', *Global Crime*, 6(1), 2004, pp. 129–45.

14 Ibid

15 Louise I. Shelley et John T. Picarelli, 'Methods and Motives: Exploring Links Between Transnational Organized Crime & International Terrorism', *Trends in Organized Crime*, 9(2), Winter 2005.

16 Voir, par exemple, A.P. Schmid, 'Links Between transnational Organized Crime and Terrorist Crimes', *Transnational Organized Crime*, 2, 1996, pp. 40–82.

17 Letizia Paoli, Cyrille Fijnaut and Jan Wouters, 'One, none, multiple nexuses between organized crime and terrorism and the challenges of their control', in *The Nexus Between Organized Crime and Terrorism*, Letizia Paoli and Cyrille Fijnaut, eds. (Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2022), pp. 489–497.





ment semble se produire principalement au niveau individuel, car des recherches récentes indiquent qu'il existe peu de preuves de collaborations organisationnelles traditionnelles entre groupes terroristes et groupes criminels. Il apparaît plutôt par le biais de réseaux sociaux et d'environnements partagés. Dans ce contexte, l'accent est mis sur le rôle des milieux sociaux plutôt que sur une convergence structurelle,¹⁸ puisque l'expérience criminelle peut offrir des avantages opérationnels – tels que l'accès aux armes, aux documents falsifiés et aux compétences d'évasion – et que la petite criminalité peut suffire à financer des actions terroristes.¹⁹ Ljujic, van Prooijen et Weerman suggèrent que des conditions socioéconomiques marginalisées, associées à un passé d'activités criminelles, délimitent le vivier d'individus vulnérables au recrutement par des groupes violents et terroristes.²⁰

La plupart de ces études tirent, toutefois, leurs conclusions de cas et de données portant sur l'Occident, au risque de renforcer le biais contextuel fréquemment relevé dans la recherche sur le terrorisme.²¹ Des études comparatives ont plus récemment examiné le lien entre criminalité et terrorisme sous un angle africain,²² notamment en mettant en lumière des dynamiques propres au continent, telles que la « djihadisation du banditisme » et/ou la « banditisation du djihad ».²³ Les données primaires confirment que le nexus crime-terrorisme doit être appréhendé comme un continuum plutôt que comme une relation binaire. Un schéma récurrent dans les différents cas est la prédominance de liens transactionnels, tels que des alliances ou l'appropriation de tactiques, qui génèrent des bénéfices opérationnels immédiats comme l'accès à des documents contrefaits, à des revenus ou à des filières de contrebande. En Afrique, nombreuses interactions entre terrorisme et criminalité organisée prennent la forme d'arrangements ponctuels de prestation de services, plutôt que de fusions durables fondées sur une convergence idéologique.²⁴ Ces observations s'accordent avec un constat plus large : les réseaux criminels organisés du continent sont fluides et adaptatifs. Ils opèrent à travers de multiples marchés illicites – du trafic de drogues, d'ivoire ou de véhicules, à la contrebande de marchandises falsifiées ou à la traite des êtres humains – tout en conservant une approche pragmatique et transactionnelle de la collaboration. Parmi les bandits, groupes criminels et acteurs terroristes, le pragmatisme et la survie tendent à primer sur l'idéologie, les amenant à adopter les tactiques des uns et à s'approprier les ressources des autres dès lors que leurs besoins opérationnels l'exigent.

18 Rajan Basra and Peter R. Neumann, 'Criminal Pasts, Terrorist Futures: European Jihadists and the New Crime-Terror Nexus', *Perspectives on Terrorism*, 10(6), 2016, pp. 25–40.

19 Magnus Ranstorp, 'Microfinancing the Caliphate: How the Islamic State is Unlocking the Assets of European Recruits', *CTC Sentinel*, 9(5), 2016, pp. 11–15.

20 Vanja Ljujic, Jan Willem van Prooijen and Frank Weerman, 'Beyond the crime-terror nexus: Socio-economic status, violent crimes and terrorism', *Journal of Criminological Research Policy and Practice*, 3(3), 2017, pp. 158–172.

21 Richard English, 'The Future Study of Terrorism', *European Journal of International Security*, 1(2), 2017, pp. 135–149.

22 Anouar Boukhars and Catherine Lena Kelly, 'Comparative Perspectives on Linkages between Violent Extremism and Organized Crime in Africa', *African Security*, 15(1), 2022, pp. 26–50.

23 James Barnett, Murtala Ahmed Rufa'l and Abdulaziz Abdulaziz, 'Northwestern Nigeria: A Jihadization of Banditry, or a "Banditization" of Jihad?', *CTC Sentinel*, 15(1), 2022.

24 Annette Hübschle, 'From theory to practice: Exploring the organised crime-terror nexus in Sub-Saharan Africa', *Perspectives on Terrorism*, 5(3/4), 2011, pp. 81–95.

Parallèlement, les recherches existantes mettent en garde contre toute exagération des liens supposés entre acteurs criminels et terroristes. Dans la région Sahara-Sahel, le discours dominant sur le « narco-terrorisme » reflète un cadrage normatif et politique qui risque de simplifier à l'excès la réalité du terrain. Plutôt que de former des alliances stables, les groupes terroristes et les réseaux criminels entretiennent des interactions fluides, parfois contradictoires, façonnées par les dynamiques de pouvoir locales et des considérations stratégiques.²⁵ De même, les affirmations suggérant un lien entre le braconnage des éléphants, le trafic d'ivoire et des groupes extrémistes violents en Afrique se sont souvent révélées infondées.²⁶

Même lorsque l'interaction directe demeure limitée, l'instabilité générée par un acteur peut créer un environnement favorable aux activités de l'autre. Tel est le cas, par exemple, au Nigéria, où les groupes de bandits sont bien établis et opèrent avec une autonomie considérable, ce qui complique la capacité des groupes terroristes à exercer un contrôle sur eux. Toutefois, les acteurs terroristes ont tiré parti de l'instabilité engendrée par le banditisme dans le nord-ouest pour s'implanter dans certaines zones, cette présence reposant sur des arrangements pragmatiques permettant une coexistence – et, à l'occasion, une coopération tactique lorsque les intérêts convergent.²⁷ Cette dynamique n'est pas propre au Nigéria, mais reflète des tendances plus larges observées en Afrique de l'Ouest, où les économies criminelles sont profondément imbriquées dans l'insécurité. Les groupes armés et les acteurs criminels exploitent la porosité des frontières ainsi que la faiblesse de la gouvernance et des corridors commerciaux stratégiques pour soutenir leurs activités. Des pratiques telles que le vol de bétail, le trafic illicite d'armes, le commerce illégal de l'or, les enlèvements contre rançon, ainsi que l'extorsion et les systèmes de « protection » fonctionnent comme des « marchés accélérateurs » dans l'environnement conflictuel régional.²⁸ Les économies illicites sont mobilisées non seulement pour financer les opérations et garantir des ressources, mais aussi pour renforcer la légitimité de ces acteurs auprès des communautés locales.

À la base de ces dynamiques se trouvent plusieurs conditions facilitatrices, notamment des frontières poreuses, des zones d'autorité étatique limitée, des institutions faibles, la corruption, le recrutement en prison ainsi que le soutien financier ou idéologique apporté par des réseaux diasporiques. Shelley²⁹ observe que les interac-

25 Djallil Lounnas, 'The links between jihadi organizations and illegal trafficking in the Sahel', *Middle East and North Africa Regional Architecture: documents de travail*, 30, 2018; Lemine Ould M., *Le Ben Laden du Sahara. Sur les traces du jihadiste Mokhtar Belmokhtar* (Paris: Ed. La Martinière, 2014).

26 Natasha White, 'The "White Gold of Jihad": Violence, legitimisation and contestation in anti-poaching strategies', *Journal of Political Ecology*, 21(1), 2014, pp. 452–474; Alice Kelly Pennaz et al., 'Not Seeing the Cattle for the Elephants: The Implications of Discursive Linkages Between Boko Haram and Wildlife Poaching in Waza National Park, Cameroon', *Conservation and Society*, 16(2), 2018, pp. 167–178; Kristof Titeca and Patrick Edmond, 'Outside the Frame: Looking Beyond the Myth of Garamba's LRA Ivory-Terrorism Nexus', *Conservation and Society*, 17(3), 2019, pp. 209–221.

27 James Barnett and Umar Musa, 'Kachallas and Kinship: Understanding Jihadi Expansion and Diffusion in Nigeria', *CTC Sentinel*, 2026, pp. 1–27.

28 Lyes Tagziria and Lucia Bird, *Illicit Economies and Instability: Illicit Hub Mapping in West Africa 2025*, GI-TOC, October 2025, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/10/Lyes-Tagziria-Lucia-Bird-Illicit-economies-and-instability-illicit-hub-mapping-in-West-Africa-2025-GI-TOC-October-2025.v3.pdf>.

29 Louise Shelley, *The Unholy Trinity: Transnational Crime, Corruption, and Terrorism* (Cambridge University Press,



tions sont « plus susceptibles de se produire » dans les régions dotées d'économies informelles et de zones de conflit, en particulier là où l'autorité de l'État est absente, comme dans les régions frontalières, les États faillis ou les prisons. Boukhars et Kelly notent que, au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, la convergence est la plus visible dans des contextes d'insécurité chronique où les groupes extrémistes violents monopolisent les marchés illicites et les fonctions de gouvernance.³⁰ La corruption constitue également un moteur essentiel. En érodant la gouvernance et la responsabilité, elle facilite non seulement les opérations criminelles et terroristes, mais renforce aussi les liens transactionnels entre elles, rendant la coopération plus facile et plus rentable.³¹ À cet égard, la relation entre terrorisme et criminalité organisée en Afrique peut être considérée comme un continuum dépendant du contexte : généralement transactionnelle, parfois hybride et rarement transformative. Elle est façonnée par les déficits de gouvernance, les économies illicites et la fragilité des environnements conflictuels.

2005), p. 58.

30 Anouar Boukhars and Catherine Lena Kelly, 'Comparative Perspectives on Linkages Between Violent Extremism and Organized Crime in Africa', *African Security*, 15(1), 2022, pp. 26–50.

31 UNICRI, The Nexus between Transnational Organized Crime and Terrorism in Latin America, 2024, <https://unicri.org/sites/default/files/2024-06/The%20Nexus%20between%20Transnational%20Organized%20Crime%20and%20Terrorism%20in%20Latin%20America.pdf>.



Cadre analytique

Les études existantes soulignent la nécessité d'une compréhension nuancée et diversifiée du nexus – ou, peut-être plus justement, de la pluralité des nexus possibles – entre criminalité organisée et terrorisme en Afrique. Comprendre comment ce nexus se déploie requiert une analyse fondée sur des données probantes, car il est fortement influencé par les fragilités structurelles, la faiblesse de la gouvernance et les économies illicites transnationales. Pour saisir cette diversité et répondre correctement à la question de recherche de cette étude, nous proposons un cadre conceptuel reposant sur une taxonomie quadripartite des nexus possibles : convergence, coopération, coexistence et conflit.

La convergence renvoie à la transformation institutionnelle par laquelle une interaction soutenue conduit les organisations criminelles et terroristes à devenir pratiquement indiscernables. La coopération, en revanche, émerge sous la forme d'arrangements transactionnels entre acteurs criminels et extrémistes, notamment par le biais de redevances de protection ou de soutien logistique.³² Ces accords sont généralement opportunistes plutôt que stratégiques, reflétant la fluidité des économies politiques locales où la survie et le profit priment sur les clivages idéologiques. La coexistence constitue une autre forme d'interaction entre acteurs criminels et terroristes en Afrique. Par exemple, les trafiquants et les groupes terroristes peuvent partager des routes de passage pour les drogues, les armes ou les migrants sans collaboration directe, en maintenant des sphères d'influence parallèles afin d'éviter une confrontation coûteuse.³³ Cette tolérance tacite peut être nourrie par des acteurs communautaires et facilitée par des agents corrompus qui servent d'intermédiaires pour l'accès aux marchés et à la mobilité. Enfin, la compétition, qui peut parfois dégénérer en conflit, peut survenir autour du territoire, des ressources ou du contrôle social, et repose souvent sur des divergences idéologiques ainsi que sur des alliances domestiques et internationales distinctes.

Cette taxonomie quadripartite offre un cadre conceptuel utile pour appréhender la diversité inhérente à un phénomène complexe, laissant à l'analyse empirique le soin de vérifier laquelle de ces catégories (le cas échéant) reflète les spécificités des réalités locales dans différents contextes africains. En s'appuyant sur l'examen de huit groupes affiliés à l'EIL/Daech et à Al-Qaida ainsi que sur les dynamiques locales dans trois zones géographiques pertinentes, l'étude vise à identifier la catégorie qui décrit le mieux leur interaction avec les acteurs et les économies criminelles.

32 Anouar Boukhars and Catherine Lena Kelly, 'Comparative Perspectives on Linkages Between Violent Extremism and Organized Crime in Africa', *African Security*, 15(1), 2022, pp. 26–50.

33 Erik Alda and Joseph L. Sala, 'Links Between Terrorism, Organized Crime and Crime: The Case of the Sahel Region', *Stability: International Journal of Security and Development*, 3(1), 2014, pp.1–9.

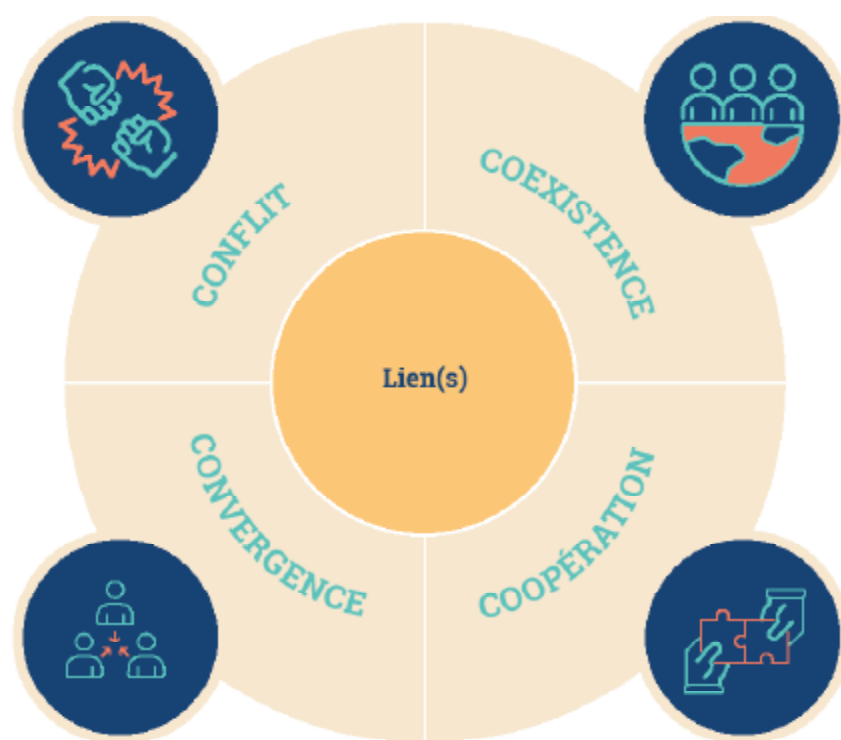


Figure 1 - Cadre conceptuel

Méthodes de collecte de données

Ce rapport repose sur une collecte de données approfondie utilisant une stratégie de recherche en deux phases : une première analyse documentaire, suivie d'une recherche de terrain. La première phase a consisté en un examen approfondi de sources secondaires, incluant des publications universitaires, des rapports d'organisations non gouvernementales, des *think tanks*, d'organisations de la société civile, d'organisations internationales ainsi que de documents officiels émanant de gouvernements. Cette revue a fourni une compréhension fondamentale de la diversité des nexus entre terrorisme et activités criminelles en Afrique. Les résultats de cette phase ont orienté la sélection des zones prioritaires pour des investigations plus approfondies. Le processus a débuté par une cartographie à l'échelle du continent des activités terroristes, qui a conduit à l'identification de huit groupes affiliés à l'État islamique d'Irak et du Levant (EIIL)/Daech et à Al-Qaida, sur la base de leur échelle opérationnelle, de leurs intersections avec les économies criminelles, de leur contrôle territorial et de leur rôle stratégique dans le maintien et l'expansion de réseaux terroristes aux niveaux local, régional et interrégional : Ahl al-Sunna wal-Jama'a (ASWJ), également connu sous le nom d'État islamique au Mozambique ; Al-Shabaab ; les Forces démocratiques alliées (ADF), en raison de leur relation avec Daech ; Ansarul Muslimina fi Biladis Sudan ; Daech en Somalie, également connu sous le nom d'État islamique-Somalie (IS-Somalia) ; l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) ; l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ; et Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM).

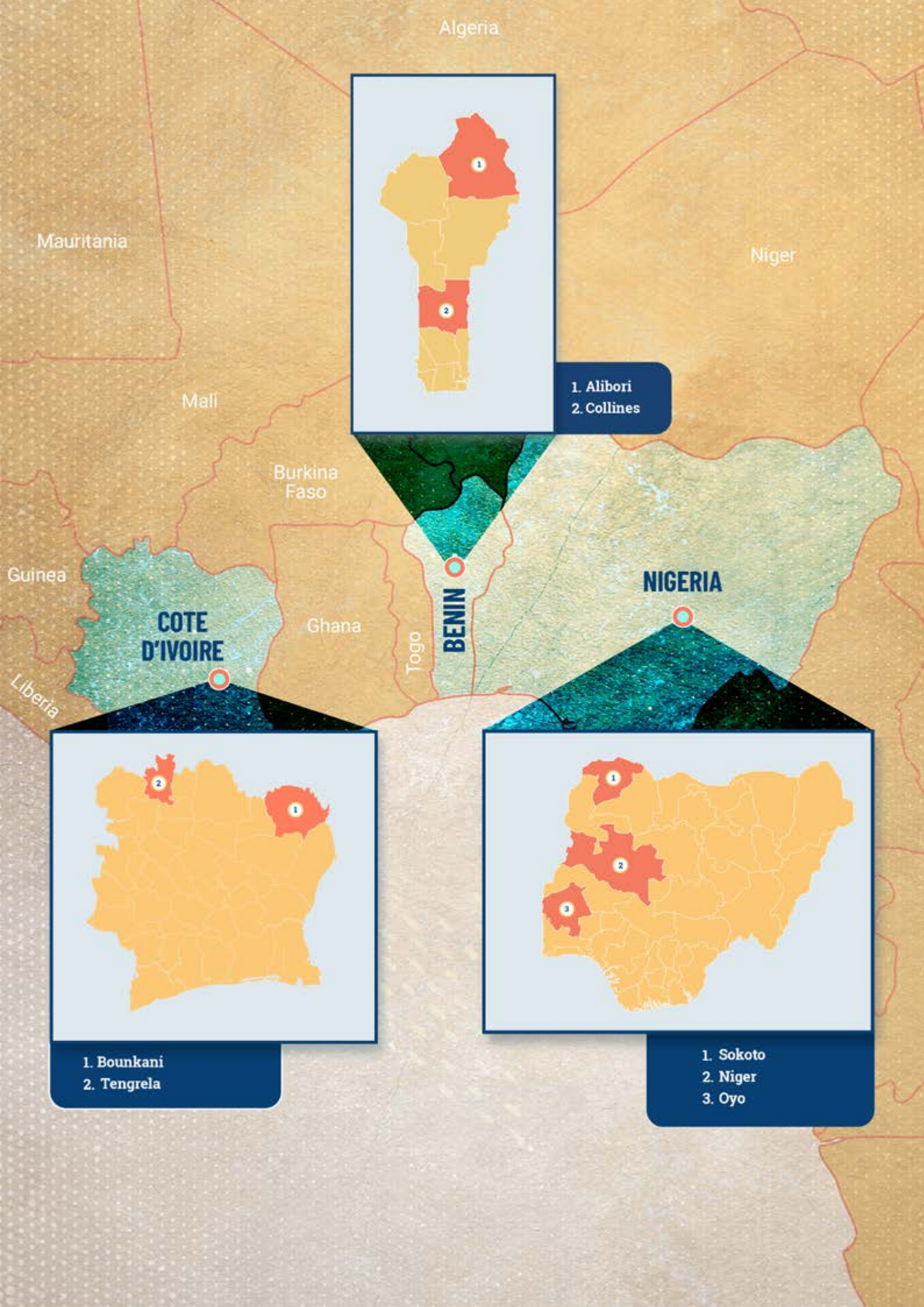


La recherche documentaire a examiné les interactions de ces groupes avec des activités et réseaux criminels, et a cartographié les ramifications des activités illicites tant au niveau local qu'au-delà des frontières. L'analyse a pris en compte un large éventail d'activités illicites et de mécanismes financiers qui soutiennent ces réseaux, incluant de grandes entreprises criminelles telles que le trafic de drogues, les enlèvements contre rançon, le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains, l'exploitation minière illégale et le trafic d'armes, ainsi que des économies illicites spécifiques au contexte comme le vol de bétail, le trafic de biens culturels et la contrebande de carburant. L'étude s'est également intéressée aux médicaments contrefaits, au trafic de motos et de véhicules, ainsi qu'à la diversité des flux financiers, allant des transferts de la diaspora et des réseaux commerciaux aux organisations caritatives et aux transactions en cryptomonnaies. D'autres domaines d'enquête ont porté sur la piraterie, les systèmes de racket et de taxation (y compris des pratiques telles que le recouvrement forcé de la zakat,³⁴ l'extorsion et l'exploitation des ressources naturelles à travers le trafic de charbon de bois et d'espèces sauvages). En intégrant cette typologie étendue des économies criminelles, la recherche visait à saisir la complexité et la capacité d'adaptation des liens possibles entre acteurs terroristes et criminels dans différents contextes régionaux.

Les résultats de cette première phase ont orienté la sélection de trois études de cas dans des zones géographiques pertinentes, examinées plus en profondeur au moyen d'une collecte de données qualitatives. Le choix des cas s'est fondé sur le chevauchement entre des niveaux élevés de terrorisme et d'activités criminelles, tels qu'identifiés par des indicateurs et des bases de données reconnues, notamment le Global Terrorism Index, l'Organised Crime Index (publié par le programme *Enhancing Africa's Response to Transnational Organised Crime – ENACT*, financé par l'Union européenne) et l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), et corroborés par la littérature existante. Tout en reconnaissant que les économies criminelles peuvent également se développer dans des espaces virtuels – comme c'est le cas, par exemple, des flux financiers illicites – la présence d'activités criminelles enracinées *in situ* a été privilégiée afin de garantir la pertinence des données collectées sur le terrain. D'autres considérations ont inclus la faisabilité de réaliser un travail de terrain au regard des conditions de sécurité et des contraintes logistiques. Selon cette logique, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigéria ont été retenus pour la recherche de terrain.

En s'appuyant sur les résultats de la recherche documentaire, la deuxième phase a consisté en une collecte de données primaires dans certaines régions du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Nigéria. La sélection des communes de Dassa, Kandi, Malanville, Savalou, Savè et Sègbana au Bénin ; de Bouaké, Bounkani et Tengrela en Côte d'Ivoire ; ainsi que les États d'Oyo, du Niger et de Sokoto au Nigéria, reflète leur position stratégique au sein des corridors transnationaux de contrebande et

34 La zakat est une forme obligatoire d'aumône en islam et constitue l'un des cinq piliers de la foi. Les musulmans dont les richesses dépassent un certain seuil sont généralement tenus de verser 2,5 % de certains types de biens accumulés. Cette pratique vise à promouvoir la justice sociale en redistribuant les ressources aux personnes dans le besoin. Selon le Coran, la zakat est destinée à soutenir des groupes spécifiques, notamment les personnes vivant dans la pauvreté, celles en situation de difficulté financière, et voyageurs en détresse.



Algeria

Mauritania

Niger

Mali

Burkina Faso

Guinea

COTE D'IVOIRE

Ghana

Togo

BENIN

NIGERIA



- 1. Alibori
- 2. Collines



- 1. Bounkani
- 2. Tengrela



- 1. Sokoto
- 2. Niger
- 3. Oyo



leur rôle dans l'émergence de dynamiques crime–terrorisme. Bounkani et Tengrela, situés dans le nord de la Côte d'Ivoire, à proximité des frontières avec le Burkina Faso et le Mali, se trouvent dans des zones où le trafic d'or et la contrebande de bétail croisent les zones opérationnelles du JNIM. Cette localisation en fait des sites clés pour comprendre comment les réseaux extrémistes s'insèrent dans les économies de ressources. Au Bénin, les sites sélectionnés se concentrent le long de la ceinture nord et centrale, englobant des villes frontalières telles que Malanville et Sègbana – des points de passage essentiels pour les trafics transfrontaliers – ainsi que des plaques tournantes commerciales intérieures comme Dassa, Savalou et Savè, qui relient les marchés informels aux routes côtières. Ces zones illustrent la manière dont les chaînes d'approvisionnement illicites relient les économies locales licites, illicites, formelles et informelles aux réseaux criminels régionaux. Au Nigéria, les États du Niger et de Sokoto constituent des épices du nexus en évolution dans le nord-ouest entre banditisme et terrorisme, où se croisent vol de bétail, enlèvements contre rançon et contrebande de carburant, tandis que l'État d'Oyo offre un aperçu des dynamiques de transit au sud et du débordement de l'insécurité du nord vers les corridors commerciaux. Pris ensemble, ces sites reflètent la diversité géographique et les moteurs économiques du nexus, permettant une analyse comparative des vulnérabilités frontalières, de l'intégration des marchés et des interactions adaptatives entre acteurs criminels et terroristes. Des entretiens supplémentaires ont été menés avec les autorités et institutions nationales concernées à Abidjan (Côte d'Ivoire) et à Cotonou (Bénin) afin de trianguler les données et de consolider les résultats.

Entre juin et septembre 2025, l'UNICRI a interrogé un total de 151 répondants au moyen d'entretiens semi-structurés (95) et de discussions en groupes thématiques (56). Les personnes consultées ont compris une variété d'acteurs, tels que des membres des communautés, des autorités locales et des représentants des gouvernements nationaux. La recherche de terrain a mobilisé un large éventail de parties prenantes, directement ou indirectement affectées par les liens possibles entre acteurs terroristes et activités criminelles, ou impliquées dans les réponses à ces phénomènes. Parmi ces acteurs figuraient des autorités nationales et locales chargées de la sécurité et de la justice, des unités spécialisées dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, des services de renseignement financier et des organes de lutte contre la corruption, ainsi que des agences responsables des industries extractives et de la régulation pharmaceutique. En outre, l'étude a consulté des organisations internationales et régionales, des acteurs chargés de l'application de la loi, des institutions judiciaires, des représentants de la société civile, ainsi que des professionnels des médias. Les dirigeants communautaires et religieux ont apporté des éclairages sur les dynamiques locales, les perceptions des communautés et les récits idéologiques, tandis que des acteurs de la sécurité informelle – comme des groupes de vigilance ou des chasseurs – ont permis de mieux comprendre les dispositifs de sécurité locaux et les mouvements des groupes extrémistes violents. L'étude a également impliqué des représentants de la jeunesse et des femmes, ainsi que des groupes liés aux moyens de subsistance, tels que des commerçants, des syndicats de transporteurs et des associations de conducteurs de motos, afin de saisir les dimensions socioéconomiques de la

vulnérabilité et de la résilience. Cette approche multi-acteurs a permis d'obtenir une compréhension holistique du nexus à travers les sphères de la gouvernance, de la sécurité, des communautés et de l'économie. Lorsque disponibles, l'UNICRI a également examiné des documents officiels, tels que des rapports gouvernementaux, afin de trianguler les données collectées. Les données ont été analysées à l'aide d'une approche thématique reposant sur une catégorisation autour de trois dimensions clés : la nature de la relation entre acteurs terroristes et criminels ; la typologie des économies illicites ; et le rôle des communautés locales dans ces dynamiques.

Afin de réduire les biais d'interprétation subjective, la collecte de données a été menée par un groupe diversifié de chercheurs en termes de nationalité, d'ethnicité et de genre, cumulant plusieurs décennies d'expérience dans ces domaines. Étant donné la sensibilité des sujets abordés, une attention particulière a été portée à la confidentialité et à la protection des données. En conséquence, toutes les sources qualitatives ont été anonymisées.

Définitions clés

TERRORISME : L'analyse des phénomènes liés au terrorisme pose des défis définitionnels, car la terminologie utilisée pour décrire les concepts associés au terrorisme varie considérablement et ne bénéficie d'aucune harmonisation universelle. Il n'existe pas de définition mondialement acceptée du terrorisme, bien que certaines caractéristiques clés aient été identifiées dans des documents, résolutions et conventions internationaux.³⁵ Ces dernières années, la notion d'extrémisme violent est venue compléter celle du terrorisme au niveau international, afin de saisir un spectre plus large de comportements et de facteurs favorisant l'engagement dans la violence.³⁶ Bien que les contextes locaux puissent employer des expressions et des catégories différentes, et que la désignation d'un acteur comme terroriste puisse varier d'une juridiction à l'autre, cette étude se concentre sur huit groupes affiliés à l'EIL/Daech (QDe.115) et à Al-Qaida (QDe.004), dont plusieurs sont sanctionnés par le Conseil de sécurité des Nations Unies, à savoir la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État

35 Voir, par exemple, l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa Déclaration sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolution 49/60, 17 février 1995), qui affirme que le terrorisme comprend « les actes criminels qui, à des fins politiques, sont conçus ou calculés pour provoquer la terreur dans la population, un groupe de personnes ou chez des individus » et que ces actes « sont injustifiables en toutes circonstances et quels que soient les motifs de nature politique, philosophique, idéologique, raciale, ethnique, religieuse ou autre invoqués pour les justifier ». Les Nations Unies travaillent depuis des décennies à l'élaboration d'un cadre global pour lutter contre le terrorisme, avec 19 instruments juridiques adoptés depuis 1963, voir <https://www.un.org/counterterrorism/en/international-legal-instruments>.

36 Assemblée générale des Nations Unies, A/70/674, 24 décembre 2015, Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Comme l'a indiqué l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, bien que « l'extrémisme violent soit un phénomène multiforme, qui échappe à toute définition claire », il est généralement reconnu qu'il se manifeste par des messages d'« intolérance [...] visant à remettre en cause nos valeurs communes de paix, de justice et de dignité humaine »..



islamique (QDe.162), l'État islamique au Grand Sahara (QDe.163), Daech en Somalie, Forces démocratiques alliées (ADF) - (CDe.001), Ahl al-Sunna wal-Jama'a (non inscrit), Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM) - (QDe.004), Al-Shabaab (SOe.001), Ansarul Muslimina fi Biladis Sudan (QDe.142).

Il est important de noter qu'au niveau local, l'usage courant de termes tels que « terroriste » ou « djihadiste » englobe souvent un large spectre d'acteurs armés accusés de violences contre des civils, y compris des réseaux criminels, des milices d'autodéfense et, dans certains cas, des forces de sécurité étatiques. Bien que ce rapport conserve la terminologie employée par les répondants lorsqu'il cite les données de terrain, il utilise dans sa propre analyse les termes « terrorisme » et « extrémisme violent » conformément aux caractéristiques fondamentales énoncées dans les instruments des Nations Unies

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET ACTIVITÉS CRIMINELLES : Bien que la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée³⁷ fournisse une base juridique centrée sur des groupes structurés commettant des infractions graves à des fins matérielles, cette étude adopte une conceptualisation plus large. Elle examine les activités criminelles comme un système de gouvernance adaptatif, intégré aux économies illicites et informelles, et mobilisant des acteurs hétérogènes – notamment des responsables étatiques impliqués, des facilitateurs et des groupes armés non étatiques. Ces acteurs organisent, protègent et exploitent les marchés criminels par le biais de la corruption, de la coercition et de la collusion. Cette approche permet de saisir les frontières floues entre activités licites et illicites, ainsi qu'entre autorités étatiques et non étatiques, particulièrement marquées dans les contextes africains. La notion d'économies criminelles est étroitement liée aux concepts de marchés illégaux, illicites et informels. Reconnaisant que ce qui est licite peut être illégal, et que ce qui est illicite peut, à certains moments, être légal,³⁸ ce rapport explore un large éventail d'activités et de pratiques allant de l'informel à l'ouvertement criminel, où les frontières demeurent fluides, superposées et en constante évolution. Dans les contextes où le commerce constitue l'épine dorsale des moyens de subsistance locaux,³⁹ les marchés extra-légaux fonctionnent fréquem-

37 Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les Protocoles s'y rapportant, 2225 U.N.T.S. 209, 2000, https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/Convention/French/FR_United_Nations_Convention_against_Transnational_Organized_Crime.pdf?utm_source=chatgpt.com

38 Willem Van Schendel and Itty Abraham, eds., *Illicit Flows and Criminal Things: States, Borders, and the Other Side of Globalization* (Indiana University Press, 2005).

39 Luca Raineri, 'Cross-Border Smuggling in North Niger: The Morality of the Informal and the Construction of a Hybrid Order', in *Governance Beyond the Law: The Immoral, The Illegal, The Criminal*, Abel Polese, Alessandra Russo and Francesco Strazzari, eds. (Cham: Springer International Publishing, 2019), p. 230.

ment parallèlement aux systèmes économiques formels, voire s'y substituent, et s'inscrivent dans un réseau dense et adaptatif de relations sociales.⁴⁰

NEXUS : Ce rapport analyse l'interaction entre huit groupes affiliés à l'EIL/Daech et à Al-Qaida et les activités et économies criminelles en Afrique. Tout en reconnaissant que de nombreuses activités menées par ces groupes sont intrinsèquement criminelles, ce rapport se concentre sur la manière dont ces groupes s'engagent dans, exploitent ou s'intègrent aux dynamiques criminelles et aux économies illicites, lesquelles peuvent aller de réseaux hautement organisés à des arrangements moins structurés ou faiblement structurés. Dans ce contexte, le terme « nexus » renvoie à la nature, la manifestation et la finalité de la relation, incluant aussi bien des arrangements transactionnels liés au financement, à la logistique ou à la contrebande que des chevauchements structurels plus profonds. Cette approche permet de dépasser la simple identification des sources de revenus pour analyser les dynamiques, les incitations et les implications de ces interactions pour la paix, la sécurité et le développement.



Les huit groupes affiliés à l'EIL/Daech et à Al-Qaida, sélectionnés pour leur portée opérationnelle, leur implication dans les économies criminelles, leur présence territoriale et leur rôle stratégique dans le maintien et l'expansion des réseaux terroristes, sont :

40 Abel Polese, Alessandra Russo and Francesco Strazzari, eds., *Governance Beyond the Law: The Immoral, The Illegal, The Criminal* (Springer: International Publishing, 2019).



Ahl al-Sunna wal-Jama'a (ASWJ)

Également connu sous le nom d'État islamique au Mozambique (ISM) ou Mashabab, le groupe a émergé en 2017 dans la province de Cabo Delgado comme une force insurgée durable, consolidant sa présence dans des districts tels que Macomia, Mocímboa da Praia, Palma et Quissanga,⁴¹ avec un noyau estimé à 300–400 combattants.⁴² Son expansion repose sur le contrôle territorial, une gouvernance coercitive et l'exploitation des vulnérabilités locales. Bien que les données empiriques sur les flux financiers étrangers vers le Mozambique restent limitées,⁴³ le groupe soutiendrait ses opérations par une augmentation des enlèvements contre rançon et l'exploitation des ressources naturelles.⁴⁴

Al-Shabaab

Actif depuis 2006, Al-Shabaab est constamment identifié comme la menace la plus immédiate pour la paix et la sécurité en Somalie, et continue de mener une campagne soutenue d'attaques à travers la Somalie et le Kenya, avec des effets de débordement périodiques en Éthiopie et en Ouganda.⁴⁵ Al-Shabaab opère comme une organisation sophistiquée de type mafieux, profondément enracinée dans le tissu économique somalien, fonctionnant presque comme un État parallèle.⁴⁶ Le groupe générerait plus de 150 millions de dollars par an⁴⁷ en exploitant une économie criminelle hautement organisée fondée sur une « taxtorsion » systématique aux postes de contrôle, dans les ports et sur les marchés.

-
- 41 Martin Ewi et al., 'Violent extremism in Mozambique: drivers and links to transnational organised crime', Institute for Security Studies, 2022, pp. 9–12, <https://issafrica.org/research/southern-africa-report/violent-extremism-in-mozambique-drivers-and-links-to-transnational-organised-crime>.
- 42 Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 'Cabo Ligado Update: 10–23 February 2025', <https://acleddata.com/update/cabo-ligado-update-10-23-february-2025>.
- 43 United Nations, Security Council, *Letter dated 13 June 2023 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2023/431, 2023, pp. 10–13, <https://digitallibrary.un.org/record/4013781?ln=en&v=pdf>.
- 44 United Nations, Security Council, *Letter dated 21 July 2025 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolutions 1267 (1999), 1989 (2011) and 2253 (2015) concerning Islamic State in Iraq and the Levant (Da'esh), Al-Qaida and associated individuals, groups, undertakings and entities addressed to the President of the Security Council*, S/2025/482, 2025, <https://docs.un.org/en/S/2025/482>.
- 45 United Nations, Security Council, *Letter dated 7 October 2016 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council (S/2016/919)*, 7 October 2016, p. 3, <https://digitallibrary.un.org/record/846995/usage?v=pdf>.
- 46 Jay Bahadur, 'Terror and Taxes: Inside al-Shabaab's revenue-collection machine', Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/12/AS-protection-economies.-WEB.pdf>.
- 47 United Nations, Security Council, *Letter dated 15 October 2024 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 2713 (2023) concerning Al-Shabaab addressed to the President of the Security Council*, S/2024/748, 2024, <https://docs.un.org/en/S/2024/748>.

Forces démocratiques alliées (ADF)

Opérant sous la bannière de la Province d'Afrique centrale de l'État islamique (ISCAP) depuis 2020,⁴⁸ les Forces démocratiques alliées (ADF) sont présentes de longue date dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier dans le territoire de Beni et certaines zones de l'Ituri, où elles mènent des attaques répétées contre les civils, notamment des embuscades le long de l'axe Beni-Mbau-Kamango et dans des localités telles qu'Eringeti et Oicha.^{49, 50} L'empreinte opérationnelle des ADF s'est historiquement caractérisée par une violence systématique contre les civils. Enlèvements et kidnappings ont été documentés au fil des années, à mesure que le groupe a étendu sa mobilité et son rayon d'action.^{51, 52}

Ansarul Muslimina fi Biladis Sudan (Ansaru)

Ansaru a émergé dans le nord-ouest du Nigéria à la fin de l'année 2011, principalement comme une faction dissidente de Boko Haram. L'ascension rapide de l'organisation est liée à une série d'enlèvements très médiatisés visant des contractants et ingénieurs occidentaux, marquant son rapprochement de l'orbite africaine d'Al-Qaïda. Le groupe a progressivement perdu de son influence après 2013, plusieurs de ses militants ayant été réabsorbés par Boko Haram à la suite d'un changement de direction. Le groupe est ensuite resté silencieux pendant quelques années, jusqu'en 2018, lorsque plusieurs dizaines de combattants sont apparus dans le nord-ouest du Nigéria en se présentant comme Ansaru. Certains analystes estiment que ce « nouvel Ansaru » n'a fait qu'adopter le nom de son prédécesseur, mais que sa composition a changé. Les activités d'Ansaru, principalement concentrées dans les États de Kaduna et Zamfara, incluent notamment des efforts pour inciter les communautés fulanis à rejoindre le combat.

48 Bien que le groupe ait prêté allégeance à l'EIL, le présent rapport emploie le nom de Forces démocratiques alliées afin d'assurer la cohérence avec la désignation utilisée par les Nations Unies dans les rapports du Conseil de sécurité et les mécanismes de suivi.

49 United Nations, Security Council, *Letter dated 19 June 2014 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2014/428, 2014, pp. 6–10, https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/S_2014_428.pdf.

50 United Nations, Security Council, *Letter dated 12 January 2015 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2015/19, pp. 14–17, <https://docs.un.org/en/S/2015/19>.

51 United Nations, Security Council, *Letter dated 19 June 2014 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2014/428, 2014, pp. 7-8, https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/S_2014_428.pdf.

52 United Nations, Security Council, *Letter dated 23 December 2020 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2020/1283, pp. 4–5, <https://docs.un.org/en/S/2020/1283>.



Daech en Somalie

Également connu sous le nom d'État islamique–Somalie (IS-Somalie), Daech est apparu à la fin de l'année 2015 comme une faction dissidente d'Al-Shabaab dans le nord de la Somalie et est principalement basé au Puntland. Il demeure une petite mais persistante filiale de l'État islamique. Bien qu'il ne compte qu'une force relativement modeste, estimée entre 300 et 700 combattants, le groupe opère un réseau financier et logistique sophistiqué dans toute la région. Par l'intermédiaire de son bureau régional « Al-Karrar », le groupe acheminerait des fonds, de la propagande et des combattants étrangers vers ses affiliés en République démocratique du Congo, au Mozambique et en Afrique du Sud.^{53, 54}

État islamique dans le Grand Sahara (EIGS)

EIGS a émergé autour de 2015 dans la région transfrontalière du Liptako-Gourma, qui relie le Burkina Faso, le Mali et le Niger.⁵⁵ L'EIGS a cherché à s'ancrer localement en mettant en œuvre des pratiques visant à cultiver (ou imposer) son acceptation au sein des populations dans les zones disputées. Cela incluait le fait de se présenter comme un fournisseur de sécurité pour des groupes marginalisés, de mener des opérations anti-banditisme, de réguler les marchés, de sécuriser les routes commerciales et d'offrir une protection aux communautés pastorales contre le vol de bétail en échange de la zakat (ou de paiements présentés comme des obligations religieuses).⁵⁶ Bien qu'il ait initialement opéré sous le nom d'EIGS, le groupe a été officiellement reconnu en 2019 par la direction centrale de l'État islamique comme État islamique au Sahel (EIS).⁵⁷

53 Caleb Weiss and Luke Webber, 'Islamic State-Somalia: A Growing Global Terror Concern', *CTC Sentinel*, 17(8), 2024, pp. 1–2.

54 Weiss et al., *Fatal Transaction: The Funding Behind the Islamic State's Central Africa Province*, Program on Extremism, George Washington University, 2023, p. 26.

55 United Nations, Security Council, 'Islamic State in the Greater Sahara (ISGS)', <https://main.un.org/securitycouncil/en/content/islamic-state-greater-sahara-isgs>.

56 Héni Nsaibia, 'Newly restructured, the Islamic State in the Sahel aims for regional expansion', Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 30 September 2024, <https://acleddata.com/report/newly-restructured-islamic-state-sahel-aims-regional-expansion>.

57 Bien que le groupe soit communément appelé EIS en raison de son établissement en tant que province de Daech dans la région du Sahel, le présent rapport utilise la dénomination « État islamique dans le Grand Sahara » afin de s'aligner sur la liste des entités sanctionnées des Nations Unies.

**Province de
l'État islamique
en Afrique de
l'Ouest (ISWAP)**

ISWAP a émergé en 2015–2016, lorsqu'une faction de Boko Haram s'est alignée sur l'État islamique.⁵⁸ Depuis cette restructuration, l'ISWAP s'est imposé comme un acteur terroriste majeur dans le bassin du lac Tchad, opérant principalement dans le nord-est du Nigeria et dans les zones voisines du Cameroun, du Tchad et du Niger.⁵⁹ L'ISWAP s'est réorganisé autour de fonctions de gouvernance et de régulation, en développant des départements administratifs (*dawāwīn*) chargés de la taxation, du règlement des différends, de la *da'wa* (prédication et instruction religieuse) et du maintien de l'ordre public.⁶⁰ L'ISWAP générerait plus de 191 millions de dollars par an, principalement grâce aux taxes imposées aux pêcheurs et aux éleveurs.⁶¹



58 International Crisis Group, 'Facing the Challenge of the Islamic State in West Africa Province (ISWAP)', Report No. 273 (2020), 16 May 2019, <https://www.crisisgroup.org/rpt/africa/nigeria/273-facing-challenge-islamic-state-west-africa-province>.

59 Malik Samuel, Boko Haram's deadly business: An economy of violence in the Lake Chad Basin, *West Africa Report* 20, ISS, September 2022, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-40-revised.pdf>.

60 International Crisis Group, 'Facing the Challenge of the Islamic State in West Africa Province', Report No. 273 (2020), 16 May 2019, <https://www.crisisgroup.org/rpt/africa/nigeria/273-facing-challenge-islamic-state-west-africa-province>.

61 Malik Samuel, 'When rebels rule: ISWAP's formula for winning support in Nigeria's northeast', 24 July 2025, <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2025/07/24/when-rebels-rule-iswap-formula-winning-support-nigeria-northeast-tax-control>.



**Jama'a Nusrat
ul-Islam wa
al-Muslimin
(JNIM)**

Formé en 2017 par la fusion d'Ansar Dine, du Front de libération du Macina, d'Al-Mourabitoun et de la branche saharienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI),⁶² le JNIM a consolidé une influence territoriale significative dans le centre du Mali, en particulier dans les régions de Mopti, Ségou et Tombouctou.⁶³ Il a ensuite étendu ses opérations vers le nord du Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le centre-ouest du Nigéria⁶⁴ et le nord du Togo.⁶⁵ En 2024, le JNIM a été évalué comme la deuxième organisation terroriste la plus meurtrière au monde, avec un nombre de morts attribués au groupe en hausse de 46 % par rapport à 2023.⁶⁶ Le groupe articule ses opérations autour d'un discours anti-intervention étrangère et met en œuvre ses objectifs au moyen de systèmes de taxation, du contrôle des couloirs de mobilité, ainsi que de la fourniture de sécurité et de mécanismes de résolution des conflits. Il exerce également des fonctions de gouvernance de facto et s'insère comme un acteur socio-économique essentiel dans plusieurs communautés frontalières.⁶⁷

- 62 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-state armed groups and illicit economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, p. 11, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.
- 63 Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2025: Measuring the Impact of Terrorism*, Sydney, March 2025, p. 17, <https://www.economicsandpeace.org/report/global-terrorism-index-2025>.
- 64 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 3-4, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.
- 65 Al Jazeera, *Al-Qaeda linked JNIM says one killed in its first Nigeria attack*, 31 Oct 2025, <https://www.aljazeera.com/news/2025/10/31/al-qaeda-linked-jnim-says-one-killed-in-its-first-nigeria-attack>.
- 66 Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2025: Measuring the Impact of Terrorism*, Sydney, March 2025, p. 17, <https://www.economicsandpeace.org/report/global-terrorism-index-2025>.
- 67 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 5-7 and pp. 11-14, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

Limites

Sur le plan méthodologique, l'étude du nexus crime–terrorisme demeure limitée par les données, les définitions, la géographie et les divergences académiques. Les difficultés incluent la dépendance à des renseignements fragmentés, des cas anecdotiques et une faible coordination entre les unités de lutte contre le terrorisme et celles chargées de la criminalité organisée, ce qui complique les efforts de vérification.⁶⁸ Makarenko⁶⁹ souligne que le niveau « évolutionnaire » est particulièrement difficile à observer, car il relève davantage d'un savoir conceptuel que de données empiriques. Paoli et Fijnaut⁷⁰ avertissent de manière similaire que la convergence apparente peut refléter de simples « similarités », augmentant ainsi le risque de mauvaise classification. Ces difficultés sont aggravées par l'ambiguïté définitionnelle, les termes tels que « nexus », « hybride » ou « transformation » étant utilisés de manière incohérente - Shelley les traite comme des catégories distinctes, tandis que Makarenko insiste sur leurs frontières floues. L'absence de définitions consensuelles est manifeste non seulement dans la littérature scientifique, mais aussi dans les cadres juridiques et réglementaires, compromettant la cohérence analytique et politique.

Les contraintes sécuritaires dans les zones à haut risque peuvent restreindre l'accès à certaines communautés ou parties prenantes, limitant partiellement la profondeur de la collecte de données primaires. De plus, les biais des informateurs et la fiabilité des témoignages posent des défis, car les répondants peuvent retenir des informations ou fournir des récits sélectifs en raison de la peur ou d'intérêts politiques. La fluidité des interactions entre acteurs criminels et terroristes signifie que les résultats ne représentent qu'un instantané : les réseaux et dynamiques peuvent évoluer rapidement, rendant difficile toute généralisation longitudinale. Les contraintes logistiques et budgétaires limitent également la couverture de l'ensemble des zones sensibles pertinentes. Les données sur les économies criminelles sont intrinsèquement incomplètes, en particulier dans le contexte africain, où les résultats reflètent souvent les priorités des bailleurs de fonds. La recherche repose également largement sur des données qualitatives qui, bien que riches en contexte, gagneraient à être consolidées par des données quantitatives concernant l'ampleur des flux illicites ou des transactions financières. Ces limites soulignent la nécessité de trianguler avec des sources secondaires et de faire preuve de prudence lorsqu'il s'agit d'extrapoler les résultats au-delà des zones étudiées. Dans l'ensemble, les conclusions présentées dans ce rapport offrent une analyse détaillée des interactions entre acteurs terroristes et activités criminelles dans certaines régions d'Afrique.

68 Louise Shelley, 'The Unholy Trinity: Transnational Crime, Corruption, and Terrorism', *Brown J. World Aff.*, 11, 2004.

69 Tamara Makarenko, The Crime-Terror Continuum: Tracing the Interplay between Transnational Organised Crime and Terrorism, *Global Crime*, 6(1), 2004.

70 Letizia Paoli and Cyrille Fijnaut, *The Nexus Between Organized Crime and Terrorism*, eds. (Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2022).

DYNAMIQUES RÉGIONALES ET TENDANCES GÉNÉRALES

L'analyse des données secondaires a mis en évidence deux tendances générales qui façonnent le nexus en Afrique. Premièrement, les économies fondées sur les ressources en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale – en particulier celles reposant sur l'exploitation artisanale de l'or, la distribution de carburant et le commerce du bétail – sont hautement vulnérables aux interactions collaboratives entre acteurs criminels et terroristes.

Les activités liées à l'élevage constituent l'une des sources de revenus les plus importantes du JNIM. Le groupe s'adonne au vol de bétail, en particulier dans les zones où son contrôle est plus faible. D'autre part, il impose une taxation de type zakat, pouvant être payée en bétail, dans les zones où son influence est plus forte. Selon les estimations, le bétail pillé dans la région de Mopti, au Mali, représente à lui seul une valeur annuelle d'environ 800 000 dollars américains, tandis que des sources internes liées à Ansarul Islam, un affilié burkinabè du JNIM, ont rapporté des revenus mensuels de 50 000 dollars issus du vol de bétail en 2021.⁷¹ L'exploitation artisanale de l'or constitue également un pilier important de l'architecture financière du JNIM. Le groupe génère des revenus en infiltrant certains sites d'orpaillage artisanal, en percevant des droits d'accès et en taxant l'extraction et le commerce de l'or dans les zones où la présence de l'État est limitée.^{72,73} Le groupe se procure également des engrais (notamment le nitrate d'ammonium) détournés par le biais de chaînes d'approvisionnement illicites dans les régions minières. Ces substances sont ensuite utilisées pour la fabrication d'engins explosifs improvisés.⁷⁴ Comme les orpailleurs et intermédiaires paient souvent les acteurs du JNIM pour accéder aux zones minières et y recevoir une protection, le groupe est perçu comme une autorité alternative qui impose l'ordre.⁷⁵

De la même manière, dans les zones sous contrôle de EIGS, le groupe prélève des redevances sur les sites miniers artisanaux, notamment d'or et de man-

71 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 8–11, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

72 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 22–24, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

73 Christian Ani Ndubuisi, *Economic warfare in southern Mali: intersections between illicit economies and violent extremism*, OCVAR-T Research Report No. 13, pp. 1–3, ECOWAS Commission, 2023.

74 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 26–27, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

75 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 30–32, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

ganèse, en supervisant l'accès, en contrôlant les zones de production et en faisant payer aux mineurs la sécurité ainsi que le passage.⁷⁶ Le groupe administre également une taxation des marchés en fournissant des biens tels que le carburant, la nourriture et les médicaments aux marchés locaux, et en tirant profit de leur circulation grâce à des frais fixes imposés aux commerçants.⁷⁷ Ces mécanismes sont renforcés par des taxes prélevées aux points de contrôle sur les compagnies de bus opérant entre Gao et Niamey, un itinéraire fortement utilisé par les commerçants et les migrants.⁷⁸ Une tendance similaire est observée au Mozambique, où l'exploitation artisanale de rubis à Montepuez a été à plusieurs reprises liée aux activités de l'ASWJ, y compris la taxation, la facilitation et la participation de mineurs artisanaux déplacés.⁷⁹ En 2025, l'ASWJ s'est davantage impliqué dans le secteur minier autour de Minhanha, Nairoto et Ravia, en privilégiant une présence persistante et un engagement opérationnel plutôt que des activités violentes.⁸⁰ Outre l'exploitation minière, le trafic de bois et de charbon – en particulier vers la Tanzanie – compte parmi les sources de revenus les plus régulièrement documentées dans les zones tenues par l'ASWJ, plusieurs évaluations indiquant que des volumes importants de bois proviennent des zones touchées par le conflit.⁸¹

Parallèlement à l'infiltration des économies illicites et informelles, l'imposition de taxes de transit est largement observée dans différentes régions. L'EIGS participe au commerce transfrontalier de denrées alimentaires, de carburant, de médicaments et de motos, et en tire profit en approvisionnant les marchés avec des biens majoritairement introduits en contrebande via les corridors reliant le Mali, le Niger et le Nigéria.⁸² De même, le long des principales routes de trafic au Burkina Faso et au Mali, le JNIM taxe les transporteurs,⁸³ imposant des prélèvements sur les

76 Global Initiative Against Transnational Organized Crime, *IS Sahel: Consolidating territory and reviving economies*, Risk Bulletin No. 11 October 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-011/01-is-sahel-consolidating-territory-reviving-economies.html>.

77 Héni Nsaibia, 'Newly restructured, the Islamic State in the Sahel aims for regional expansion', Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 30 September 2024, <https://acleddata.com/report/newly-restructured-islamic-state-sahel-aims-regional-expansion>.

78 Global Initiative Against Transnational Organized Crime, *IS Sahel: Consolidating Territory and Reviving Economies*, Risk Bulletin No. 11 October 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-011/01-is-sahel-consolidating-territory-reviving-economies.html>.

79 Anneli Botha, *Insurgency, organised crime and resource exploitation in Cabo Delgado*, ENACT, Issue 48, December 2024, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/uploads/pages/1734536554759-research-paper-48.pdf>.

80 Peter Bofin, *Ransom, gold, and spoils of war: Islamic State Mozambique's new cash flow*, ACLED Mozambique Conflict Monitor – Cabo Ligado, 22 January 2026, <https://acleddata.com/report/ransom-gold-and-spoils-war-islamic-state-mozambiques-new-cash-flow>.

81 Environmental Investigation Agency, *Shipping the Forest*, 2024, pp. 18–25, https://eia.org/wp-content/uploads/2024/06/EIA_US_Mozambique_Timber_Report_0424_FINAL_SINGLES-5-13.pdf.

82 Global Initiative Against Transnational Organized Crime, *IS Sahel: Consolidating territory and reviving economies*, Risk Bulletin No. 11 October 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-011/01-is-sahel-consolidating-territory-reviving-economies.html>.

83 Ndubuisi Christian Ani, *Economic warfare in southern Mali: Intersections between illicit economies and violent extremism*, OCVAR-T Research Report 13, November 2023, pp. 1–2, 4–5, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/ocwar-t-report-13-eng.pdf>.



marchandises licites comme illicites, notamment les denrées alimentaires,⁸⁴ le carburant et les médicaments, et dans une moindre mesure, le bois.⁸⁵

Le JNIM tire des revenus substantiels du détournement de carburant. Le groupe intercepte fréquemment des camions-citernes, en particulier des citernes de 14 000 litres, utilisant une partie du carburant pour ses propres opérations⁸⁶ et vendant le reste lorsque cela s'avère rentable. Le groupe taxe également les flux illicites de carburant transitant par ses zones d'influence, notamment le long du corridor Bénin–Burkina Faso, en particulier autour de Koualou/Kourou, un point névralgique bien connu du trafic de carburant.⁸⁷ Au-delà de la génération de revenus, le détournement de carburant permet au JNIM de perturber les lignes d'approvisionnement des villes tenues par le gouvernement et d'affirmer sa propre gouvernance dans les zones contestées.

Ces produits sont attractifs parce qu'ils présentent un faible niveau de risque, une forte valeur marchande et qu'ils s'intègrent facilement aux réseaux de commerce informels qui traversent des frontières poreuses. Les revenus sont générés à la fois par l'implication directe dans le marché et par les systèmes de racket et de taxation. Le système de taxation peut être extrêmement structuré et rentable, comme dans le cas de l'ISWAP, dont les recettes sont estimées à plus de 191 millions de dollars par an.⁸⁸ Les taxes imposées de type *zakat* comprennent notamment des prélèvements obligatoires sur les éleveurs possédant du bétail, représentant environ 3,7 millions de dollars par an, calculés selon une échelle graduée en fonction du cheptel. De plus, une taxe connue sous son appellation *haraji* en haoussa est imposée aux acteurs économiques non-résidents, tels que les pêcheurs, les commerçants de poisson et les agriculteurs saisonniers. Cette taxe génère plusieurs millions de dollars chaque année grâce aux frais d'entrée, aux paiements pour l'accès aux zones de pêche et aux commissions perçues sur chaque carton dans le commerce de poisson séché.

84 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 17–18, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

85 International Security Studies Institute (ISS), 'Timber logging drives JNIM's expansion in Mali,' 2023, pp. 1–2. JNIM derives revenue from the timber economy in central Mali, where it imposes levies on logging activities and controls mobility through forested areas to extract payments from transporters. However, it is important to acknowledge that in most localities JNIM is enforcing a ban on cutting trees, which provide major tactical benefits to the group – shelter against aerial detection – arguably exceeding the material benefit resulting from sale.

86 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, p. 28, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

87 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, p. 27, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

88 Malik Samuel, 'When rebels rule: ISWAP's formula for winning support in Nigeria's northeast', 24 July 2025, <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2025/07/24/when-rebels-rule-iswap-formula-winning-support-nigeria-northeast-tax-control>.

Un instrument fiscal arbitraire et flexible, appelé *darayib*, est appliqué lorsque des fonds supplémentaires sont nécessaires ; les montants collectés sont estimés à 4,8 millions de dollars par an.⁸⁹ La taxation des produits par l'ISWAP dans les zones frontalières du lac Tchad illustre parfaitement le système sophistiqué du groupe : l'ISWAP taxe les flux de marchandises – notamment les armes, le carburant et le tramadol – qui transitent par ses points de contrôle sur l'axe Cameroun–Nigeria.⁹⁰ L'ADF participerait également à des pratiques de taxation localisée et d'extorsion dans les communautés rurales, en particulier dans les zones agricoles, fournissant au groupe un revenu limité mais régulier.^{91, 92}

Les groupes étudiés exploitent ces marchés non seulement pour générer des revenus, mais aussi pour obtenir des avantages logistiques, en s'intégrant au sein des économies locales et en tirant parti des liens communautaires pour sécuriser leur accès et leur protection. Le JNIM, l'EIGS et l'ISWAP ont développé un système hautement structuré et coercitif imposant des prélèvements de type *zakat* aux éleveurs, en faisant appliquer ces paiements sous la menace de violences et de confiscation du bétail.⁹³ Les groupes et individus non conformes sont soumis à des opérations de vol de bétail à grande échelle et à des prédatons, qui représentent sans doute l'une des principales sources de financement du groupe. Les systèmes de taxation et de racket de protection constituent également l'ossature du financement d'Al-Shabaab et illustrent à la fois l'importance et la complexité structurelle de ces modèles économiques. Le groupe impose des taxes sur les produits agricoles, le bétail et les marchandises commerciales, dont le sucre, et tire profit du transport et du commerce grâce à un vaste réseau de points de contrôle dans le sud et le centre de la Somalie.⁹⁴ En 2011, le Groupe d'observation des Nations unies estimait ses revenus annuels à 70–100 millions de dollars provenant des droits perçus aux ports et aéroports, des taxes sur les biens et services, des prélèvements de type *zakat*, de l'extorsion présentée comme une obligation religieuse, ainsi que de l'aide extérieure.⁹⁵

89 Malik Samuel, 'When rebels rule: ISWAP's formula for winning support in Nigeria's northeast', 24 July 2025, <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2025/07/24/when-rebels-rule-iswap-formula-winning-support-nigeria-northeast-tax-control>.

90 **Global Initiative Against Transnational Organized Crime**, ISWAP's extortion racket in northern Cameroon experiences growing backlash from communities, Risk Bulletin No. 7, April 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-007/04-iswaps-extortion-racket-in-northern-cameroon.html>.

91 United Nations, Security Council, *Letter dated 19 June 2014 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2014/428, 2014, p. 17, https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/S_2014_428.pdf.

92 United Nations, Security Council, *Letter dated 12 January 2015 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2015/19, pp. 14–15, <https://docs.un.org/en/S/2015/19>.

93 William Assanvo, Baba Dakono, Lori-Anne Thérone-Bénoni and Ibrahim Maïga, *Violent extremism, organised crime and local conflicts in Liptako-Gourma*, Institute for Security Studies, West Africa Report 26, December 2019, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-26-eng.pdf>.

94 United Nations, Security Council, *Letter dated 26 September 2018 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, S/2018/1002, 9 November 2018, pp. 8–12, <https://docs.un.org/en/S/2018/1002>.

95 United Nations, Security Council, *Letter dated 18 July 2011 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, S/2011/433, 18 July 2011, pp. 10–11, <https://docs.un.org/en/s/2011/433>.



La deuxième tendance générale est que les flux financiers et les flux facilités par les technologies numériques en Afrique de l'Est et australe constituent une nouvelle frontière en pleine évolution pour ce nexus, compliquant les efforts d'application de la loi et les réponses réglementaires. Contrairement au trafic de ressources, ces activités – telles que les flux financiers illicites, le blanchiment d'argent et les transactions numériques – opèrent à travers des systèmes financiers transnationaux et exploitent les failles réglementaires des banques formelles et des plateformes de monnaie mobile. Des groupes tels qu'Al-Shabaab et les groupes affiliés à Daech en Afrique de l'Est s'appuient de plus en plus sur ces mécanismes pour transférer des fonds au-delà des frontières, dissimuler les traces financières et se connecter à des réseaux criminels mondiaux. Al-Shabaab, par exemple, exploite les vulnérabilités des systèmes somaliens de transferts de fonds et de monnaie mobile, largement non réglementés, qui facilitent aussi bien les transferts internes que transfrontaliers.⁹⁶ Parallèlement à la collecte de revenus domestiques, Al-Shabaab bénéficie d'entrées financières extérieures : depuis au moins 2007, des individus en Europe et aux États-Unis ont été impliqués dans l'envoi de fonds au groupe.⁹⁷ Les autorités kenyanes ont identifié un réseau de suspects ayant utilisé des services de transfert *hawala*,⁹⁸ des compagnies de transport et des organisations non gouvernementales pour faciliter les attaques majeures de 2015, notamment l'attentat contre le Garissa University College.⁹⁹

En outre, le recours au financement participatif via des applications de messagerie chiffrée, telles que Telegram et Signal, ainsi qu'à l'utilisation de portefeuilles cryptographiques, est de plus en plus employé par des affiliés d'Al-Shabaab pour transférer de petites sommes tout en évitant la détection. Cette évolution vers des actifs intangibles et des canaux virtuels reflète à la fois l'adoption plus large des technologies numériques au sein de la société et une diversification stratégique des

96 United Nations, Security Council, *Letter dated 28 September 2020 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, S/2020/949, 28 September 2020, pp. 17–18, <https://docs.un.org/en/S/2020/949>.

97 United Nations, Security Council, *Letter dated 19 October 2015 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, S/2015/801, 19 October 2015, pp. 31–33, <https://docs.un.org/en/S/2015/801>.

98 *Hawala* is a money transfer service originating centuries ago in the Middle East and South Asia. It avoids cash circulation and traditional banking mechanisms. Built on interpersonal trust and a network of intermediaries, it uses a system of recorded balances among participants to settle accounts, providing a rapid, low-cost and often discreet alternative to conventional financial channels. Some of its characteristics make this system vulnerable to exploitation by criminal actors for transferring of illicit funds and values. See, for example, UNODC, *The Hawala System: Its operations and misuse by opiate traffickers and migrant smugglers*, 2023, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/AOTP/Hawala_Digital.pdf.

99 United Nations, Security Council, *Letter dated 1 November 2019 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, S/2019/858, 1 November 2019, pp. 14–15, <https://docs.un.org/en/S/2019/858>; United Nations, Security Council, *Letter dated 28 September 2020 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, S/2020/949, 28 September 2020, p. 20, <https://docs.un.org/en/S/2020/949>.



organisations terroristes, qui s'adaptent aux pressions antiterroristes en adoptant des méthodes de financement moins visibles et axées sur la technologie.

L'intégration des réseaux *hawala*, des canaux de monnaie mobile et des circuits de liquidités¹⁰⁰ est au cœur de la structure financière de Daech en Somalie. Le bureau Al-Karrar, dont le siège est situé au Puntland, supervise les mouvements de fonds et les communications permettant d'effectuer des transferts vers les branches de l'État islamique en Afrique centrale, au Mozambique, en Turquie, au Yémen et dans d'autres zones.¹⁰¹ Daech apporte un soutien financier à l'ADF depuis au moins 2019, au moyen d'un schéma financier complexe impliquant plusieurs pays, partant de la Somalie et transitant par le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda.¹⁰²

Des sympathisants et des cellules terroristes de l'État islamique basés en Afrique du Sud auraient exploité de petits commerces, des prestataires de paiement tiers et des systèmes de transfert de fonds, notamment les *hawalas* ainsi que d'autres systèmes financiers légitimes et illégitimes, au profit de plusieurs groupes affiliés à Daech, y compris au Mozambique.¹⁰³ Les enquêtes révèlent également que l'ADF a reçu des transferts internationaux en provenance du Royaume-Uni.¹⁰⁴ Ces transactions illicites s'appuient sur une variété de mécanismes financiers, parmi lesquels des plateformes de monnaie mobile, des transferts internationaux et des réseaux *hawala*. Par exemple, une seule carte SIM liée à un combattant de l'ADF a traité plus de 60 000 dollars de transactions en seulement trois mois en 2021.¹⁰⁵

L'implication d'acteurs dans d'autres pays africains, ainsi que les liens avec des pays européens, souligne la nature mondialisée de ces flux. Cette menace globalisée est amplifiée par la capacité des groupes à exploiter les écosystèmes et plateformes en ligne pour coordonner leurs opérations, mobiliser des ressources et diffuser leur propagande. Les groupes affiliés à l'EIL/Daech et à Al-Qaïda maintiennent une

100 Weiss et al., *Fatal Transaction: The Funding Behind the Islamic State's Central Africa Province*, Program on Extremism, George Washington University, 2023, pp. 3 and 26.

101 United States Department of the Treasury, *Fact Sheet: Countering ISIS Financing*, 27 February 2024, p. 1.

102 United Nations, Security Council, Letter dated 13 June 2023 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council, S/2023/43, 13 June 2023, <https://docs.un.org/en/s/2023/431>.

103 Martin Ewi, Liesl Louw-Vaudran, Willem Els, Richard Chelin, Yussuf Adam and Elisa Samuel Boerekamp, *Violent extremism in Mozambique: Drivers and links to transnational organised crime*, Institute for Security Studies (ISS), Southern Africa Report 51, August 2022, p. 38, https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/sar-51_2.pdf.

104 United Nations, Security Council, Letter dated 12 January 2015 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council, S/2015/19, pp. 10-11, <https://docs.un.org/en/S/2015/19>.

105 United Nations, Security Council, Letter dated 10 June 2022 from the Group of Experts extended pursuant to Security Council resolution 2582 (2021) addressed to the President of the Security Council, S/2022/479, 14 June 2022, <https://docs.un.org/en/s/2022/479>.



présence active sur des plateformes largement utilisées – telles que Facebook,¹⁰⁶ WhatsApp, Telegram, X et Rocketchat – ainsi que sur des services plus spécialisés ou chiffrés, notamment XMPP et Threema. Au-delà du financement, ces environnements en ligne sont utilisés pour diffuser de la propagande, faire circuler des vidéos d'attaques passées et atteindre des audiences à l'échelle mondiale.¹⁰⁷

Les stratégies de gouvernance des groupes étudiés sont soutenues par de vastes systèmes de racket de protection, qui constituent souvent une source principale de revenus. Ces systèmes extorquent des frais aux communautés locales engagées dans des moyens de subsistance quotidiens tels que l'agriculture, l'élevage et le commerce, mettant en lumière des activités économiques souvent négligées au profit de domaines plus médiatisés comme le trafic de drogue ou d'armes. En réalité, seules des preuves limitées étayent les affirmations d'une implication directe dans le trafic de stupéfiants. Un exemple est celui de l'ASWJ : le groupe a tiré profit de manière intermittente de l'économie de transit de l'héroïne et de la cocaïne, Cabo Delgado se trouvant sur des corridors régionaux de trafic, mais la participation directe et systématique de l'ASWJ à ces routes de la drogue reste non concluante.¹⁰⁸

Néanmoins, il apparaît que la taxation, bien qu'imposée sous différentes formes, constitue une stratégie transversale commune aux groupes analysés. Dans les districts touchés, des pratiques prédatrices opportunistes – telles que l'extorsion, la taxation des populations locales et des entreprises, ainsi que la collecte coercitive de ressources – sont signalées dans les zones sous l'influence de l'ASWJ.¹⁰⁹

La taxation est au cœur de la résilience financière d'Al-Shabaab, fournissant au groupe une source de revenus stable, prévisible et largement autonome, qui serait de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de dollars par an. Dans de nombreuses zones sous son influence, les structures administratives d'Al-Shabaab sont décrites comme fonctionnant plus efficacement que celles du Gouvernement fédéral de Somalie.¹¹⁰ Dans une dynamique similaire, l'extorsion et la taxation locale constituent les sources de revenus centrales et les mieux documentées pour Daech en Somalie. Le groupe a développé un système financier hautement rentable, fondé sur l'extorsion, collectant des fonds auprès des entreprises et activités économiques

106 Moustafa Ayad, Anisa Harrasy, Mohammed Abdullah A, Under-Moderated, Unhinged and Ubiquitous: Al-Shabaab and the Islamic State Networks on Facebook, ISD Global, 2022, <https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2022/06/Undermoderated-Unhinged-and-Ubiquitous-al-shabaab-and-islamic-state-networks-on-facebook.pdf>.

107 In response to increasing counterterrorism pressure, many affiliates have progressively migrated to less moderated platforms and leveraging outlinking techniques to spread content hosted across the Internet including through .onion sites on the dark web.

108 Anneli Botha, Insurgency, organised crime and resource exploitation in Cabo Delgado, ENACT, Issue 48, December 2024, pp.11–12, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/uploads/pages/1734536554759-research-paper-48.pdf>.

109 Martin Ewi, Liesl Louw-Vaudran, Willem Els, Richard Chelin, Yussuf Adam and. Elisa Samuel Boerekamp, Violent extremism in Mozambique: Drivers and links to transnational organised crime, Institute for Security Studies, Southern Africa Report 51, August 2022, pp. 20–23, https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/sar-51_2.pdf.

110 Jay Bahadur, 'Terror and Taxes: Inside al-Shabaab's revenue-collection machine', Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/12/AS-protection-economies.-WEB.pdf>.

dans le nord de la Somalie et à Mogadiscio. Les revenus étaient estimés à au moins 100 000 dollars par mois début 2023, atteignant environ 360 000 dollars par mois à la mi-2024, soit plus de 4 millions de dollars par an.¹¹¹

Parallèlement à la taxation coercitive et aux systèmes de racket de protection, des mesures punitives contre les personnes non conformes – notamment des amendes, des raids et des enlèvements contre rançon – sont fréquemment appliquées. Ces actions génèrent non seulement des revenus, mais servent également à instaurer la discipline et à renforcer un nouvel ordre social.

L'enlèvement contre rançon constitue, par exemple, un élément central de l'économie politique de l'ISWAP. Le groupe tire des fonds considérables de la prise d'otages, ciblant principalement les travailleurs humanitaires, les responsables gouvernementaux, le personnel de sécurité et les non-musulmans. Il a toutefois eu recours à des exécutions lorsque les négociations échouaient ou lorsque les décisions gouvernementales lui étaient défavorables, soulignant ainsi la valeur tactique que la prise d'otages représente pour le groupe au-delà de la simple génération de revenus.¹¹²

De même, l'enlèvement contre rançon constitue une source de financement importante que le JNIM a héritée de ses groupes prédécesseurs, en particulier Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et Al-Mourabitoun.¹¹³ Si les enlèvements d'étrangers ont persisté, souvent en vue d'obtenir une rançon¹¹⁴ ou un échange de prisonniers, des enlèvements ciblés d'acteurs locaux ont également été utilisés pour asseoir le contrôle du groupe et intimider les communautés.¹¹⁵

Les ADF et l'ASWJ tirent tous deux des revenus d'enlèvements. Les ADF exploitent les personnes enlevées à des fins financières et opérationnelles,¹¹⁶ tandis que

111 Caleb Weiss and Luke Webber, 'Islamic State-Somalia: A Growing Global Terror Concern', *CTC Sentinel*, 17(8), 2024, pp. 3–4.

112 Malik Samuel, Boko Haram's deadly business: an economy of violence in the Lake Chad Basin, West Africa Report 20, ISS, September 2022, pp. 5–6, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-40-revised.pdf>.

113 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 14–15, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

114 JNIM earned one of its biggest ransoms, reportedly around USD 50 million, by abducting an Emirati royal and two aides near Bamako. The victim was deeply involved in Mali's gold trade and highlights how JNIM exploits both kidnapping and the region's informal gold economy to finance its operations, with indications of an alleged additional covert arms deal: <https://www.jeuneafrique.com/1738118/politique/au-mali-rancon-record-et-suspicion-de-livraison-darmes-les-coulisses-de-la-liberation-de-lotage-emirati/>.

115 Héni Nsaibia, Eleanor Beevor and Flore Berger, *Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa: Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Armed Conflict Location & Event Data Project, October 2023, pp. 14–16, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/10/JNIM-Non-state-armed-groups-and-illicit-economiesin-wWest-Africa-GI-TOC-ACLED-October-2023.pdf>.

116 United Nations, Security Council, *Letter dated 23 December 2020 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council*, S/2020/1283, p. 5, <https://docs.un.org/en/S/2020/1283>.



l'ASWJ les utilise pour recruter, terroriser les communautés¹¹⁷ et générer des fonds. Selon les analyses d'ACLEd, les rançons sont généralement versées à l'ASWJ via des services de monnaie mobile, les victimes étant instruites d'envoyer les fonds à des comptes probablement contrôlés par des collaborateurs de l'État islamique au Mozambique dans des zones urbaines, très probablement enregistrés sous de fausses identités.¹¹⁸

L'enlèvement contre rançon a longtemps constitué une activité secondaire pour l'EIGS, mais des incidents récents au Niger¹¹⁹ suggèrent qu'il pourrait gagner en importance. Bien qu'il reste incertain que l'objectif principal soit économique ou politique, ces cas témoignent d'une coopération soutenue avec des réseaux criminels.



117 Saide Habibe, Salvador Forquilha and João Pereira, *Islamic Radicalization in Northern Mozambique*, Cadernos IESE n°17/2019, pp. 14–17, https://www.iese.ac.mz/wp-content/uploads/2019/12/cadernos_17eng.pdf.

118 Peter Bofin, Ransom, gold, and spoils of war: Islamic State Mozambique's new cash flow, ACLED Mozambique Conflict Monitor – Cabo Ligado, 22 January 2026, <https://acleddata.com/report/ransom-gold-and-spoils-war-islamic-state-mozambiques-new-cash-flow>.

119 L'ISGS serait impliqué dans une série d'enlèvements, notamment celui d'une citoyenne Autrichienne (janvier 2025), d'une citoyenne Suisse (avril 2025), de cinq électriciens indiens (avril 2025) et d'un missionnaire des États-Unis. Voir: <https://www.bbc.com/news/articles/ckgy015l22do>; <https://www.reuters.com/world/africa/five-indians-kidnapped-attack-niger-2025-04-30/>; <https://www.aljazeera.com/news/2025/10/22/us-missionary-abducted-in-nigers-capital-state-department-confirms>.



En raison de leur importance croissante dans l'économie illicite des ressources en Afrique de l'Ouest, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont été identifiés comme des pays prioritaires pour la collecte primaire de données. Leur position géographique le long des corridors de contrebande reliant le Sahel aux marchés côtiers les rend particulièrement vulnérables à la convergence entre acteurs criminels et terroristes. Les deux pays apparaissent comme des points névralgiques de transit et de transformation de l'or artisanal, devenu une source de revenus essentielle pour des groupes tels que le JNIM et l'EIGS. Outre l'or, ces pays présentent également des dynamiques de trafic de bétail et de carburant, soulignant la multiplicité des économies informelles qui soutiennent les réseaux extrémistes. L'étude des réalités dans les zones frontalières de ces deux pays offre l'occasion de comprendre comment les systèmes commerciaux locaux, la faiblesse de la gouvernance frontalière et le rôle des acteurs communautaires peuvent façonner les interactions, même en l'absence de contrôle direct par des groupes terroristes. Le Nigéria – et plus particulièrement sa région nord-ouest – constitue un cas distinct mais de plus en plus significatif dans ce nexus. Contrairement au bassin du lac Tchad où l'ISWAP est réputé dominer le trafic de tramadol et de bétail, le nord-ouest se caractérise par des menaces hybrides en rapide évolution impliquant des acteurs terroristes, des groupes de bandits et des entrepreneurs criminels. Des acteurs émergents, tels que les Lakurawa et des bandits lourdement armés, ont complexifié les interactions et les intersections entre violence idéologique et criminalité motivée par le profit. Ces groupes exploitent la faiblesse de la gouvernance, l'insécurité rurale et la porosité des frontières avec le Bénin et le Niger, créant un environnement volatile où coopération et compétition peuvent évoluer rapidement. L'étude de cette région fournit des informations essentielles sur la manière dont les économies criminelles locales s'entrecroisent avec l'extrémisme dans un contexte d'autorité fragmentée et de violences croissantes.

Étant donné que l'interaction entre les groupes terroristes et les activités criminelles dépend des conditions locales, la section suivante propose une analyse approfondie de ces contextes. Les études de cas du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Nigéria offrent un aperçu plus détaillé de la manière dont les dynamiques identifiées au niveau macro se manifestent en pratique, en proposant une analyse des manifestations locales de ces interactions, ainsi que de leur impact sur la sécurité et la gouvernance.



BÉNIN



Depuis 2019, la situation sécuritaire au Bénin s'est détériorée, en lien avec la dégradation de la sécurité dans l'est du Burkina Faso et l'ouest du Niger. En 2024, le Bénin se classait au 26^e rang des pays les plus touchés par le terrorisme dans le monde, tandis que ses voisins – le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria – occupaient respectivement les 1^{er}, 6^e et 5^e rangs.¹²⁰ Avec la montée des groupes terroristes dans la région sahélienne, Cobly, Kérou, Matéri et Tanguiéta dans la région de l'Atacora ; Banikoara, Kandi, Karimama, Malanville et Sègbana dans la région de l'Alibori ; ainsi que la commune de Kalalé dans la région du Borgou, apparaissent particulièrement vulnérables en raison de leur localisation géographique et de leur situation socio-économique. Alors que les incursions des groupes jihadistes dans le nord du Bénin provenaient initialement du Burkina Faso et du Niger, les tendances récentes attestent désormais de la vulnérabilité de la frontière avec le Nigéria et de la progression des insurgés vers le sud du pays.

Différentes localités du nord du Bénin sont fréquemment la cible d'attaques terroristes, entraînant de nombreuses victimes parmi les civils ainsi que parmi les membres des Forces de défense et de sécurité. Alors que les actions violentes étaient initialement confinées au complexe Arly-Pendjari-W, à la frontière avec le Burkina Faso et le Niger, depuis 2021 les incidents touchent de plus en plus les zones peuplées entourant les parcs nationaux. À partir de 2024, de nouvelles zones, telles qu'Angaradébou, Kalalé, Madécali, Sonsoro et Wara, dans la commune de Sègbana,¹²¹ ont été attaquées. En 2025, une série d'assauts meurtriers a été menée contre des postes militaires situés à l'intérieur des parcs nationaux W et Pendjari, culminant en avril avec une attaque du JNIM qui a tué plus de 50 soldats et entraîné la perte d'importants équipements militaires.¹²²

La principale menace sécuritaire au Bénin est posée par le JNIM, responsable de presque toutes les attaques dans le pays.¹²³ Le JNIM opère à travers plusieurs sous-groupes stratégiquement positionnés le long des frontières et dans les aires protégées, en particulier dans les parcs de la Pendjari et du W. Il exploite les dynamiques transfrontalières et les limites des forces de sécurité locales, utilisant les parcs comme refuges pour l'entraînement, la logistique et les déplacements entre le Burkina Faso et le Niger. Le JNIM aurait également revitalisé le groupe autrefois

120 Institute for Economics & Peace, Global Terrorism Index 2025: Measuring the Impact of Terrorism, Sydney, March 2025, p. 6, <https://www.economicsandpeace.org/report/global-terrorism-index-2025>.

121 Héni Nsaibia, New Frontlines: Jihadist Expansion Is Reshaping the Benin, Niger, and Nigeria Borderlands, Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 27 March 2025, <https://acleddata.com/report/new-frontlines-jihadist-expansion-reshaping-benin-niger-and-nigeria-borderlands>.

122 Radio France Internationale, Nouveau bilan de l'attaque du 17 avril dans le nord du Bénin: 54 militaires tués, 23 April 2025, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250423-nouveau-bilan-de-attaque-du-17-avril-dans-le-nord-du-b%C3%A9nin-54-militaires-tu%C3%A9s>.

123 Héni Nsaibia, New Frontlines: Jihadist expansion is reshaping the Benin, Niger and Nigeria borderlands, Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 27 March 2025, <https://acleddata.com/report/new-frontlines-jihadist-expansion-reshaping-benin-niger-and-nigeria-borderlands>.



connu sous le nom d'Ansaru. Formé par un petit nombre de combattants maliens et nigériens en 2020, ce groupe s'est étendu ces dernières années. Il utilise la forêt de Babana comme base et serait responsable de plusieurs attaques menées contre les forces de sécurité nationales.¹²⁴

Les dernières attaques terroristes suggèrent un tournant vers des raids hautement coordonnés et lourdement armés, dépassant les cibles militaires pour inclure des postes de police et des enlèvements de civils, démontrant ainsi une diversification des tactiques et la transformation des régions septentrionales en champ de bataille clé pour les acteurs terroristes de la région élargie.

L'escalade des activités liées au terrorisme s'est accompagnée d'une hausse du trafic et des activités criminelles : « Les principales menaces sont liées à l'extrémisme/terrorisme, qui est rampant et gagne du terrain. Cette menace se nourrit d'autres, telles que celles liées à la drogue, aux armes légères, à toutes les formes de traite des êtres humains et à la facilité de franchissement de nos frontières ; ces crimes sont interconnectés, l'un nourrissant l'autre ». ¹²⁵ Les données de terrain mettent en évidence les crimes les plus répandus : la contrebande de carburant (pour la consommation locale et l'exportation) ; le trafic de drogues (principalement cannabis et chanvre indien en provenance du Ghana via le Togo) ; les médicaments contrefaits (principalement du Nigéria et secondairement du Ghana) ; le vol de bétail (depuis le Sahel central ou le Nigéria) ; le commerce d'armes et de munitions (en provenance du Ghana) ; la traite des êtres humains (jeunes et femmes pour des travaux agricoles ou domestiques lucratifs) ; et la contrebande d'engrais, de motos et de divers produits alimentaires locaux ou importés.

Les conclusions concernant le Bénin s'appuient sur la recherche de terrain menée dans les départements de l'Alibori et des Collines (août 2025), ainsi que sur des entretiens conduits avec les autorités nationales, des organisations internationales et des acteurs sectoriels à Cotonou (septembre 2025). Les personnes interrogées dans le cadre de cette étude représentent un large éventail de parties prenantes impliquées dans la gouvernance locale, l'application de la loi, le transport et les services communautaires dans plusieurs communes, notamment des commissaires de police, des responsables municipaux et des autorités administratives, ainsi que des représentants de syndicats de transport et d'opérateurs du transport informel. Kandi, Malanville et Sègbana dans le département de l'Alibori, ainsi que Dassa-Zoumé, Savalou et Savè dans le département des Collines, présentent un intérêt stratégique pour l'étude du nexus entre terrorisme et activités illicites en raison de leurs dynamiques géographiques, socio-économiques et sécuritaires. Situé à l'extrême nord du Bénin, l'Alibori partage des frontières avec le Burkina Faso et le Niger. Il constitue un corridor potentiel pour les mouvements transfrontaliers de biens et de personnes, facilités par la porosité des frontières et la présence limitée de l'État. Les Collines, situées au centre du pays, jouent le rôle de zone de transit clé reliant le nord et le sud du Bénin. Les résultats issus de ces deux régions ont

124 Interview with security and intelligence sources, Cotonou, September 2025.

125 Interview with a senior police official, Cotonou, August 2025.

été triangulés au moyen d'entretiens supplémentaires avec des acteurs nationaux spécialisés dans la régulation sanitaire, les enquêtes numériques et judiciaires, la lutte antidrogue et l'application de la loi. Il en ressort un réseau complexe d'économies illicites en lien (potentiel) avec des acteurs terroristes actifs dans la région sahélienne, incluant le trafic de carburant, le commerce du bétail, les produits pharmaceutiques, les stupéfiants et les enlèvements contre rançon.

DU CARBURANT AUX MÉDICAMENTS, EN PASSANT PAR LE BÉTAIL ET LES ARMES : UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ

Bien qu'une variété d'activités et d'économies illicites aient été identifiées en lien avec des acteurs terroristes dans l'ensemble de la région du Sahel — en particulier Ansaru, le JNIM et l'EIGS — certains résultats apparaissent plus marquants, à commencer par le trafic de carburant : « Tous ces facteurs sont présents : la vente de drogues psychotropes en quantités industrielles, la vente de carburant frelaté, ce qui nous donne un léger avantage... ».¹²⁶ Les groupes extrémistes violents, notamment l'EIGS et le JNIM, ont établi des alliances avec les trafiquants de carburant afin de sécuriser leur approvisionnement et leurs revenus opérationnels. En échange, ils leur offrent protection et soutien logistique dans des zones stratégiques, notamment Karimama, Kourou-Koualou, la zone des trois frontières au sein du parc national W et le long du fleuve Niger.¹²⁷ La contrebande de carburant n'est pas exclusivement liée aux groupes terroristes : elle représente un commerce illicite plus large, répondant aux besoins de différents types de consommateurs. Les trafiquants et les sources d'approvisionnement servent divers acheteurs, incluant les acteurs terroristes. Pour ravitailler ces groupes, les trafiquants s'appuient sur des intermédiaires discrets, tels que des conducteurs de taxi-moto, des piroguiers ou même des agriculteurs empruntant des routes de contournement pour éviter la détection.

Bien que ce commerce illicite ait existé indépendamment de l'implication des groupes terroristes, leur présence en a profondément modifié l'économie : le carburant généralement acheté à l'étranger pour 500 francs CFA le litre (environ 0,80 USD) est vendu au Bénin pour environ 1 200 francs CFA (2 USD). Cependant, il est désormais souvent vendu aux acheteurs liés aux acteurs terroristes à un prix plus élevé, allant jusqu'à 3 000 francs CFA le litre (5 USD). Bien que d'autres facteurs, tels que le renforcement des contrôles frontaliers, puissent également influencer la dynamique des prix, les répondants locaux et des représentants des autorités nationales attribuent ces fluctuations à l'influence exercée par les acteurs terroristes installés dans la région sahélienne.¹²⁸

Une hausse du vol de bétail et des enlèvements contre rançon a également été observée depuis 2024. Dans l'Atacora, plus de dix cas de vols de bétail ont été signalés en 2025, impliquant environ 100 têtes de bétail par raid, pour des pertes

126 Entretien avec un habitant, Kandi, août 2025.

127 Entretien avec des agents de la sécurité nationale, Cotonou, septembre 2025.

128 Entretien avec un magistrat spécialisé, Cotonou, septembre 2025.



estimées à près de 200 millions de francs CFA (environ 350 000 USD).¹²⁹ Les auteurs sont des éleveurs ayant une expertise dans la gestion du bétail. Les flux sont souvent à sens unique : les animaux sont volés au Bénin, acheminés à travers le parc national de la Pendjari vers le Burkina Faso, puis vendus sur des marchés tels que Fada N’Gourma et Namouno.

La collaboration entre les militants du JNIM et les réseaux pastoraux locaux poursuit un triple objectif : lever des fonds, sécuriser l’approvisionnement alimentaire et obtenir du renseignement sur les dynamiques locales. Entre 2019 et 2023, au moins 101 cas d’enlèvements ou tentatives d’enlèvements ont été enregistrés, l’année 2023 représentant à elle seule environ les trois quarts du total cumulé.¹³⁰ Cette tendance croissante a récemment touché Babana et Ségbana, où des cellules liées à Ansaru se livrent de plus en plus à des enlèvements contre rançon, exigeant, selon les rapports, jusqu’à 10 millions de francs CFA (17 500 USD) par otage. À Ségbana, les populations locales soupçonnent une collusion entre des éléments du JNIM et des acteurs criminels impliqués dans les enlèvements contre rançon. Comme l’a déclaré un responsable local : « Les ravisseurs jouent le rôle du ministère des Finances au sein des groupes jihadistes. C’est pourquoi ils se déplacent régulièrement vers la zone sanctuaire contrôlée par les ravisseurs – la forêt de Kainji ». ¹³¹

En examinant le trafic de produits pharmaceutiques, il convient de noter que, malgré les récentes réformes institutionnelles, le Bénin demeure un pôle pour les médicaments contrefaits,¹³² la demande supposément liée aux groupes terroristes faisant monter les prix.¹³³ Alors que ce commerce illicite était auparavant largement limité à de petits marchés informels, les derniers mois ont vu d’importantes saisies dans des zones du nord telles que Dassa, Malanville et Natitingou.¹³⁴ Les trafiquants locaux s’approvisionnent principalement au Ghana et au Nigéria, distribuant les produits à travers des réseaux informels utilisant des taxis-motos,¹³⁵ des taxis-brousse¹³⁶ et des pirogues fluviales.¹³⁷ Le chanvre indien, cultivé dans l’Atacora et le Donga, transite par Kourou-Koualou en direction du Burkina Faso et du Mali. D’autres flux de cannabis proviennent du Ghana via le Togo, atteignant les frontières du Bénin avec le Niger et le Nigéria. Bien qu’un faible pourcentage reste dans le pays, la majorité des drogues est destinée aux pays voisins, Malanville s’imposant comme un important point chaud – surnommé localement « Colombia » en raison de son rôle central dans le trafic de stupéfiants.

129 Entretien avec des agents de la sécurité nationale, Cotonou, septembre 2025.

130 Flore Berger, Lyes Tagziria and Aziz Mossi, Hostage to violent extremism: Kidnapping in northern Benin, OCVAR-T Research Report 15, February 2024, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2024/03/Flore-Berger-Lyes-Tagziria-and-Aziz-Mossi-Hostage-to-violent-extremism.-Kidnapping-in-northern-Benin-OCVAR-T-February-2024.pdf>.

131 Entretien avec un responsable local, Ségbana, août 2025.

132 Selon un agent local de la Police républicaine, plus de 1,5 tonne de médicaments contrefaits ont été découverts et saisis dans un magasin au début de l’année 2025.

133 Entretien avec un responsable d’un organisme national de régulation des médicaments et produits connexes, Cotonou, septembre 2025.

134 Entretien avec un magistrat spécialisé, Cotonou, septembre 2025.

135 Entretien avec un officier de police, Savalou, août 2025.

136 Entretien avec un officier de police, Dassa, août 2025.

137 Entretien avec un officier de police, Malanville, août 2025.



Le trafic illicite de drogues s'opère fréquemment dans des zones touchées par l'activité terroriste, une partie de ces substances aboutissant entre les mains d'acteurs terroristes. La consommation de drogues semble constituer un mécanisme d'adaptation pour les personnes impliquées dans le terrorisme, leur permettant de supporter les conditions environnementales difficiles qui prévalent dans des zones reculées telles que les forêts et les savanes. Par ailleurs, certains répondants suggèrent que la consommation de drogues pourrait contribuer aux qualités perçues de résilience, d'audace et d'engagement indéfectible dont font preuve ces acteurs.¹³⁸

Le Bénin sert à la fois de pays de transit et de destination pour le trafic illicite d'armes. Les saisies de cartouches de calibre 12 aux frontières des Collines révèlent des chaînes d'approvisionnement provenant du Bénin, du Ghana et du Togo, souvent dissimulées dans des camions de carburant ou transportées à moto.¹³⁹ Le trafic d'armes à feu, de munitions et de composants utilisés dans la fabrication d'engins explosifs improvisés – y compris les détonateurs, les engrais, le carburant et le soufre – constitue une part importante du commerce illicite profitant aux acteurs terroristes opérant dans le nord du Bénin et dans l'ensemble des pays sahéliens.¹⁴⁰ La faiblesse des contrôles frontaliers et la présence de multiples routes de transit non officielles facilitent cette prolifération, alimentant les conflits communautaires

¹³⁸ Interview with a specialized judicial official, Cotonou, September 2025.

¹³⁹ Interview with police officers, Savalou and Savè, August 2025.

¹⁴⁰ Interview with a departmental official of the Republican Police in northern Benin, August 2025.



— en particulier entre agriculteurs et éleveurs — à mesure que les armes à feu deviennent plus largement accessibles.

Le JNIM a progressivement étendu son influence vers le Bénin, en particulier autour des parcs nationaux du W et de la Pendjari, des forêts de la zone des « trois rivières », ainsi que dans l'Alibori, l'Atacora et le Borgou (notamment la commune de Kalalé). Le groupe a tiré parti de réseaux illicites pour financer ses opérations, recruter des combattants et sécuriser ses approvisionnements logistiques. Les défis liés à la gestion régionale du phénomène — notamment la fermeture des frontières du Burkina Faso et du Niger — ont fragmenté les efforts de lutte contre le terrorisme. Cet isolement a accru la vulnérabilité des zones concernées, avec de graves conséquences sur la résilience des communautés frontalières. L'un des principaux facteurs contribuant à l'insécurité et exposant certaines zones à l'infiltration d'activités illicites par des acteurs terroristes est la configuration géographique des régions septentrionales. Ces zones sont adjacentes aux parcs nationaux, qui offrent une couverture facilitant les activités illicites. Les trafiquants exercent un contrôle marqué sur les corridors clandestins reliant le Bénin aux pays voisins, déjouant ainsi les agents de l'État chargés de la surveillance des frontières. Comme l'a expliqué un représentant des autorités locales de l'Alibori : « Notre exposition à la menace terroriste est liée à notre proximité du parc W. Les terroristes y trouvent refuge parce que le parc est protégé, tandis que les braconniers et les éleveurs l'exploitent en y envoyant des animaux sans surveillance, lesquels reviennent quoi qu'il arrive ».¹⁴¹

Les similitudes socioculturelles entre les communautés situées de part et d'autre de la frontière facilitent également les échanges transfrontaliers. Les langues partagées, les pratiques culturelles communes et l'interdépendance des moyens de subsistance permettent la formation de réseaux transnationaux d'informateurs, de recruteurs et d'intermédiaires disposant d'une connaissance approfondie de la géographie locale et des dynamiques sociales. Cet environnement est aggravé par la faible présence institutionnelle de l'État : accès limité aux services publics de base (état civil, éducation, santé, infrastructures, sécurité) et faible anticipation des enjeux propres aux zones frontalières. Les institutions étatiques dans ces régions sont souvent décrites comme insuffisamment dotées, démotivées et corrompues, certains agents privilégiant le gain personnel sur le service public. Comme l'a observé une autorité locale à Kandi : « Avec le temps, les institutions risquent de s'effondrer. Si la justice revient au plus offrant, les institutions vont s'affaiblir. Entrer dans un procès signifie mesurer sa capacité financière. Il existe des cas d'abus commis par les forces de sécurité en raison d'un mauvais renseignement et d'un manque de professionnalisme ».¹⁴² Cette fragilité institutionnelle encourage les communautés à s'engager dans la contrebande. Les incohérences réglementaires entre États voisins, telles que des cadres divergents de contrôle du commerce, compliquent davantage l'application de la loi et créent des opportunités pour le commerce illicite.

141 Entretien avec un fonctionnaire local, Alibori, août 2025.

142 .Entretien avec un fonctionnaire local, Kandi, août 2025

La stratégie par laquelle les acteurs terroristes infiltrent les économies informelles et illicites fait preuve d'un haut degré d'adaptabilité et de réactivité face aux mesures de l'État. Certains répondants ont mentionné les enlèvements contre rançon comme une pratique émergente dans certaines zones, telles que Kandi. Des opérations militaires récentes ont ciblé l'orpaillage informel dans l'Atacora (Mékrou et Perma) et dans l'Alibori (Banikoara et Madécali), en raison de préoccupations concernant l'infiltration par des trafiquants transfrontaliers susceptibles d'entretenir des liens avec des groupes terroristes.¹⁴³ L'utilisation de technologies avancées de l'information et de la communication,¹⁴⁴ ainsi que d'armes modernes, a également été soulignée comme partie intégrante des stratégies d'adaptation, permettant aux acteurs criminels dans les zones frontalières d'échapper au contrôle de l'État ou de contrer les efforts d'application de la loi. Selon certaines sources, ces armes sont souvent plus sophistiquées que celles utilisées par l'armée nationale.

DU COMMERCE INFORMEL AUX STRUCTURES DE POUVOIR LOCALES

La relation entre les réseaux criminels et le terrorisme au Bénin demeure largement opportuniste, avec peu ou pas de friction entre les acteurs criminels et terroristes. La coexistence est particulièrement visible dans les marchés illicites qui servent une base de consommateurs large et diversifiée et qui préexistent à l'expansion récente des groupes extrémistes violents dans la région du Sahel. C'est le cas, par exemple, du trafic de stupéfiants et des médicaments contrefaits. Bien que les acteurs extrémistes violents soient devenus des utilisateurs finaux importants, ils ne semblent pas avoir entièrement capté ou monopolisé ces chaînes d'approvisionnement spécifiques, qui restent en grande partie gérées par des réseaux informels de conducteurs de taxi-moto, de piroguiers et d'intermédiaires régionaux.

La collaboration entre les réseaux criminels et les acteurs extrémistes constitue un phénomène important, et apparaît particulièrement prononcée dans le cas du JNIM. Ce dernier exploite les économies illicites préexistantes en offrant des incitations financières substantielles aux trafiquants afin de favoriser leur collaboration, et en s'appuyant sur ces marchés pour soutenir ses opérations. Bien que la nature de l'interaction demeure transactionnelle, la place occupée par les acteurs terroristes dans ces marchés met en évidence le risque d'une possible convergence future. Comme l'a exprimé un habitant de Kandi : « Dans les années à venir, si les choses continuent ainsi, nos propres enfants deviendront nos jihadistes. Ils ne veulent pas travailler et ils veulent de l'argent. Les enfants seront une proie pour les jihadistes. On leur donnera de l'argent et on leur demandera d'aller faire du sale boulot. Nous ne sommes pas épargnés à Kandi à cause de la proximité du camp militaire».¹⁴⁵ Les groupes terroristes cibleraient activement les *pisteurs* (traqueurs locaux) et les bandits qui possèdent une connaissance intime du terrain, des routes de contrebande et des zones frontalières. Ces individus offrent des avantages opérationnels essentiels, notamment la capacité de se déplacer dans des forêts denses et d'éviter

143 Entretien avec des responsables de la sécurité nationale, Cotonou, septembre 2025.

144 Entretien avec un haut responsable de la police, Cotonou, août 2025.

145 Entretien avec un habitant local, Kandi, août 2025.



les patrouilles de sécurité. Plutôt que de construire de nouvelles infrastructures criminelles, les terroristes s'appuient sur les réseaux informels existants, offrant des prix plus élevés et une protection en échange d'un soutien logistique. Cette approche minimise leur exposition tout en les intégrant dans les économies locales, ouvrant la voie à un processus de loyauté qui pourrait, à long terme, évoluer vers une forme de convergence. De fait, les économies illicites et informelles du nord du Bénin offrent aux acteurs extrémistes violents une porte d'entrée vers les structures locales de gouvernance. En exploitant les réseaux de trafic déjà existants, l'expansion du trafic illicite a transformé le Bénin d'un simple corridor de transit en une destination pour la contrebande, notamment le cannabis, les armes à feu et le tramadol. Les « ghettos » de Kandi et de Malanville illustrent l'enracinement croissant de ces marchés. En se positionnant comme des acheteurs et protecteurs fiables, les extrémistes gagnent en influence auprès de groupes sociaux clés – en particulier les jeunes, les transporteurs et les agriculteurs – qui dépendent de ces systèmes informels pour assurer leurs moyens de subsistance. Le contrôle de la chasse, de la pêche et de l'exploitation forestière illégales dans les aires protégées, telles qu'Arly (Burkina Faso), les parcs nationaux du W (Bénin et Niger) et la zone des « trois rivières » près du Nigéria, renforce davantage l'intégration de ces acteurs au sein des dynamiques communautaires, leur permettant de réguler l'accès aux ressources et de consolider une autorité échappant à celle de l'État. Les témoignages émergents suggérant que les acteurs terroristes pourraient imposer la *zakat* dans les zones septentrionales soulèvent des inquiétudes quant à leur capacité à exercer un contrôle territorial. Bien que les acteurs terroristes n'exercent pas un contrôle stable ou durable dans le nord du Bénin, ils s'appuient sur des stratégies adaptatives qui créent une apparence de permanence, notamment en déployant de petites unités très mobiles à travers un territoire dispersé, projetant une image de présence étendue et d'influence territoriale. Ces pratiques pourraient renforcer leur légitimité perçue et les positionner comme des acteurs au sein des structures locales de gouvernance.



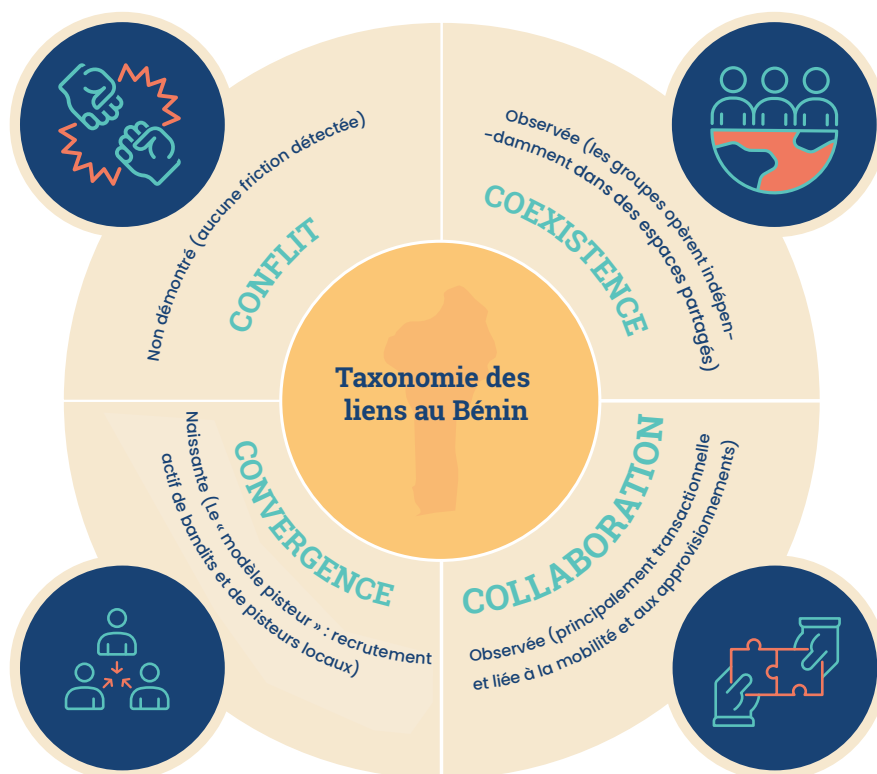


Figure 2 : Cartographie de la taxonomie des liens au Bénin





CÔTE D'IVOIRE



En 2016, la Côte d'Ivoire a été durement frappée par une attaque terroriste revendiquée par l'AQMI, qui a fait 19 morts et plusieurs dizaines de blessés.¹⁴⁶ Après quatre années d'apparente accalmie, une série d'attaques¹⁴⁷ a touché plusieurs villes et villages situés dans la zone frontalière avec le Burkina Faso entre 2020 et 2021, visant particulièrement les forces de sécurité et de défense et menaçant les communautés locales afin d'obtenir un soutien financier et logistique. En parallèle des incidents terroristes, les régions septentrionales du Bounkani et du Tchologo ont connu, au cours des sept dernières années, une augmentation notable de l'insécurité, marquée par la prolifération de barrages routiers, les vols à main armée et les enlèvements contre rançon. Une partie de ces actes criminels et activités illicites serait liée à une stratégie plus large de financement du terrorisme.¹⁴⁸

Les conclusions concernant la Côte d'Ivoire s'appuient sur des recherches de terrain menées à Abidjan (juillet 2025) ainsi que dans deux régions frontalières, la Bagoué et le Bounkani (août 2025). Des entretiens ont également été réalisés à Bouaké (août 2025) afin d'examiner les éventuelles routes de trafic illicite reliant le nord du pays aux régions centrales et méridionales. Les discussions menées avec des autorités nationales, des organisations internationales et divers acteurs sectoriels ont permis de mettre en lumière les dynamiques clés reliant les économies illicites au terrorisme en Côte d'Ivoire. Les répondants ont systématiquement identifié le commerce du bétail, l'orpaillage artisanal, le trafic de carburant et les systèmes informels de transfert d'argent – tels que les réseaux *hawala* et les plateformes de mobile money – comme étant les secteurs les plus exposés aux risques de financement du terrorisme. Bien qu'une baisse des enlèvements contre rançon ait été observée, des trafics persistants d'armes, de cigarettes, de carburant, de bétail, de matériaux pour engins explosifs improvisés, de faux documents et d'espèces sauvages ont été signalés.¹⁴⁹ Le trafic de bétail apparaît comme l'activité la plus susceptible de présenter des liens existants ou émergents avec des groupes terroristes. Les jeunes âgés de 16 à 30 ans y sont fréquemment impliqués, soutenus par des réseaux structurés de blanchiment qui déplacent les animaux des zones frontalières vers Abidjan. La porosité des frontières et la présence de points d'entrée non officiels facilitent ces flux, exploités par différents réseaux criminels selon les types de marchandises.¹⁵⁰ Les enquêtes sur le financement du terrorisme et

146 Ange Aboa, Ivory Coast trial opens for 18 accused in Grand Bassam beach attack, Reuters, 1 December 2022, <https://www.reuters.com/world/africa/ivory-coast-trial-opens-18-accused-grand-bassam-beach-attack-2022-11-30/>.

147 En juin 2020, un poste conjoint armée-gendarmerie a été attaqué par le JNIM. Deux incidents liés à des engins explosifs improvisés (EEI) ont été recensés sur la route entre Nassian et Kafolo en avril 2021, tandis que d'autres incidents ont été enregistrés à Kolobougou en mars 2021 et à Tougbo en juin 2021. Pour plus de détails, voir : <https://issafrica.org/iss-today/terrorism-in-cote-divoire-is-no-longer-just-an-external-threat> et <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire>.

148 Global Initiative Against Transnational Organized Crime, Nord de la Côte d'Ivoire : nouvelles menaces djihadistes, anciens réseaux criminels, Risk Bulletin No. 1, September 2021, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/09/Nord-de-la-Co%CC%82te-d'Ivoire-nouvelles-menaces-djihadistes-anciens-re%CC%81seaux-criminels.pdf>.

149 Entretien avec des responsables de la sécurité nationale, Abidjan, juillet 2025.

150 Entretien avec des représentants d'une organisation internationale, Abidjan, juillet 2025.

le blanchiment d'argent suggèrent des liens avec l'exploitation minière et les flux financiers illicites.¹⁵¹ Les crimes connexes, tels que la falsification de documents, ont également été mentionnés comme points potentiels de convergence entre les réseaux terroristes et les réseaux de traite des êtres humains, bien que les preuves en la matière demeurent limitées.¹⁵² Des dynamiques pertinentes en matière de recrutement et de financement ont également été décrites dans les régions du nord, en particulier autour du parc de la Comoé. Bien que l'intensification des opérations de sécurité ait réduit la présence physique des groupes terroristes, ces derniers s'appuient désormais davantage sur les réseaux de trafic existants pour maintenir leurs activités plutôt que de chercher à exercer un contrôle territorial.¹⁵³

Les récentes désignations effectuées dans le cadre de la mise en œuvre par la Côte d'Ivoire de la résolution 1373¹⁵⁴ du Conseil de sécurité des Nations Unies confirment les tendances identifiées par les répondants issus des secteurs de la sécurité, de la justice et des mines, ainsi que les constats d'organisations internationales et d'instituts de recherche. Les activités les plus marquantes incluent l'orpaillage artisanal illégal, qui génère des actifs facilement convertibles et des flux de liquidités dans des zones reculées ; la contrebande de carburant, souvent destinée à des groupes opérant à travers des frontières poreuses ; et le vol et la revente de bétail, un moyen de subsistance traditionnel pouvant servir de source de financement pour des réseaux extrémistes. De plus, la contrebande de produits pharmaceutiques et d'autres biens, empruntant des routes commerciales informelles, apparaît comme une tactique récurrente, parallèlement à l'exploitation des réseaux de commerce et de transport général – notamment les tricycles et les convois de bus – pour déplacer des ressources et blanchir les recettes. L'empreinte géographique de ces activités se concentre dans le nord de la Côte d'Ivoire, dans des zones rurales, faiblement gouvernées et stratégiquement situées le long des routes commerciales transnationales. Selon la liste consolidée des individus désignés comme affiliés au terrorisme en vertu de la résolution 1373, publiée par la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) en février 2025, les principaux points chauds incluent : la région du Bounkani, où Doropo et Togbo sont régulièrement cités pour des activités telles que la contrebande de bétail et de médicaments ; la région du Tchologo, signalée pour le trafic de carburant à destination de groupes armés ; la région du Hambol, principalement liée au convoi et à la revente de bétail ; le département de Dabakala, mentionné pour ses liens avec l'exploitation aurifère. Ces zones se trouvent le long de routes transnationales reliant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, à la Guinée et au Mali, facilitant ainsi la circulation des personnes et des marchandises. Si les zones rurales jouent un rôle central, certaines désignations concernent également des pôles urbains comme Abidjan et Bouaké, ce qui souligne que les réseaux de soutien logistique et financier peuvent s'étendre jusque dans les grands centres commerciaux.

151 Entretien avec des responsables judiciaires nationaux, Abidjan, juillet 2025.

152 Entretien avec un officier supérieur d'une unité de lutte contre la criminalité organisée transnationale, Abidjan, juillet 2025.

153 Entretien avec un expert du domaine, Abidjan, juillet 2025.

154 Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), Liste nationale 1373, February 2025, <https://www.centif.ci/wp-content/uploads/2025/02/listenationale1373.pdf>.



DES MOYENS DE SUBSISTANCE AUX RESSOURCES STRATÉGIQUES

Du fait de leur position, les zones frontalières sont généralement plus exposées aux activités commerciales, notamment à la contrebande et au trafic. Dans ces contextes, la distinction entre économies légales et illégales est souvent floue : plutôt que d'être des catégories strictement distinctes, les secteurs formel et informel se chevauchent fréquemment et se renforcent mutuellement.¹⁵⁵ Dans le cas du nord de la Côte d'Ivoire, les activités économiques informelles, illicites et parfois illégales représentent une stratégie de survie pour certains membres des communautés locales, tout en offrant des opportunités entrepreneuriales à ceux qui cherchent à améliorer leurs moyens de subsistance. La détérioration de la sécurité régionale a favorisé l'expansion de ces économies extralégales, tout en accroissant les risques d'exploitation par les organisations terroristes opérant en Afrique de l'Ouest. La recherche s'est appuyée sur des entretiens qualitatifs et des observations directes menés dans des localités sélectionnées de manière stratégique en raison de leur proximité avec les frontières de la Côte d'Ivoire, à savoir celles avec le Burkina Faso et les zones méridionales du Mali, où opèrent activement des groupes terroristes. Les travaux de terrain ont également été conçus, axés sur les trois activités illicites les plus pertinentes : le commerce transfrontalier et le trafic illicite ; le commerce, le trafic et le vol de bétail, particulièrement significatifs pour Bouna dans le Bounkani nord-est ; l'orpaillage et la contrebande d'or, très répandus à Tengréla dans la région de la Bagoué, au nord-ouest.

Commerce, vol, trafic et blanchiment de bétail dans le Bounkani

Dans le Bounkani, l'élevage et l'agriculture constituent depuis longtemps la colonne vertébrale de l'économie locale. Des hausses récurrentes du vol de bétail ont été observées, en particulier au début de l'année scolaire et lors des grandes célébrations telles que l'Aïd ou les festivités de fin d'année. Pour y faire face, un réseau local de signalement a été mis en place et relié à un système national. Soutenu par des mesures judiciaires, ce mécanisme avait initialement contribué à réduire les cas de vol. Cependant, ces dernières années ont vu une augmentation sans précédent du nombre de têtes de bétail volées, les estimations officielles dépassant désormais les 100 000,¹⁵⁶ parallèlement à une hausse du nombre d'incidents. La crise sécuritaire au Sahel a alimenté un marché noir du bétail, créant des opportunités pour le commerce illicite. Par ailleurs, dans des zones comme Bouna, Doropo, Nassian et Téhini, où les acteurs économiques se livrent à une concurrence agressive pour les parts de marché, les cas de vol sont souvent sous-déclarés afin d'éviter de perturber le secteur,¹⁵⁷ poussant les éleveurs à déplacer leur bétail vers des zones plus sûres.

155 Abel Polese, Alessandra Russo and Francesco Strazzari, 'Introduction: "The good, the bad and the ugly": transnational perspectives on the extra-legal field', in *Governance Beyond the Law: The Immoral, The Illegal, The Criminal*, Abel Polese, Alessandra Russo and Francesco Strazzari, eds. (Cham: Springer International Publishing, 2019), pp. 4–6.

156 République de Côte d'Ivoire, Région du Bounkani, Économie Ivoirienne, <https://www.economie-ivoirienne.ci/pole-competitif/region-du-bounkani.html>.

157 Entretien avec un responsable d'une organisation internationale, Bounkani, août 2025.

Les recherches actuelles mettent en évidence deux dynamiques distinctes. Premièrement, une résurgence récente du vol de bétail dans la région, qui semble déconnectée des opérations terroristes, les animaux étant vendus directement à des bouchers ou sur des sites d'orpaillage illégal.¹⁵⁸ Deuxièmement, l'existence de réseaux organisés de vol de bétail liés à des acteurs terroristes, reliant la région du Sahel à la Côte d'Ivoire et au Ghana.

Certaines affaires ont mis en lumière la possible implication de membres des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) dans le vol de bétail.¹⁵⁹ De nombreux éleveurs et propriétaires de bétail dans la région du Bounkani signalent de plus en plus que les principales sources de menaces sont liées aux membres des VDP plutôt qu'au JNIM, avec des milliers d'animaux qui auraient été dérobés.¹⁶⁰ En février 2025, le village de Tougbo a été attaqué par des individus armés qui ont tiré en l'air et volé l'équivalent de deux troupeaux de bétail.¹⁶¹ Une partie de ces animaux a été localisée à Mangodara, au Burkina Faso, où des émissaires ont tenté, sans succès, de négocier leur restitution. La population locale soupçonne une possible implication de membres des VDP. Certains habitants des villages autour de Téhini ont exprimé ouvertement leur sympathie pour les VDP et semblaient croire que les voleurs tentent de recruter des informateurs parmi les revendeurs de crédit téléphonique, les opérateurs de mobile money et les gérants de boutiques.¹⁶² En avril 2025, un éleveur a été tué à Kalamon, un village proche de la frontière burkinabè dans le département de Doropo, par des hommes armés non identifiés. Le troupeau volé, estimé à environ 100 têtes, a été emmené de l'autre côté de la frontière.¹⁶³ L'incident s'est produit dans une zone où les VDP sont connus pour être actifs et où aucune présence de groupes terroristes n'a été signalée, amenant certains membres de la communauté à envisager une implication possible des VDP. Les routes de trafic dépassent la frontière ivoiro-burkinabè : sept troupeaux auraient été volés en 2024 à Pieye puis transférés au Ghana.¹⁶⁴ En parallèle de l'implication directe présumée de certains VDP, leur déploiement au Burkina Faso a également servi de catalyseur pour le JNIM, l'incitant à mener des attaques ciblées et à recourir au vol de bétail comme moyen d'affaiblir la résilience locale et d'asseoir son contrôle.¹⁶⁵

Les premières preuves montrant comment le vol de bétail contribue au financement du terrorisme dans le nord de la Côte d'Ivoire remontent à 2017, les revenus issus

158 Entretien avec un représentant d'une organisation internationale, Bounkani, août 2025.

159 Les Volontaires pour la Défense de la Patrie sont des auxiliaires civils créés par le Burkina Faso en janvier 2020 pour soutenir les forces armées dans la lutte contre les insurrections terroristes. Recrutés sur une base volontaire, ils reçoivent une formation de courte durée et un équipement de base pour défendre les communautés locales.

160 Flore Berger, *Cattle Rustling and Insecurity: Dynamics in the Tri-Border Area between Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Ghana*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, July 2025, pp. 12–13, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/07/Flore-Berger-Cattle-rustling-and-insecurity-Dynamics-in-the-tri-border-area-between-Burkina-Faso-Co%CC%82te-dIvoire-and-Ghana-GI-TOC-July-2025.v3.pdf>.

161 Un troupeau est estimé à 50 bœufs.

162 Entretien avec un représentant d'un réseau pastoral régional en Afrique de l'Ouest, Bounkani, août 2025.

163 Entretien avec un représentant d'une organisation internationale, Bounkani, août 2025.

164 Entretien avec un représentant d'un réseau pastoral régional en Afrique de l'Ouest, Bounkani, août 2025.

165 Flore Berger, *Cattle Rustling and Insecurity: Dynamics in the Tri-Border Area between Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Ghana*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, July 2025, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/07/Flore-Berger-Cattle-rustling-and-insecurity-Dynamics-in-the-tri-border-area-between-Burkina-Faso-Co%CC%82te-dIvoire-and-Ghana-GI-TOC-July-2025.v3.pdf>.



de la vente illicite de bétail soutenant apparemment les opérations du JNIM.¹⁶⁶ Une compréhension approfondie de l'implication des acteurs terroristes dans le vol de bétail nécessite une analyse préalable des dynamiques structurelles et socio-économiques qui sous-tendent les systèmes d'élevage locaux. L'élevage dans la région du Bounkani est majoritairement pratiqué par les communautés pastorales peules, dont la présence reflète une longue et complexe histoire de mobilité et d'installation.¹⁶⁷ Ces communautés entretiennent de solides liens transnationaux, en particulier avec le Burkina Faso et le Mali. Ces liens suivent des routes migratoires qui remontent aux mouvements du début du XX^e siècle et sont liés à l'expansion agricole et aux crises environnementales dans la zone sahélo-soudanienne. Aujourd'hui, ces liens concernent également des flux migratoires plus récents, motivés par la raréfaction des ressources due au climat et par les conflits au Sahel. Certains éleveurs du Bounkani possèdent de grands troupeaux, souvent comptant plusieurs milliers de têtes. Ils les divisent en groupes plus petits et les dispersent sur plusieurs sites, de part et d'autre des frontières, afin de réduire les risques de pertes financières. Les entretiens suggèrent que le vol de bétail lié à des acteurs terroristes pourrait être connecté à ces structures sociales et économiques. Les liens familiaux transfrontaliers jouent un rôle crucial : des individus ayant rejoint des réseaux terroristes régionaux maintiennent des contacts avec des parents gérant du bétail en Côte d'Ivoire. Lorsque du bétail est volé dans des pays voisins où les groupes terroristes opèrent, des proches aideraient à faire passer les animaux à

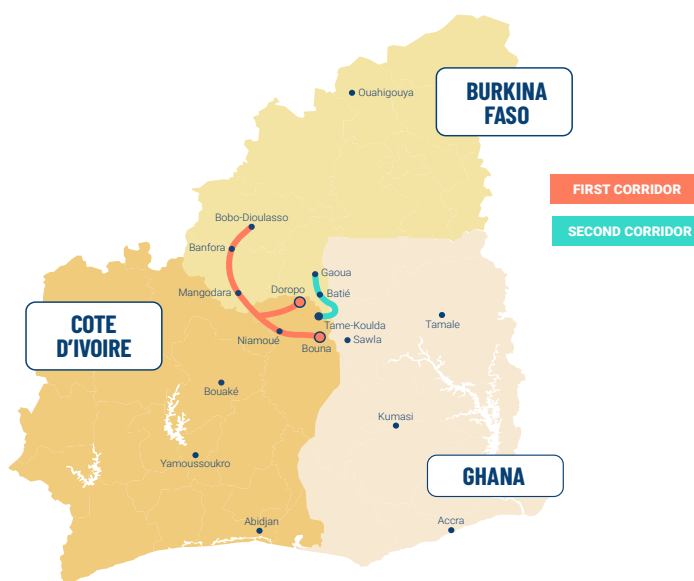


Figure 3 : Couloirs de contrebande de bétail à destination de la Côte d'Ivoire

166 Flore Berger, Cattle Rustling and Insecurity: Dynamics in the Tri-Border Area between Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Ghana, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, July 2025, p. 9, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/07/Flore-Berger-Cattle-rustling-and-insecurity-Dynamics-in-the-tri-border-area-between-Burkina-Faso-Co%CC%82te-dIvoire-and-Ghana-GI-TOC-July-2025.v3.pdf>.

167 Francis Akindes, Les peul dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire, Equal Access International, July 2023, p. 13, https://www.equalaccess.org/wp-content/uploads/2024/06/Fulani_Dynamics_FRE_lowres.pdf. The Bounkani region is characterized by high levels of transhumance fluxes, as reported by the International Organization for Migration in Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et Réseau Billital Maroobé (RBM), Matrice de suivi des déplacements (DTM), Côte d'Ivoire, August 2025.

travers des frontières poreuses pour les intégrer à des troupeaux familiaux en Côte d'Ivoire. Une fois intégrés, les animaux peuvent être vendus via les circuits commerciaux réguliers. Cela rend leur origine pratiquement impossible à retracer¹⁶⁸ et complique l'évaluation de la manière dont les profits sont répartis entre les acteurs impliqués dans le vol et la revente. Les grands éleveurs, connus pour leur longue réputation d'importateurs de bétail, sont parfois mentionnés comme facilitateurs, leur activité commerciale légitime leur permettant de faire transiter des animaux par des points de passage non officiels¹⁶⁹ sans éveiller de soupçons. Plusieurs personnes interrogées ont observé que certains opérateurs majeurs ont vu leurs troupeaux croître de manière significative depuis l'escalade de l'insécurité dans le sud du Burkina Faso.

Les entretiens menés avec des éleveurs révèlent que le bétail volé au Burkina Faso emprunte des itinéraires bien établis pour entrer en Côte d'Ivoire, selon la zone où le vol a été commis. Deux principaux corridors ont été mentionnés. Le premier débute dans la région de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, le bétail transitant par Mangodara et Elintera avant de franchir la frontière ivoirienne via Govitan et Gogo pour atteindre le marché de Doropo – l'un des plus importants de Côte d'Ivoire – ou poursuivre vers Niamoué si la destination finale est Bouna. Le second corridor se dirige vers l'est depuis Gaoua et Batié, au Burkina Faso, en passant par Wechiau Kpale et Goyiri au Ghana, avant d'entrer en Côte d'Ivoire à Tame-Koulda.¹⁷⁰

Ces trajectoires suggèrent que le fleuve Volta Noir, loin de constituer une barrière infranchissable, est en réalité un axe majeur de contrebande. Cette conclusion corrobore des observations similaires concernant la frontière entre le Bénin et le Niger le long du fleuve Niger, qui serait devenue un important corridor de contrebande au cours des dernières années.¹⁷¹ Une fois entré en Côte d'Ivoire, le bétail volé emprunte différents itinéraires. Une partie est vendue directement à des bouchers locaux – un secteur qui a connu une croissance rapide ces dernières années – tandis que d'autres animaux sont transportés vers de grands centres urbains tels qu'Abengourou, Abidjan et Daloa, ou encore vers le Ghana via Bondoukou et Sampa, où les prix seraient plus élevés. À l'inverse, le vol de bétail depuis le Mali vers la Côte d'Ivoire demeure limité. Cela s'explique probablement par plusieurs facteurs, notamment la présence réduite d'acteurs terroristes dans le sud du Mali ainsi que les contre-mesures mises en place par les autorités ivoiriennes. En 2019, par exemple,

168 Entretien avec un éleveur peul, Bounkani, août 2025.

169 Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) estime qu'il existe 45 points de passage informels dans les régions du Bounkani et du Tchologo, avec un rapport approximatif de 1 passage formel pour 20 passages informels. UNICEF, Mission de formulation d'un programme pour l'accélération des objectifs de développement durable dans le Bounkani et le Tchologo, janvier 2022, [https://www.unicef.org/cotedivoire/media/3646/file/Diagnostic%20communautaire%20dans%20le%20Nord-Est%20\(Bounkani%20et%20Tchologo\).pdf](https://www.unicef.org/cotedivoire/media/3646/file/Diagnostic%20communautaire%20dans%20le%20Nord-Est%20(Bounkani%20et%20Tchologo).pdf).

170 Tamin est un village ivoirien situé à la frontière avec le Ghana, qui abrite une importante communauté peule. Certains témoignages suggèrent qu'un certain nombre de jeunes locaux auraient pu être exposés à des groupes terroristes régionaux ou y avoir été attirés.

171 Global Initiative Against Transnational Organized Crime, Benin–Niger border closure drives surge in migrant smuggling profits, Risk Bulletin No. 11, October 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-011/04-benin-niger-border-closure-drives-surge-migrant-smuggling-profits.html>.



un important réseau opérant à Ouangolodougou et lié à des membres de la Katiba Macina a été démantelé.¹⁷²

Les prix du marché révèlent les fortes incitations économiques qui sous-tendent le trafic de bétail. Au Burkina Faso, un veau se vend autour de 80 000 francs CFA (environ 145 USD), tandis que dans la région du Bounkani en Côte d'Ivoire, le prix atteint environ 150 000 francs CFA (270 USD). Les vaches adultes peuvent se vendre jusqu'à 715 USD, et certaines races prisées atteignent jusqu'à 1 785 USD. Le commerce de la viande suit une dynamique similaire. Dans la plupart des localités du nord, le bœuf se vend environ 1 600 francs CFA (2,80 USD) le kilo, mais les prix montent à 2 500 francs CFA (4,40 USD) à Bouna et 3 000 francs CFA (5,30 USD) à Abengourou. Une fois le produit arrivé à Abidjan, le prix peut atteindre 4 000 francs CFA (7 USD) le kilo. Ces marges font du trafic de bétail une activité lucrative, en particulier lorsqu'elles se combinent avec la porosité des frontières et la demande urbaine croissante.

L'implication historique de la communauté peule dans l'économie du bétail a souvent alimenté des récits sociaux et politiques les associant aux conflits entre agriculteurs et éleveurs ainsi qu'au vol de bétail, créant in fine une équivalence erronée et préjudiciable avec le terrorisme. Ces perceptions ont nourri des accusations selon lesquelles les Peuls seraient responsables de l'insécurité dans le nord, aggravant les crises de coexistence intercommunautaire. Dans les communautés frontalières touchées par les attaques terroristes, les Peuls sont fréquemment exposés à la méfiance, à la discrimination et à la stigmatisation. Cette dynamique a contribué à l'émergence d'un récit de « communauté mal aimée »¹⁷³ parmi les Peuls, qui se perçoivent de plus en plus comme marginalisés et exclus socialement. Combinées à l'économie du vol de bétail et à des réponses sécuritaires influencées par des considérations ethniques, ces dynamiques placent les communautés peules dans une position de vulnérabilité accrue, prises en étau entre groupes extrémistes violents et mesures répressives, alimentant ainsi des cycles de déplacement et de méfiance.¹⁷⁴

Exploitation minière illégale et réseaux de contrebande d'or dans la région de Bagoué

Bien que l'exploitation aurifère informelle demeure une préoccupation dans certaines régions de Côte d'Ivoire, les efforts de répression dans le parc national de la Comoé ont considérablement freiné ces activités. À l'inverse, la région de Bagoué se distingue comme un important centre d'extraction illicite d'or. Différents acteurs ns propriétaire » ou récupèrent la terre rejetée par les exploitants plus importants.

172 Flore Berger and Anicet Zran, North-eastern Côte d'Ivoire: Between illicit economies and violent extremism, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2023, p. 16, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/09/Flore-Berger-et-al-North-eastern-Cote-dIvoire.-Between-illicit-economies-and-violent-extremism-GI-TOC-October-2023-.pdf>.

173 Francis Akindes, Les peul dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire, Equal Access International, July 2023, p. 8, https://www.equalaccess.org/wp-content/uploads/2024/06/Fulani_Dynamics_FRE_Jowres.pdf.

174 Flore Berger, Cattle Rustling and Insecurity: Dynamics in the Tri-Border Area between Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Ghana, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, July 2025, pp. 26-27, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/07/Flore-Berger-Cattle-rustling-and-insecurity-Dynamics-in-the-tri-border-area-between-Burkina-Faso-Co%CC%82te-dIvoire-and-Ghana-GI-TOC-July-2025.v3.pdf>.

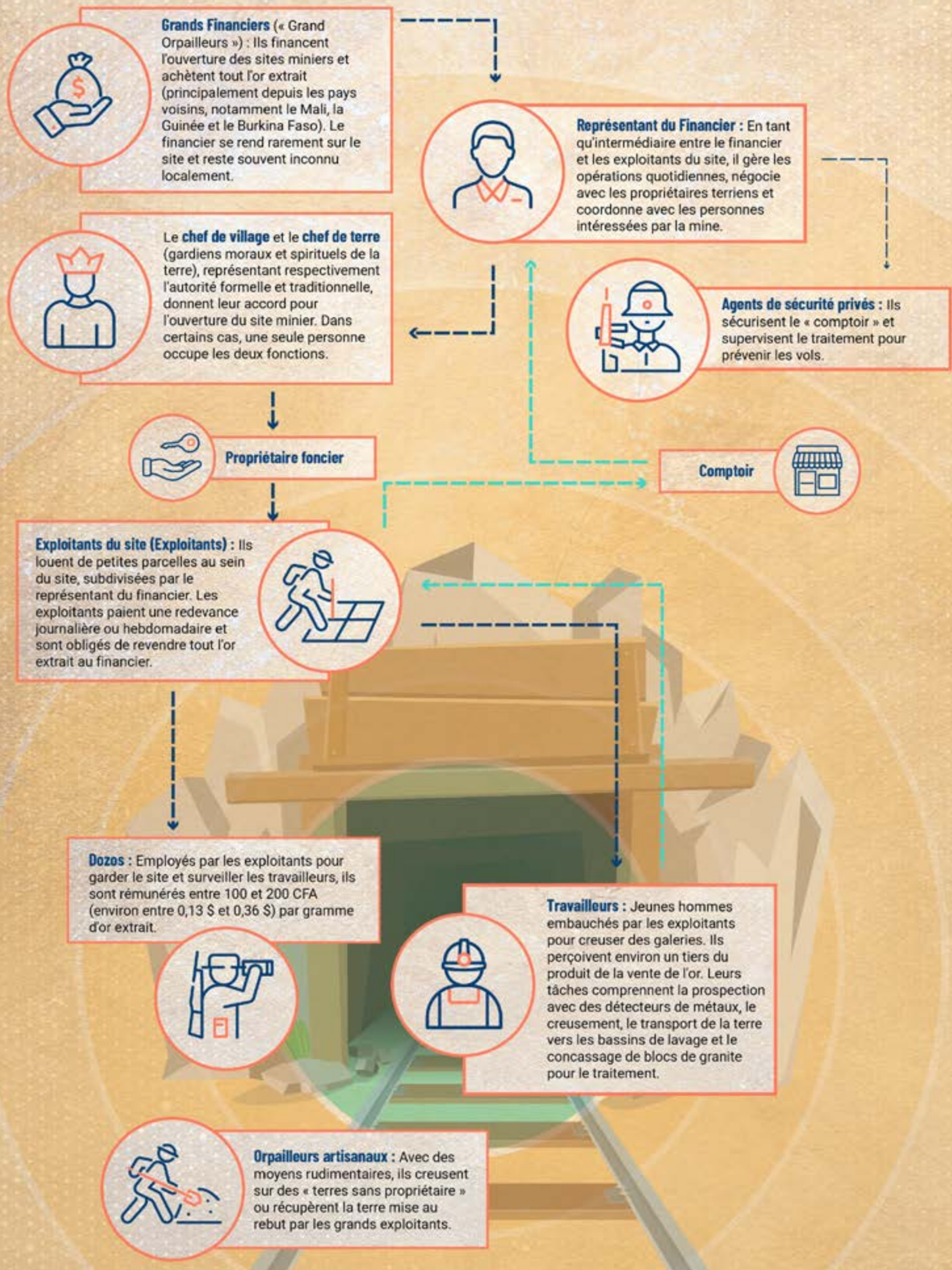


Figure 4 - Acteurs clés dans la chaîne d'approvisionnement de l'extraction aurifère



L'or brut extrait est vendu directement sur le site minier au représentant du financier. Après une période de travail pouvant durer d'une seule journée à une semaine entière, les transactions ont lieu au *comptoir*, où les exploitants revendent l'or extrait par leurs équipes à un prix fixé au préalable par le financier.¹⁷⁵ L'or est ensuite discrètement acheminé hors du site, comme l'explique un orpailleur local : « Personne ne sait quand l'or acheté quitte le site. Vous pouvez passer des semaines là-bas sans jamais le voir ». ¹⁷⁶

La plupart des témoignages indiquent que l'or acheté est revendu au Mali, et deux principales routes se dégagent de ces récits. La première implique un passage par Bouaké, où sont basés les principaux financeurs des sites miniers ; des éléments suggèrent que le Groupement spécial de lutte contre l'orpaillage illégal y a procédé à des arrestations liées à ces activités.¹⁷⁷ La seconde route conduit l'or directement de Tengréla vers le Mali. Pour faciliter ce commerce, des compagnies de transport reliant les deux localités ont été mises en place dans la ville, principalement gérées par des opérateurs burkinabè et maliens.¹⁷⁸

L'orpaillage illégal constitue la colonne vertébrale du développement socio-économique de cette région : « La croissance de [Tengréla], la construction des bâtiments et l'expansion du commerce sont toutes liées à l'exploitation aurifère ». ¹⁷⁹ Cette transformation reflète deux dynamiques convergentes. Premièrement, les revenus issus de l'orpaillage sont directement réinvestis dans la ville par des exploitants burkinabè, guinéens ou maliens prospères : « Ils vendent l'or au Mali et reviennent investir ici ». ¹⁸⁰ Deuxièmement, une campagne menée par le gouvernement pour réduire les risques sécuritaires a encouragé les orpailleurs à quitter les camps ruraux de fortune pour s'installer durablement en zone urbaine. Cette initiative a incité beaucoup d'entre eux à construire des maisons à Tengréla et à se lancer dans l'exploitation aurifère ou dans des activités connexes,¹⁸¹ transformant ainsi l'économie locale. En plus de ces dynamiques, des acteurs locaux occupant des positions sociales importantes sont également entrés dans le secteur. Le chef du village de Zanékaha, par exemple, aurait financé la construction de la sous-préfecture de sa communauté entièrement grâce aux revenus miniers.¹⁸² À Papara, l'orpaillage a supplanté toutes les autres activités : « Ce qui était autrefois une pratique clandestine est devenu un phénomène ouvertement illégal, car il n'est plus dissimulé, en raison de la complicité de l'administration et des forces de sécurité. L'ancien sous-préfet de la ville était impliqué et a été démis de ses fonctions. Les activités illégales ont diminué depuis que la gendarmerie a mené une opération dans la ville ». ¹⁸³

175 Entretien avec un orpailleur, Bagoué, août 2025.

176 Entretien avec un orpailleur, Bagoué, août 2025.

177 Informations officielles de la police nationale. Une personne a été arrêtée en possession de près d'un demi-milliard de francs CFA (469 446 690 francs CFA), de 350 dollars américains, de 60 euros et de 25 livres sterling.

178 L'information provient d'entretiens distincts avec un orpailleur, un fonctionnaire et un représentant d'une organisation non gouvernementale, Tengréla, août 2025.

179 Entretien avec un représentant des jeunes, Tengréla, août 2025.

180 Entretien avec un représentant des jeunes, Tengréla, août 2025.

181 Entretien avec un représentant d'une organisation internationale, Tengréla, août 2025.

182 Entretien avec un membre d'une organisation non gouvernementale locale, Tengréla, août 2025.

183 Entretien avec un fonctionnaire, Papara, août 2025.

Des événements récents suggèrent un lien entre l'orpaillage illégal et le financement du terrorisme. À la fin de l'année 2024, une importante opération a été menée par les forces de sécurité à Papara pour arrêter le président d'une coopérative d'orpaillage artisanal,¹⁸⁴ soupçonné de financer le terrorisme. La perquisition a permis de découvrir 25 kilogrammes d'or, des armes à feu et une installation clandestine de fusion dans sa résidence, ainsi que des preuves de transactions avec un individu malien étroitement lié à des groupes terroristes opérant au Mali.¹⁸⁵ En janvier 2025, plusieurs individus ont été arrêtés à Tengréla et leurs biens saisis : « Parmi les personnes arrêtées, certaines avaient accompli des actes remarquables au profit de la région et étaient considérées comme des modèles de réussite sociale [...]. Les personnes arrêtées sont poursuivies pour financement du terrorisme. Elles sont soupçonnées d'entretenir des liens avec des acheteurs maliens ayant des connexions avec des terroristes au Mali ». ¹⁸⁶ Ces épisodes ont été suivis de changements administratifs visant à réduire les risques potentiels de corruption.

Commerce transfrontalier et contrebande

Les données de terrain confirment que la frontière entre commerce transfrontalier et contrebande est souvent floue, les mêmes produits circulant dans les deux circuits. Dans le Bounkani, un important trafic de diverses marchandises, allant des produits agricoles aux biens de consommation courante, est observé. Des produits agricoles commerciaux quittent la région pour le Burkina Faso et le Ghana : « Le cacao provenant du sud du pays transite par Bouna et Doropo vers le Burkina Faso. Environ 200 tonnes de cacao ont été saisies en 2025 ». ¹⁸⁷ En avril 2025, un chargement de plus de 300 tonnes de noix de cajou réparties dans 13 camions a été intercepté par la gendarmerie de Bouna. L'organisateur de l'opération, un membre de la communauté Lobi, a été arrêté en août 2025 et présenté devant le Pôle pénal économique et financier. Les premières investigations ont mis en évidence des contacts avec des membres de groupes terroristes, conduisant le parquet antiterroriste à reprendre l'affaire. ¹⁸⁸ En février 2025, 20 tonnes de médicaments de qualité inférieure, d'une valeur d'environ 1 milliard de francs CFA, ont été saisies par la gendarmerie de Bouna. ¹⁸⁹ Ces produits, cachés dans plusieurs camions en provenance du Ghana, étaient destinés à un réseau couvrant le nord du pays : les marchandises reçues à Bouna étaient distribuées à des clients de Boundiali, Ferkessédougou, Korhogo, Tengréla et d'autres localités, les villes de destination étant explicitement indiquées sur les emballages. ¹⁹⁰ Des marchandises contrefaites – notamment des denrées alimentaires (café, lait, huile, riz) et des biens de consommation (eau de

184 Sionfolo Soro, Vive tension entre forces de l'ordre et jeunes de Papara suite à une tentative d'arrestation d'un PCA de la coopérative Tiéborogo, January 2025, <https://www.aip.ci/149665/cote-divoire-aip-vive-tension-entre-forces-de-lordre-et-jeunes-de-papara-suite-a-une-tentative-darrestation-dun-pca-de-la-cooperative-tieborogo/>.

185 Entretien avec un responsable d'une organisation internationale, Bagoué, août 2025.

186 Entretien avec un fonctionnaire, Tengréla, août 2025.

187 Entretien avec un journaliste, Bouna, août 2025.

188 Entretien avec un agent des forces de défense et de sécurité du Bounkani, Bounkani, août 2025.

189 Entretien avec un agent des forces de défense et de sécurité du Bounkani, Bounkani, août 2025.

190 Entretien avec un agent des forces de défense et de sécurité du Bounkani, Bounkani, août 2025.



Javel, cigarettes, machettes, savon, textiles, dentifrice, etc.) — circulent entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Bien que les entretiens n'aient pas révélé de lien direct entre ces réseaux de trafic, principalement gérés par des acteurs nationaux, ils ont indiqué que ces groupes pourraient potentiellement utiliser ces routes établies pour s'approvisionner en carburant et en produits pharmaceutiques. Le trafic de carburant est particulièrement notable en raison de ses liens potentiels avec les groupes terroristes opérant dans la région du Sahel. De jeunes hommes de Bolé, Moro-Moro et Tougbô agissent comme intermédiaires logistiques et, parfois en collusion avec des stations-service — particulièrement à Tougbô — remplissent des jerricans et les transportent de nuit vers des villages proches de la frontière. Selon les témoignages, des individus soupçonnés d'être liés à des organisations terroristes ou extrémistes violentes paient trois fois le prix à la pompe : un jerrican de 20 litres vendu 17 000 francs CFA (environ 30 USD) à la station est acheté à plus de 50 000 francs CFA (soit 89 USD).

À Tengréla, l'activité commerciale transfrontalière est particulièrement intense en raison d'une combinaison de facteurs géographiques, sociaux et infrastructurels. La ville est bordée par le Mali sur tous ses flancs, à l'exception de son accès sud, et abrite une importante communauté malienne dotée de réseaux commerciaux transfrontaliers anciens et bien établis. Cette configuration — caractérisée par une frontière de 200 kilomètres avec un seul poste de contrôle officiel — combinée à une présence limitée de l'État, a favorisé l'émergence d'un vaste réseau informel : on estime que des dizaines, voire plus de 200 pistes non officielles contournent entièrement les douanes formelles.¹⁹¹ Selon les entretiens avec les autorités locales, les activités de contrebande le long de ces routes sont dominées par deux catégories de marchandises : les matelas et les motos, qui sont régulièrement acheminés depuis Tengréla, en Côte d'Ivoire, vers le Mali via des points de passage non officiels. S'agissant des motos, un fonctionnaire local a rapporté : « Environ 50 motos démontées arrivent chaque jour d'Abidjan à Tengréla. De jeunes hommes les assemblent devant des magasins de stockage puis les transportent au Mali par des pistes secondaires ».¹⁹² Ces activités sont très lucratives : certains individus peuvent gagner environ 75 000 francs CFA (120 USD) par semaine, soit l'équivalent du salaire minimum, en assemblant jusqu'à 30 motos. Le transport des marchandises à travers la frontière peut rapporter entre 15 000 et 25 000 francs CFA (24–40 USD) selon la saison et l'urgence. Face à ces opportunités financières, de nombreux jeunes de la localité se sont spécialisés dans ces activités. Un commerce transfrontalier similaire de motos a été observé dans le Bounkani, révélant des liens avec des groupes terroristes : entre 2023 et fin 2024, un nombre croissant de motos étaient vendues à des terroristes par l'intermédiaire de commerçants opérant depuis la Côte d'Ivoire. Un vendeur de motos de Doropo, arrêté par la police ivoirienne en octobre 2024, employait de jeunes hommes — surnommés « *les bons petits* » — pour livrer des motos à des terroristes présumés dans des localités burkinabè telles qu'Hélintira, Loropeni

191 Entretien avec un agent de police et des représentants d'organisations non gouvernementales, Bounkani, août 2025.

192 Entretien avec un fonctionnaire, Tengréla, août 2025.

et Mangodara. Les terroristes auraient payé trois fois le prix du marché, et chaque livraison rapportait au coursier une commission de 250 000 francs CFA (400 USD).¹⁹³ Les matelas arrivent également par centaines à Tengréla, à destination du Mali. Si le commerce vers le Mali a toujours été conséquent, l'augmentation récente des flux de motos et de matelas – principalement via des pistes non officielles – inquiète les autorités locales, qui suspectent un lien avec l'expansion récente de l'influence de groupes terroristes dans le sud du Mali, à proximité de la frontière ivoirienne.¹⁹⁴ Ces flux illustrent comment des chaînes d'approvisionnement licites peuvent être réorientées au sein d'économies informelles, créant des opportunités que peuvent exploiter des acteurs criminels et, potentiellement, des groupes terroristes pour des objectifs logistiques et financiers.



Figure 5 : Trafics illicites en Côte d'Ivoire

SCHEMAS TRANSACTIONNELS ET FORMES DE CONVERGENCE ÉMERGENTE

La relation entre les activités criminelles et les acteurs terroristes en Côte d'Ivoire se caractérise avant tout par une interaction pragmatique et transactionnelle. La taxonomie en quatre catégories proposée dans cette étude met clairement en évidence l'absence de la catégorie « conflit » : aucune preuve d'hostilité directe, violente et persistante n'a été recueillie dans les régions et économies examinées.

¹⁹³ Entretien avec un agent des forces de sécurité, Doropo, août 2025.

¹⁹⁴ Global Initiative Against Transnational Organized Crime, Motorbike trafficking is critical to armed groups' mobility in the Sahel, Risk Bulletin No. 7, April 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-007/03-motorbike-trafficking-critical-to-armed-groups-mobility.html>.



Bien que certains rapports fassent état de pressions exercées par des groupes terroristes sur des individus impliqués dans des activités illicites, comme l'orpaillage dans le parc de la Comoé,¹⁹⁵ ces situations demeurent des cas isolés, sans pour autant dégénérer en affrontements d'ampleur. La Côte d'Ivoire a toutefois connu une augmentation des activités criminelles, marquées par la corruption, le trafic de drogues, les crimes environnementaux, la contrefaçon et la fraude. Beaucoup de ces infractions sont liées au blanchiment d'argent, notamment via le secteur immobilier, ainsi qu'à une vulnérabilité croissante au financement du terrorisme.¹⁹⁶

Bien qu'il soit difficile d'examiner pleinement la catégorie de coexistence, dans la mesure où les acteurs extrémistes violents ne sont pas installés en Côte d'Ivoire mais réalisent plutôt des incursions et/ou exploitent certains marchés pour financer leurs activités ou s'approvisionner, il apparaît raisonnable d'affirmer que cette coexistence s'applique à certains marchés et dans certaines zones. C'est par exemple le cas du trafic de drogues, un secteur qui semble être majoritairement géré par des réseaux criminels organisés. Les cartels d'Amérique latine jouent un rôle central dans la production et le transport de cocaïne, tandis que les réseaux criminels libanais sont impliqués dans les activités de blanchiment d'argent et, dans une certaine mesure, dans la distribution en gros.¹⁹⁷ De grandes organisations criminelles européennes, dont la 'Ndrangheta,¹⁹⁸ les réseaux galiciens et des trafiquants néerlandais – sont fortement impliquées dans le commerce de la cocaïne en Afrique de l'Ouest.¹⁹⁹ La saisie de plus de deux tonnes de cocaïne en 2022, ainsi que l'enquête ayant conduit à l'arrestation de Miguel Ángel Devesa, ont révélé un réseau hautement sophistiqué faisant de la Côte d'Ivoire un nœud stratégique pour les flux transnationaux de drogue.²⁰⁰ En utilisant les ports d'Abidjan et de San Pedro, ce réseau acheminait de la cocaïne de haute pureté en provenance d'Amérique du Sud, en collaboration étroite avec des cartels latino-américains et des acteurs régionaux du Ghana et du Nigéria pour le traitement et la distribution. Les investigations ont également mis en lumière une corruption systémique facilitant ce commerce, impliquant des policiers, des responsables portuaires et même des militaires chargés de sécuriser les routes et d'éviter les contrôles. Bien que des liens potentiels avec le financement du

195 William Assanvo, Côte d'Ivoire must cut ties between terrorists and illicit markets, 18 September 2023, <https://issafrica.org/iss-today/cote-divoire-must-cut-ties-between-terrorists-and-illicit-markets>.

196 GIABA, Anti-money laundering and counter-terrorist financing measures – Côte d'Ivoire, Second Round Mutual Evaluation Report, 2023, <https://www.fatf-gafi.org/content/dam/fatf-gafi/fsrb-mer/Cote-d-Ivoire-MER-Giaba-2023.pdf.coredownload.inline.pdf>.

197 Lucia Bird, Kingsley Madueke, Mouhamadou Kane, Cocaine markets in West Africa: Mapping impacts, routes, trends and actors, Global Initiative Against Organized Crime, March 2026, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-drug-markets-in-west-africa/>

198 Lucia Bird, Saša Đorđević, Fatjona Mejdini, Under the Radar: Western Balkans' cocaine operations in West Africa, Global Initiative Against Organized Crime, September 2025, p. 38, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/08/Lucia-Bird-et-al-Under-the-radar-Western-Balkans-cocaine-operations-in-West-Africa-GI-TOC-September-2025.pdf>.

199 Lucia Bird, Kingsley Madueke, Mouhamadou Kane, Cocaine markets in West Africa: Mapping impacts, routes, trends and actors, Global Initiative Against Organized Crime, March 2026, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-drug-markets-in-west-africa/>

200 Marine Jeannin, Le narcotrafic en Côte d'Ivoire selon Miguel Angel Devesa Mera : « Ma vie est très agitée et je brasse beaucoup d'argent », Le Monde, 2 April 2024, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/04/02/le-narcotrafic-en-cote-d-ivoire-selon-miguel-angel-devesa-mera-ma-vie-est-tres-agitee-et-je-brasse-beaucoup-d-argent_6225610_3212.html.

terrorisme aient été examinés, aucune preuve n'a été trouvée pour ce cas précis.²⁰¹ En outre, au-delà des dynamiques propres au trafic de drogues, bien que les acteurs extrémistes violents soient, directement ou indirectement, impliqués dans certaines économies illégales des régions du Nord, ils n'occupent généralement pas l'ensemble du secteur : ils en exploitent plutôt une part, sans saturer ni monopoliser l'activité.

Poussés par l'objectif d'exploiter les économies informelles et illicites, les groupes terroristes s'engagent souvent dans des relations collaboratives lorsqu'ils entrent sur un marché, agissant comme des clients à forte valeur ou « premium ». Cela se manifeste notamment par les acheteurs liés à l'extrémisme dans la région du Bounkani, qui paient presque trois fois le prix officiel du carburant, ou encore par le commerce de motos à Tengréla, devenu une véritable chaîne logistique professionnalisée. La contrebande de différents types de marchandises, allant des matelas aux produits pharmaceutiques, s'inscrit également dans une logique essentiellement transactionnelle.

Bien qu'ils relèvent encore d'une forme de coopération, deux secteurs apparaissent particulièrement exposés à un risque de convergence : l'économie du bétail et l'orpaillage. Dans le premier cas, les interactions, incluant le vol et la revente de bétail, mais aussi des formes plus larges de contrebande et de soutien logistique, peuvent remplir une double fonction, combinant opportunité économique, alignement idéologique et soutien politique au niveau communautaire. Ces relations se manifestent à travers des échanges fonctionnels, tels que l'approvisionnement en carburant et en motos, des stratégies de dissimulation (par exemple l'intégration de bétail volé dans des troupeaux légitimes) et la facilitation logistique le long de pistes non officielles. Si la coopération vise avant tout des gains opérationnels, les interactions dans ce secteur sont étroitement liées à l'influence locale, à la légitimité et aux dynamiques de pouvoir qui, à long terme, pourraient favoriser une transition de la coopération vers une véritable convergence. Dans le secteur de l'orpaillage, le potentiel de convergence découle moins de griefs sociaux que de la forte liquidité du commerce et de l'influence d'élites locales. À Papara et Tengréla, des arrestations de haut niveau ont visé des individus impliqués dans le secteur aurifère et liés à des groupes extrémistes violents au Mali. Souvent perçus comme des modèles de réussite locale, ces individus se sont révélés gérer des infrastructures spécialisées servant à la fois le commerce illégal d'or et le financement d'activités terroristes. Ces évolutions ont favorisé l'émergence d'acteurs hybrides, notamment des entrepreneurs miniers jouant également le rôle de facilitateurs pour les groupes terroristes.

Le cas ivoirien illustre un ensemble de conditions favorables qui, combinées, créent un terrain propice aux interactions entre organisations extrémistes violentes et acteurs criminels. Ces conditions incluent : la porosité des frontières et l'existence de nombreuses pistes non officielles permettant la circulation de marchandises et de personnes avec une surveillance minimale ; des économies de l'ombre dans les zones frontalières, où le commerce informel est culturellement ancré et économiquement attractif pour les communautés locales ; et des mécanismes de gouvernance

201 Entretien avec une unité judiciaire spécialisée, Abidjan, juillet 2025.





qui offrent une couverture aux transactions illicites. Les incitations économiques amplifient ces vulnérabilités structurelles. Les écarts de prix transfrontaliers concernant le bétail, la viande ou le carburant créent, par exemple, des opportunités lucratives, tandis que la portabilité et la forte valeur d'actifs tels que l'or les rendent particulièrement attractifs pour déplacer, stocker ou transférer des fonds. En parallèle, les écosystèmes logistiques informels – incluant des jeunes coursiers, des assembleurs de motos et des opérateurs de transport – fournissent des services flexibles et à faible coût que les acteurs terroristes peuvent exploiter sans s'exposer directement au risque opérationnel. Ces arrangements constituent ce que l'on peut décrire comme des marchés de services, où les groupes extrémistes achètent des capacités de mobilité, de dissimulation et de distribution, plutôt que de s'intégrer sur le plan organisationnel aux groupes criminels. Cependant, des relations transactionnelles et opportunistes peuvent évoluer vers une collaboration plus stable et une co-gouvernance des marchés illicites, brouillant progressivement la frontière entre économies criminelles et terroristes.

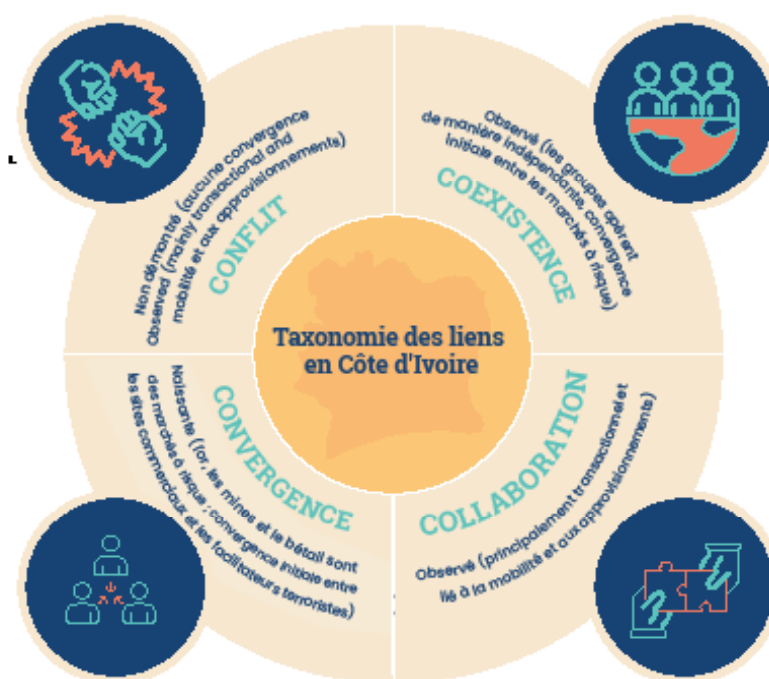


Figure 6 : Cartographie de la taxonomie des liens en Côte d'Ivoire

NIGERIA



Le paysage sécuritaire du Nigéria demeure volatil malgré une baisse du nombre d'attaques terroristes depuis 2024. Alors que Boko Haram s'est officiellement fragmenté en 2016 en ISWAP et Jama'atu Ahlis-Sunna Lidda'awati wal-Jihad (JAS), les communautés locales peinent souvent à distinguer les deux, utilisant fréquemment Boko Haram comme terme générique pour désigner les acteurs terroristes.²⁰² Bien que les incidents aient diminué de 37 % en 2024, les pertes en vies humaines ont augmenté de 6 %, principalement en raison des affrontements entre JAS et ISWAP,²⁰³ avec les civils comme principales victimes. Le pays est actuellement confronté à un double défi sécuritaire. Dans le nord-est, l'État de Borno reste l'épicentre des activités d'ISWAP et de JAS. Parallèlement, le nord-ouest – notamment les États de Kebbi, Niger, Sokoto et Zamfara – connaît une évolution complexe des menaces au-delà du banditisme traditionnel. Entre la fin de l'année 2025 et le premier trimestre de 2026, des combattants, souvent attribués aux Lakurawa, ont mené des raids meurtriers à Kebbi et Sokoto, tuant des dizaines de personnes et se heurtant aux forces de sécurité. L'origine des Lakurawa est difficile à retracer, bien que, selon différentes sources, le groupe ait débuté comme une milice d'autodéfense composée d'éleveurs du Mali et du Niger, ensuite engagée pour combattre les bandits dans le nord-ouest du Nigéria. Avec le temps, il s'est transformé en une faction armée imposant une interprétation religieuse stricte, taxant les communautés et menant des attaques violentes, ce qui a conduit le Gouvernement nigérian à le déclarer organisation terroriste en janvier 2025. Les expériences et témoignages des populations vivant dans les zones affectées remettent en question l'existence d'un groupe cohérent et uniforme, d'autant plus que les combattants eux-mêmes ne se désignent pas comme Lakurawa.²⁰⁴ Bien que le modus operandi des Lakurawa indique de possibles liens avec Ansaru et le JNIM, le groupe aurait prêté allégeance à l'EIGS,²⁰⁵ ce qui suggère que le terme Lakurawa pourrait être utilisé pour décrire des membres affiliés à la fois à l'EIL/Daech et à Al-Qaïda.²⁰⁶ Leurs opérations incluent le vol de bétail, l'enlèvement et la contrebande d'or, créant une situation convergente qui brouille la frontière entre extrémisme idéologique et la violence motivée par le profit.

202 Le terme « Boko Haram » étant encore largement utilisé dans le langage courant, il est conservé lorsqu'il s'agit de retranscrire fidèlement les propos des personnes interrogées, afin de préserver l'intégrité des données de terrain. En revanche, « JAS » et « ISWAP » sont utilisés dans les analyses.

203 Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2025: Measuring the Impact of Terrorism*, Sydney, March 2025, p. 27, <https://www.economicsandpeace.org/report/global-terrorism-index-2025>.

204 Pour plus d'informations, voir: Rufa'i, Murtala Ahmed, 'Importing Militant Jihadists: Analysing the Response of Traditional Authorities to Muslim Youth Extremism in the Nigeria-Niger Border Areas of Sokoto State', *Traditional Authority and Security in Contemporary Nigeria*, Routledge, 2023, pp. 151-168; https://unidir.org/wp-content/uploads/2025/03/UNIDIR_Lakuwara_North_West_Nigeria_Newest_Threat.pdf; <https://www.jeuneafrique.com/1740578/politique/qui-sont-les-lakurawa-qui-sement-la-terreur-au-nigeria/>.

205 United Nations, Security Council, *Letter dated 21 July 2025 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolutions 1267 (1999), 1989 (2011) and 2253 (2015) concerning Islamic State in Iraq and the Levant (Da'esh), Al-Qaida and associated individuals, groups, undertakings and entities addressed to the President of the Security Council*, S/2025/482, 2025, <https://docs.un.org/en/S/2025/482>.

206 James Barnett, *Who Are Nigeria's "Newest" Jihadist Militants?*, 15 October 2025, <https://www.hudson.org/terrorism/who-are-nigerias-newest-jihadist-militants-james-barnett>.



Selon les personnes interrogées, les Lakurawa maintiennent un contrôle dominant sur presque toutes les zones de l'administration locale de Tangaza, à l'exception de quelques villes, tandis que dans le Gudu, leur présence s'étend à la plupart des zones situées en dehors de la ville principale.²⁰⁷ Des combattants qualifiés de Boko Haram par les répondants auraient établi des bastions dans le centre-nord du Nigéria.²⁰⁸ Dans l'État du Niger, l'arrestation du chef d'Ansaru, Mal Mahmuda, à la mi-2025, a entraîné d'importants changements organisationnels au sein du groupe. À la suite de ce changement de direction, Ansaru a déplacé sa base du parc national de Kainji — un bastion de longue date servant également de refuge stratégique — vers Babana, à la frontière entre le Bénin et le Niger.²⁰⁹ Ce déplacement semble en partie motivé par la pression croissante d'une faction nouvellement établie du JNIM, cherchant à renforcer son influence dans la région, ce qui a créé des tensions intergroupes et intensifié la concurrence territoriale.

L'abandon du parc national de Kainji, qui a longtemps fourni couverture et avantages logistiques, suggère que la position transfrontalière de Babana offre désormais à Ansaru des opportunités de contrebande, de recrutement et une plus grande flexibilité opérationnelle.²¹⁰ Dans l'État d'Oyo, des acteurs armés — décrits dans certains rapports comme comprenant des individus d'origine peule — traversent la réserve forestière reliant les États de Kwara et du Niger, opérant à Saki avant de se replier au-delà des frontières étatiques.²¹¹

LES ÉCONOMIES ILLICITES ET LEUR IMPACT SYSTÉMIQUE

Les données recueillies dans les États du Niger, d'Oyo et de Sokoto mettent en lumière un réseau complexe de différentes activités illicites, incluant le trafic d'armes et de drogues, l'exploitation minière illégale ainsi que les enlèvements contre rançon.

Le long des corridors de transit du nord du Nigeria, des drogues²¹² et des opioïdes pharmaceutiques, principalement le tramadol, circulent par des routes reliant le Bénin, le Ghana, le Niger et le Nigeria.²¹³ Les drogues passent par des centres de transit locaux tels que Saki, dans l'État d'Oyo,²¹⁴ pour être vendues dans des zones urbaines comme Kwannawa et Mami Market à Sokoto, où l'on observe une augmentation de la consommation de drogues parmi les jeunes et une normalisation du commerce de stupéfiants.²¹⁵

207 Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, Gudu LGA, État de Sokoto, août 2025.

208 Entretien avec un responsable clérical affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025.

209 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

210 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

211 Discussion de groupe avec les autorités locales, les représentants communautaires et les membres des services de sécurité locaux, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025.

212 Certaines variétés de cannabis sont cultivées à l'intérieur du Nigeria, tandis que des variétés plus puissantes, connues sous les noms de « Loud » et « Colorado », sont introduites clandestinement depuis l'étranger.

213 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, Illela LGA, État de Sokoto, août 2025.

214 Entretien avec un responsable des forces de l'ordre, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025.

215 Entretien avec un agent pénitentiaire, État de Sokoto, août 2025.

Des armes sont introduites en contrebande à travers les frontières poreuses du Nigeria, principalement vers les régions nord et centre du pays, en particulier par des routes reliant le Nigeria au Bénin, au Burkina Faso, à la Libye, au Mali et au Niger,²¹⁶ au profit d'acteurs transfrontaliers, notamment les Lakurawa et les réseaux de bandits.²¹⁷ On estime également que des armes de qualité militaire sont introduites dans le pays par avion dans les zones frontalières de Sokoto²¹⁸ ou dissimulées dans des véhicules.²¹⁹ À l'intérieur du Nigeria, des chefs de bandes armées et des groupes terroristes participent aussi à la circulation interne et à la revente d'armes, alimentant des réseaux qui s'étendent de l'État du Niger jusqu'à Bauchi, Kogi et Taraba.²²⁰ Parallèlement, des armes produites localement ainsi que des armes importées circulent dans des plaques tournantes du transit situées dans le sud, comme l'État d'Oyo, ce qui suggère la coexistence d'une production artisanale avec des armes importées.²²¹

L'enlèvement contre rançon constitue une activité clé à la fois pour les réseaux criminels à but lucratif et pour les groupes extrémistes violents, les frontières entre les deux restant floues. Les enlèvements dans l'État d'Oyo visent principalement des personnes aisées ou des agriculteurs étrangers. Les ravisseurs traversent les frontières étatiques ou nationales pour échapper à la capture.²²² À l'inverse, dans l'État de Sokoto, certains récits indiquent que des groupes tels que les Lakurawa interviennent parfois pour réprimer les enlèvements menés par des bandits, soulignant une dynamique complexe entre banditisme, influence insurgée et contrôle territorial, débouchant parfois sur des affrontements entre acteurs terroristes et criminels.²²³ Dans l'État du Niger, des informateurs et des responsables locaux rapportent que tant les bandits que les acteurs terroristes pratiquent l'enlèvement comme principale source de revenus.²²⁴ Des témoignages communautaires provenant de Shiroro indiquent que les rançons exigées ne se limitent pas à des paiements en espèces (souvent autour de 2 millions de nairas, soit environ 1 480 USD),

216 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025 ; Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, Tangaza LGA, État de Sokoto, août 2025

217 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, Tangaza LGA, État de Sokoto, août 2025 ; Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, Gudu LGA, État de Sokoto, août 2025.

218 Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, Gudu LGA, État de Sokoto, août 2025.

219 . Un camion a été intercepté dans l'État de Kwara transportant des munitions dissimulées – Entretien avec un agent des douanes, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025.

220 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025 ; Discussion de groupe avec des habitants locaux, Shiroro LGA, État du Niger, août 2025

221 Entretien avec un responsable des forces de l'ordre, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025.

222 Entretien avec un responsable cléricale affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025 ; Entretien avec un responsable des forces de l'ordre, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025 ; Discussion de groupe avec les autorités locales, les représentants communautaires et les membres des services de sécurité locaux, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025

223 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, Illela LGA, État de Sokoto, août 2025 ; Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, Gudu LGA, État de Sokoto, août 2025 ; Entretien avec un agent pénitentiaire, État de Sokoto, août 2025.

224 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025 ; Entretien avec un professionnel de la santé, État du Niger, août 2025.



mais incluent également des biens tels que du cannabis, du carburant ou du tramadol.²²⁵ Si la motivation économique demeure la principale, dans certaines zones du nord l'enlèvement remplit aussi des fonctions politiques, renforçant le pouvoir et la légitimité de groupes armés qui taxent les communautés, négocient les libérations et utilisent les enlèvements comme outil de contrôle dans des régions contestées.²²⁶

L'exploitation des ressources naturelles semble constituer une activité cruciale tant pour les acteurs criminels que pour les groupes terroristes. Dans l'État du Niger, l'exploitation minière illégale, en particulier celle de l'or, est l'une des activités criminelles les plus courantes : « C'est grâce à ces activités minières qu'ils génèrent des revenus autres que le trafic d'armes ». ²²⁷ L'exploitation minière illégale est souvent liée à des réseaux plus larges impliqués dans les enlèvements et le vol de bétail.²²⁸ Selon des membres des communautés, l'insécurité est délibérément orchestrée pour permettre l'exploitation minière illégale et la captation des ressources.²²⁹ Dans l'État de Sokoto, par exemple, l'insécurité a poussé les exploitants miniers agréés à abandonner des zones non réglementées, devenues vulnérables à l'exploitation informelle.²³⁰ Dans l'État du Niger, des témoignages provenant de Borgu révèlent que l'exploitation forestière et la pêche illégales s'entrelacent récemment avec les activités des groupes armés, les bandits et les groupes terroristes y établissant des bases d'entraînement dans les zones forestières tel que le parc national de Kainji, où ils tirent parti à la fois du couvert naturel et de la valeur des ressources

²²⁵ Discussion de groupe avec des habitants locaux, Shiroro LGA, État du Niger, août 2025.

²²⁶ Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

²²⁷ Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

²²⁸ Entretien avec un professionnel de la santé, État du Niger, août 2025.

²²⁹ Discussion de groupe avec des habitants locaux, Shiroro LGA, État du Niger, août 2025.

²³⁰ Entretien avec un professionnel de la sécurité, État de Sokoto, août 2025.

de ces zones protégées.²³¹ Les bûcherons locaux rapportent être contraints par des acteurs armés de continuer à abattre du bois et à le transporter en échange de protection et d'accès, faisant de l'exploitation forestière à la fois un mécanisme de survie et un moyen de financer des acteurs violents.²³² Dans l'État de Sokoto, la collecte et le commerce du bois de chauffe brouillent également la frontière entre moyens de subsistance et collaboration criminelle, des ramasseurs et vendeurs de bois étant signalés comme informateurs et fournisseurs au service des bandits et des Lakurawa, leur apportant bois, carburant et nourriture dans leurs camps en brousse.²³³ Cette intersection entre commerce local, réseaux de contrebande et logistique de groupes extrémistes violents reflète des dynamiques observées dans l'État du Niger, où des répondants décrivent un vaste trafic de carburant, de véhicules, de motos et de produits chimiques tels que l'acide sulfurique utilisé pour la fabrication d'engins explosifs improvisés.²³⁴ Les victimes d'enlèvement sont même contraintes de fournir du carburant dans le cadre des paiements de rançon, illustrant la manière dont la contrebande est intégrée aux économies de conflit.²³⁵ À Saki, dans l'État d'Oyo, des responsables et des résidents reconnaissent la contrebande de carburant et le transport de marchandises illicites comme le riz et les véhicules via les frontières terrestres avec le Bénin, notant que ces pratiques se sont normalisées dans le commerce local malgré les interdictions gouvernementales,²³⁶ et qu'elles sont facilitées par une gestion frontalière faible, la complicité d'acteurs locaux et l'adaptabilité des contrebandiers.²³⁷

Le trafic illicite et les activités criminelles sont également liés à la traite des êtres humains et au trafic de migrants, l'exploitation de la main-d'œuvre se chevauchant avec l'exploitation minière informelle à Saki West, dans l'État d'Oyo,²³⁸ l'exploitation sexuelle dans l'État du Niger²³⁹ et la traite d'enfants dans l'État de Sokoto.²⁴⁰

La présence de terroristes et d'acteurs armés évolue constamment, créant un environnement volatile et imprévisible qui affecte les communautés locales tout en rendant difficiles les interventions ciblées. Dans l'État du Niger, la présence du JNIM a modifié la géographie du trafic et de l'exploitation minière, prenant progressivement le contrôle de zones frontalières et remodelant les routes utilisées pour les flux d'armes

231 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

232 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

233 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, Illela LGA, État de Sokoto, août 2025.

234 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

235 Entretien avec un professionnel de la sécurité, État du Niger, août 2025 ; Discussion de groupe avec des habitants locaux, zone de gouvernement local de Shiroro (Shiroro LGA), État du Niger, août 2025.

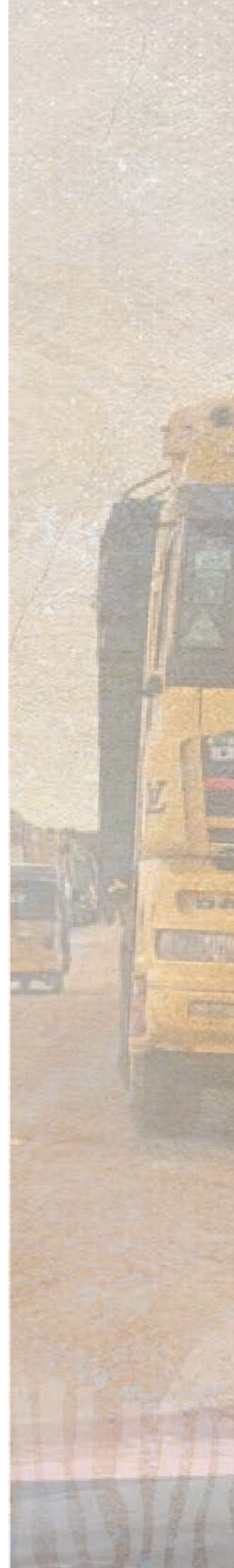
236 Entretien avec un responsable clérical affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025 ; Entretien avec un fonctionnaire public, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025 ; Entretien avec un agent des forces de l'ordre, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025.

237 Entretien avec un fonctionnaire public, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025.

238 Les activités minières à Saki West, dans l'État d'Oyo, seraient en grande partie légales et autorisées, et se concentreraient sur des pierres précieuses, telles que les gemmes, plutôt que sur l'or – Entretien avec un fonctionnaire public, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025 ; Entretien avec un agent des forces de l'ordre, Saki West LGA, État d'Oyo, août 2025.

239 Discussion de groupe avec des habitants locaux, Shiroro LGA, État du Niger, août 2025.e

240 Entretien avec un professionnel de la sécurité, État de Sokoto, août 2025





et de ressources.²⁴¹ Parallèlement, dans l'État de Sokoto, les attaques répétées et l'expansion des territoires contrôlés par les bandits ont contraint des milliers de personnes à chercher refuge dans des villes voisines telles qu'Illela, Gwadabawa et Tangaza, tandis que les Lakurawa déplacent leurs activités vers des localités auparavant épargnées.²⁴² Ces déplacements ont généré de nouvelles pressions humanitaires tout en accroissant la vulnérabilité des communautés frontalières.

Le niveau de sensibilisation des communautés locales quant aux possibles liens entre les activités décrites ci-dessus et les acteurs terroristes varie selon la nature et l'ampleur du trafic illicite. Dans les États du Niger et d'Oyo, on estime que les trafiquants et les facilitateurs sont en partie conscients des « dangers et implications sécuritaires » de leurs actions. Leur implication est souvent justifiée par des raisons de subsistance²⁴³ ou par la peur,²⁴⁴ ce qui pourrait également expliquer le faible niveau de résistance observé. La pauvreté a été à plusieurs reprises identifiée comme « le principal moteur du recrutement et du trafic illicite », aggravée par l'absence de forces de sécurité et de structures de gouvernance dans les zones frontalières comme Borgu et Shiroro, qui servent de points d'entrée aux groupes armés venant de l'État de Kaduna.²⁴⁵ L'absence de dispositifs de sécurité permanents a laissé de nombreuses communautés exposées, forçant certains habitants à coopérer ou à être recrutés par nécessité plutôt que par idéologie.²⁴⁶ Dans une spirale descendante, les habitants entravent parfois les opérations de sécurité au profit des trafiquants, les marchés illicites étant devenus socialement ancrés et économiquement essentiels,²⁴⁷ et les activités illégales étant perçues comme des moyens de subsistance légitimes plutôt que comme des crimes.²⁴⁸ D'autres formes de violence érodent les moyens de subsistance traditionnels, provoquent des déplacements massifs²⁴⁹ et accroissent l'exposition aux violences sexuelles et physiques.²⁵⁰ L'insécurité persistante et le sentiment croissant d'incertitude ont

241 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025.

242 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, Illela LGA, État de Sokoto, août 2025.

243 Entretien avec un représentant des jeunes, Borgu LGA, État du Niger, août 2025 ; Discussion de groupe avec des habitants locaux, Shiroro LGA, État du Niger, août 2025.

244 D'autres, comme à Tangaza et Gudu, ont reconnu que des groupes comme les Lakurawa constituaient des menaces, mais ont coopéré par crainte. Groupe de discussion avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, Tangaza LGA, État de Sokoto, août 2025 ; Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, Gudu LGA, État de Sokoto, août 2025.

245 Entretien avec un représentant de jeunes, zone de gouvernement local de Borgu (Borgu LGA), État du Niger, août 2025 ; Discussion de groupe avec des résidents locaux, zone de gouvernement local de Shiroro (Shiroro LGA), État du Niger, août 2025.

246 Discussion de groupe avec des résidents locaux, zone de gouvernement local de Shiroro (Shiroro LGA), État du Niger, août 2025.

247 Entretien avec un membre des forces de l'ordre, État d'Oyo, août 2025.

248 Entretien avec un membre des forces de l'ordre, zone de gouvernement local de Saki West (Saki West LGA), État d'Oyo, août 2025.

249 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025 ; Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local de Tangaza, État de Sokoto, août 2025 ; Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, zone de gouvernement local de Gudu, État de Sokoto, août 2025.

250 Discussion de groupe avec des habitants locaux, zone de gouvernement local de Shiroro, État du Niger, août 2025.

créé des conditions dans lesquelles, dans certains cas, les individus s'abstiennent de solliciter l'aide des forces de sécurité légitimes : « Hier seulement, les Lakurawa sont arrivés [...] sur deux motocyclettes et ont remis une lettre au chef des vigilants, indiquant qu'ils ne voulaient pas de leurs activités dans la zone. Le chef des vigilants a informé le chef du district, mais aucune mesure n'a été prise. En conséquence, le groupe de vigilants s'est retiré de ses activités car il ne peut pas affronter les Lakurawa ». ²⁵¹

Les jeunes demeurent au cœur de ces dynamiques, de multiples sources soulignant leur prédominance dans les activités illicites et les violences, telles que le hooliganisme et le trafic de drogue, souvent mêlés à des problèmes de dépendance et de santé mentale. ²⁵² Les régions frontalières comme Illela, Saki et Tangaza sont particulièrement vulnérables : le chômage, la mobilité transfrontalière et la faible présence de l'État s'y conjuguent à l'insécurité, facilitant la propagation du banditisme et de l'influence extrémiste. ²⁵³ Les groupes de vigilants à Gudu et Tangaza ont confirmé que des dizaines d'habitants, principalement des jeunes, ont rejoint des groupes extrémistes tels que les Lakurawa, poussés à la fois par la précarité matérielle et par la manipulation idéologique. ²⁵⁴

UNE RELATION HÉTÉROGÈNE ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Au Nigeria, les acteurs extrémistes et les bandits se livrent à des activités illicites similaires et parfois chevauchantes. Dans l'État du Niger, terroristes et réseaux criminels participeraient tous deux à l'exploitation aurifère, aux enlèvements, au vol de bétail et au trafic de drogues dures, créant des structures de profit imbriquées ²⁵⁵ : « Il existe une forte collaboration entre eux. Lors de l'attaque du camp militaire de Wawa, les personnes tuées et celles arrêtées étaient un mélange de bandits, d'habitants et de membres de groupes extrémistes. Ils collaborent également dans les activités minières et dans le partage des armes lors des opérations. [...] Les bandits ayant rejoint le groupe terroriste Ansaru et celui de Mal. Mahmuda se soutiennent mutuellement en échangeant des informations sur nos communautés et la situation sécuritaire dans les zones de gouvernement local de Borgu. Nous observons aussi leurs opérations conjointes lors d'attaques et de vols de bétail ». ²⁵⁶ Le trafic de drogue représente une voie particulièrement lucrative de convergence financière, certains acteurs terroristes utilisant les revenus de la vente de stupéfiants pour financer leurs

251 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025

252 Entretien avec un professionnel de santé, État du Niger, août 2025 ; Entretien avec un représentant des jeunes, zone de gouvernement local de Borgu, État du Niger, août 2025.

253 Entretien avec un fonctionnaire public, LGA de Saki West, État d'Oyo, août 2025 ; Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, LGA d'Illela, État de Sokoto, août 2025 ; Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, LGA de Tangaza, État de Sokoto, août 2025.

254 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025 ; Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, zone de gouvernement local de Gudu, État de Sokoto, août 2025.

255 Entretien avec un professionnel de santé, État du Niger, août 2025 ; Discussion de groupe avec des habitants locaux, zone de gouvernement local de Shiroro, État du Niger, août 2025.

256 Entretien avec un représentant des jeunes, zone de gouvernement local de Borgu, État du Niger, août 2025.



opérations : c'est le cas du groupe Mamuda, lié à Daesh et actif dans les États de Kwara, du Niger et d'Oyo.²⁵⁷ Des répondants ont signalé que des membres de Boko Haram ont systématiquement accès à des drogues licites et illicites et ont évoqué le cas d'un membre de Boko Haram intercepté et tué alors qu'il revenait de Kaduna vers la base du groupe, qui, selon des sources locales, « transportait une grande quantité de drogues illicites, notamment du tramadol, de l'ice [méthamphétamine] et de nombreuses autres substances dures que les habitants n'ont pas pu identifier ». ²⁵⁸ Toutefois, l'implication dans le trafic de drogues varie selon les groupes : les Lakurawa, par exemple, seraient « opposés à la consommation de drogues ». ²⁵⁹ Ces activités, généralement motivées par le profit plutôt que par les objectifs politiques ou religieux du groupe, ²⁶⁰ représentent également un point d'entrée stratégique pour influencer les mécanismes de gouvernance locale. Les membres de Boko Haram, par exemple, ont établi une clinique fonctionnelle dans le camp Sadiqu, dans la réserve d'Allawa, dirigée par un membre du groupe et approvisionnée en divers équipements médicaux. À Sokoto, les Lakurawa se livrent au cambriolage, au vol de bétail et au vol de motocyclettes, tout en exerçant un contrôle territorial local. ²⁶¹ Ces exemples illustrent des capacités quasi-gouvernementales imbriquées dans les systèmes illicites d'exploitation des ressources. ²⁶²

Des chevauchements territoriaux sont visibles dans plusieurs zones frontalières et rurales, où la mobilité, la faible gouvernance et la porosité des frontières permettent à plusieurs groupes d'opérer simultanément. Dans certains cas, les bandits et les acteurs terroristes coexistent pacifiquement, comme dans le parc national de Kainji, où les offensives militaires ont involontairement renforcé leur coopération. ²⁶³ Cependant, l'arrivée du JNIM a contraint les autres groupes à se déplacer, illustrant la rapidité avec laquelle une coexistence pacifique peut dégénérer en conflit. Il est important de noter que l'influence territoriale va au-delà des zones d'implantation. Dans l'État du Niger, par exemple, des chefs de bandits commercent des armes et des munitions depuis les zones forestières, approvisionnant plusieurs régions du pays ²⁶⁴ et créant un marché qui dépasse leurs zones opérationnelles immédiates. ²⁶⁵ Les connexions dépassent même les frontières nationales : des acteurs étrangers collaborent apparemment avec des éleveurs nigériens dans des opérations d'enlèvement, ²⁶⁶ et des étrangers sont recrutés au sein de groupes de vigilants. ²⁶⁷

257 Entretien avec un agent des forces de l'ordre, LGA de Saki West, État d'Oyo, août 2025.

258 Discussion de groupe avec des habitants locaux, zone de gouvernement local de Shiroro, État du Niger, août 2025.

259 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local de Tangaza, État de Sokoto, août 2025.

260 Entretien avec un responsable de la jeunesse, zone de gouvernement local de Borgu, État du Niger, août 2025.

261 Notamment plus de cinq cents animaux provenant de zones telles que Augie et Gudalawa – entretien avec un membre des services de sécurité locaux, LGA de Gudu, État de Sokoto, août 2025.

262 Entretien avec un responsable religieux affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025.

263 Entretien avec un responsable de la jeunesse, zone de gouvernement local de Borgu, État du Niger, août 2025.

264 Notamment Bauchi, Kogi, Nasarawa, Plateau et Taraba.

265 Entretien avec un responsable de la jeunesse, zone de gouvernement local de Borgu, État du Niger, août 2025.

266 Entretien avec un agent des forces de l'ordre, zone de gouvernement local de Saki West, État d'Oyo, août 2025.

267 Entretien avec un fonctionnaire public, zone de gouvernement local de Saki West, État d'Oyo, août 2025.

Les rivalités pour le contrôle territorial ont conduit à des affrontements. À Sokoto, les bandits exercent un contrôle sur des zones telles que Basanta, Gudungudun, Makina Dan Tsalle, Makina Tudu, Runji et Tunbulunqun, mais l'émergence des Lakurawa les a repoussés vers des localités comme Runjin Dutse et Takimba.²⁶⁸ Les deux groupes sont présents simultanément dans plusieurs zones de Tangaza.²⁶⁹

Les interactions entre criminels et terroristes impliquent des formes complexes de coopération : les bandits feraient appel à des combattants de Boko Haram pour leurs opérations en raison de leur armement supérieur,²⁷⁰ tandis que des motocyclistes collaborent avec les bandits pour transporter drogues, nourriture et fournitures,²⁷¹ et que des hélicoptères livraient prétendument des armes plus lourdes directement aux bandits dans des zones reculées de la brousse.²⁷² À Sokoto, les Lakurawa exercent un contrôle opérationnel sur les bandits, leur ordonnant de voler du bétail, intervenant avec des armes lourdes pour repousser les forces de sécurité et assurer la fuite des bandits, et leur livrant ensuite des armes pour poursuivre l'exploitation à travers le vol de bétail.²⁷³ Cette relation a également conduit à des cas rapportés de bandits intégrant progressivement les rangs des Lakurawa.²⁷⁴ Cette symbiose est souvent transactionnelle : des répondants ont

268 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025.

269 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local de Tangaza, État de Sokoto, août 2025.

270 Discussion de groupe avec des habitants locaux, zone de gouvernement local de Shiroro, État du Niger, août 2025.

271 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025.

272 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025.

273 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local de Tangaza, État de Sokoto, août 2025.

274 Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, zone de gouvernement local de Gudu, État de Sokoto, août 2025.





rapporté un cas où des bandits ayant volé un grand troupeau de bétail l'ont offert à Boko Haram après que des raids militaires eurent menacé leurs avoirs, incitant Boko Haram à attaquer l'armée dans le cadre de cet échange.²⁷⁵ L'enlèvement s'inscrit également dans une économie transactionnelle, certains groupes armés enlevant des individus pour obtenir une rançon payée en marchandises telles que des drogues dures ou du carburant plutôt qu'en argent.²⁷⁶ De manière générale, il a été signalé une relation directe limitée entre les bandits et les Lakurawa à Sokoto, tandis que des liens plus étroits ont été supposés entre Boko Haram et les bandits dans d'autres régions comme Birnin Gwari et Katsina.²⁷⁷

La relation entre acteurs terroristes et criminels au Nigeria évolue en fonction de variables émergentes et peut basculer rapidement de la collaboration au conflit. Ainsi, Boko Haram et des groupes de bandits qui coopéraient initialement se sont ensuite retournés les uns contre les autres. Les bandits avaient commencé à recruter des combattants de Boko Haram pour mener des attaques conjointes en raison de leur armement supérieur, la coopération devenant visible lorsque les assauts dirigés par des bandits comportaient des marqueurs idéologiques propres à Boko Haram, tels que l'utilisation de slogans religieux lors des raids. Cependant, l'alliance s'est ensuite fracturée à mesure que des divergences d'intentions et d'idéologie apparaissaient. Alors que la priorité de Boko Haram est de saper l'État nigérian et de cibler les forces de sécurité, les bandits sont avant tout motivés par des activités génératrices de revenus comme les enlèvements de masse contre rançon.^{278, 279} Malgré ces conflits, ces groupes suspendent parfois leur rivalité lorsqu'ils sont confrontés à un adversaire commun, collaborant contre les forces de sécurité nigérianes lorsque cela est nécessaire.²⁸⁰ La compétition se manifeste aussi par une domination coercitive : l'arrivée des Lakurawa à Gudu les a conduits à réprimer de force les activités des bandits, tuant ceux qui refusaient de se soumettre et chassant les autres.²⁸¹ D'autres témoignages mettent en avant une posture hostile, les Lakurawa attaquant les bandits et perturbant leurs activités d'enlèvement dans le cadre d'efforts visant à asseoir leur contrôle plutôt qu'à coopérer.²⁸² « [Les Lakurawa] sauvent parfois des personnes enlevées par des bandits ». ²⁸³ Des affrontements armés avec l'État, tels que des bandits ayant tué huit soldats grâce à des explosifs enterrés, illustrent en outre comment la compétition entre groupes peut coexister avec des moments d'hostilité unifiée contre les forces de sécurité. ²⁸⁴

275 Entretien avec un responsable religieux affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025. »

276 Entretien avec un responsable religieux affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025. »

277 Entretien avec un professionnel de santé, État de Sokoto, août 2025.

278 Discussion de groupe avec des habitants locaux, zone de gouvernement local de Shiroro, État du Niger, août 2025.

279 Entretien avec un responsable religieux affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025. »

280 Entretien avec un responsable religieux affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025. »

281 Entretien avec un membre des services de sécurité locaux, zone de gouvernement local de Gudu, État de Sokoto, août 2025.

282 Entretien avec un agent pénitentiaire, État de Sokoto, août 2025.

283 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025.

284 Discussion de groupe avec des représentants du secteur privé et des membres des services de sécurité, zone de gouvernement local d'Illela, État de Sokoto, août 2025.

D'autres facteurs contribuent à accroître la complexité de la situation, tels que des formes de manipulation de la violence « délibérément créées » par certains individus pour déstabiliser des zones riches en ressources à des fins lucratives.²⁸⁵ De plus, bien que les acteurs étatiques soient souvent perçus comme vulnérables aux attaques dans les zones frontalières plutôt que complices,²⁸⁶ la faiblesse systémique générale, la corruption²⁸⁷ et le manque d'engagement politique permettent aux acteurs criminels et terroristes d'étendre leurs opérations.

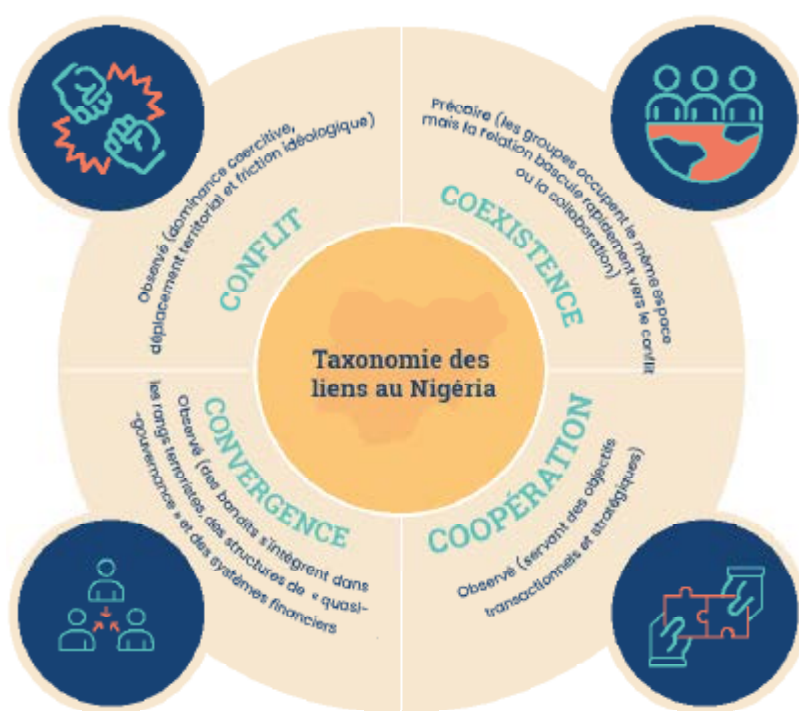


Figure 7 : Cartographie de la taxonomie des liens au Nigeria

285 Entretien avec un responsable religieux affilié aux confréries de chasseurs, État d'Oyo, août 2025.

286 Entretien avec un représentant de jeunes, LGA de Borgu, État du Niger, août 2025.

287 Entretien avec un agent pénitentiaire, État de Sokoto, août 2025. Les acteurs pénitentiaires ont indiqué que certains bandits obtenaient leur libération de prison par le biais de pots-de-vin, ce qui met en évidence la corruption au sein du système pénal.

Crime et terrorisme : une relation adaptative et dynamique

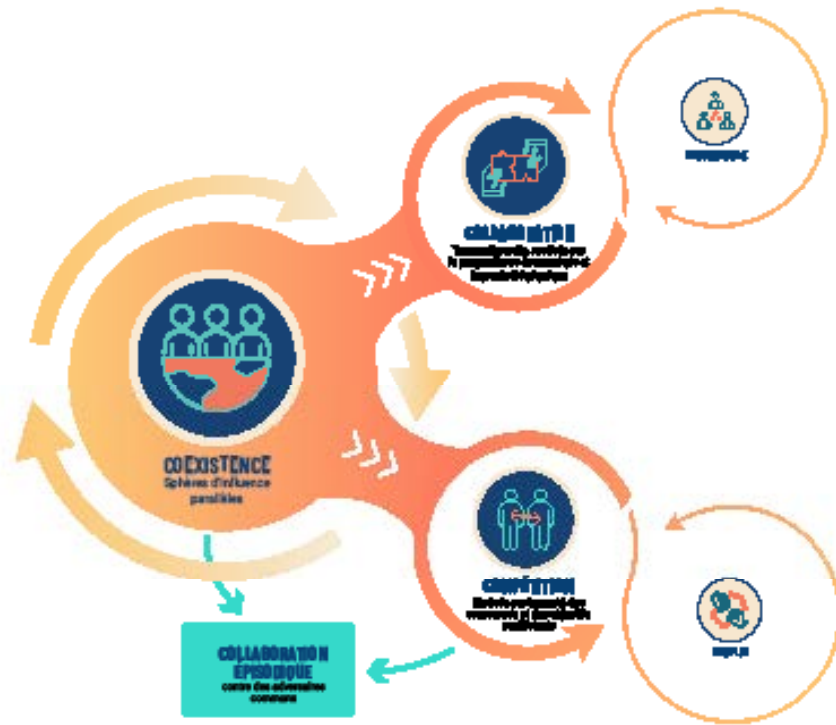


Figure 8 : Les différentes formes du nexus en Afrique de l'Ouest

Dans l'ensemble des modèles et des études de cas, la majorité de la littérature existante suggère que le lien entre terrorisme et criminalité organisée doit être compris comme un continuum dynamique, allant d'alliances tactiques à des formes hybrides et, plus rarement, à des transformations. Les résultats empiriques présentés dans la littérature académique et des politiques publiques à travers diverses régions du monde mettent en évidence des schémas récurrents. Dans de nombreux cas, aucune interaction n'a lieu entre groupes terroristes et groupes criminels organisés, même dans des contextes complexes caractérisés par la fragilité des institutions étatiques et la multiplicité d'acteurs armés non étatiques.²⁸⁸ L'absence ou la faiblesse de ces interactions rend difficile l'observation de relations plus intenses. Toutefois, analyser la relation entre acteurs terroristes et activités criminelles en Afrique permet de saisir une large gamme de nuances, car l'analyse porte sur une diversité de transactions criminelles plutôt que sur des entités, et met en lumière des dynamiques de pouvoir subtiles.

288 Mark Micallef and Matt Herbert, 'Largely fleeting and hardly convergent: Libya's crime-terror nexus', in *The Nexus Between Organized Crime and Terrorism*, Letizia Paoli and Cyrille Fijnaut, eds. (Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2022).

Le cadre analytique utilisé pour cette recherche suit une progression relationnelle allant de la simple coexistence soit vers un approfondissement des relations – de la coopération à la convergence – soit vers une dynamique de compétition et/ou de conflit. La coexistence apparaît comme un schéma récurrent, notamment dans certains marchés historiquement dominés par des réseaux criminels organisés à travers l’Afrique, tels que le trafic de drogues, le passage de migrants, la traite des êtres humains, le trafic d’armes, les crimes financiers, l’exploitation des ressources non renouvelables et le commerce de la faune sauvage.²⁸⁹

Depuis les années 2000, l’Afrique de l’Ouest est devenue une importante plaque tournante du transit de cargaisons de cocaïne acheminées depuis l’Amérique latine vers l’Europe, révélant l’implication de groupes de trafic transnationaux, y compris des organisations structurées de type mafieux qui exploitent la faiblesse des frontières et la corruption d’intermédiaires pour gérer la logistique, la protection et la distribution à travers plusieurs États.²⁹⁰ Bien que les États côtiers servent de points d’entrée maritimes pour les stupéfiants transportés dans des conteneurs ou hors conteneurs, peu de cas indiquent un lien entre les trafiquants de drogue transnationaux et les organisations extrémistes violentes en Afrique de l’Ouest. Par moments, l’AQMI aurait fourni des services de protection ou imposé une taxation illégale sur les routes de trafic dans le Sahel, générant des revenus sans participation opérationnelle directe au trafic, certains individus affiliés au groupe ayant toutefois été impliqués dans le transport de cocaïne.²⁹¹ De même, le JNIM a permis à des trafiquants de traverser les zones sous son influence en échange de paiements, tandis que le redéploiement des flux de trafic vers Gao et Ménaka, provoqué par les opérations antiterroristes au Mali, semble avoir accru l’accès de l’EIGS aux revenus liés à la cocaïne.²⁹² Cependant, les preuves d’une coopération directe au-delà de la taxation et des systèmes de protection restent limitées. Un schéma similaire est observé dans d’autres grandes économies criminelles : malgré l’ampleur et l’ancrage régional de marchés tels que le passage de migrants - où le Nigeria constitue un centre de transit clé pour des réseaux couvrant l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique du Nord,²⁹³ et où la Côte d’Ivoire est à la fois pays de transit et d’origine - les éléments primaires et secondaires n’indiquent pas de connexions systématiques ou opérationnelles entre ces réseaux de passage et les acteurs terroristes, ce qui renforce l’idée que la coexistence reste la configuration dominante.

289 ENACT, Africa Organised Crime Index 2025: The past, present and future of organised crime, November 2025, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/uploads/pages/1763470624152-2025-11-18-africa-oci-2025.pdf>.

290 ENACT, Africa Organised Crime Index 2025: The past, present and future of organised crime, November 2025, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/uploads/pages/1763470624152-2025-11-18-africa-oci-2025.pdf>.

291 Kwesi Aning and John Pokoo, Understanding the nature and threats of drug trafficking to national and regional security in West Africa, *Stability: International Journal of Security and Development*, 3(1), 2014.

292 Lucia Bird, Kingsley Madueke, Mouhamadou Kane, Cocaine markets in West Africa: Mapping impacts, routes, trends and actors, Global Initiative Against Organized Crime, March 2026, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-drug-markets-in-west-africa/>

293 SOM Observatory, Migrant Smuggling From Nigeria: Research Findings on Migrant Smuggling of Nigerians, UNODC Observatory on Smuggling of Migrants, September 2022, <https://storymaps.arcgis.com/stories/edc15a9dd4cf411c8d8edd061c6c9460>.



Des organisations extrémistes violentes opèrent dans des zones également touchées par ces économies criminelles,²⁹⁴ où la coexistence entre ces acteurs est fréquemment observée. Toutefois, cette coexistence ne doit pas être comprise comme neutre ou fortuite, ni interprétée comme bénigne. Elle reflète au contraire un ensemble complexe et souvent mutuellement renforçant de conditions contextuelles façonnées par les dynamiques locales de pouvoir, les vides de gouvernance et la poursuite de stratégies de survie ou d'avantages stratégiques. Les environnements fragiles offrent un terrain fertile pour l'expansion des activités criminelles, tout comme un certain niveau de criminalité peut aider des groupes extrémistes violents à s'implanter dans un territoire. La coexistence ne doit donc pas être perçue comme un parallélisme inoffensif. La non-ingérence ou la tolérance peuvent entraîner des conséquences déstabilisatrices : même lorsque ces acteurs ne coopèrent pas directement, leur présence simultanée peut dépasser la capacité des institutions locales, approfondir la corruption et éroder la confiance du public. Ces dynamiques se reflètent dans la corrélation modérée observée entre la fragilité de l'État et les niveaux élevés de criminalité.²⁹⁵ Une logique similaire s'applique à la sphère virtuelle : si les outils numériques peuvent faciliter la collecte de fonds, la maîtrise des médias et la présence sur les plateformes en ligne peuvent également servir à des fins de recrutement, comme l'illustrent des groupes tels qu'Al-Shaabab et l'État islamique en Somalie.

Lorsque la proximité physique s'intensifie, la relation évolue facilement vers une forme de coopération opportuniste, comme le révèlent les trois études de cas examinées dans ce rapport. Dans le nord du Bénin, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, diverses activités illicites et/ou informelles apparaissent vulnérables aux connexions avec des acteurs terroristes, notamment le commerce d'armes, de carburant, d'or, de bétail, de fournitures médicales, de motos et de bois. Ces interactions se cristallisent souvent en ce que l'on peut décrire comme des marchés de services, où les groupes extrémistes exploitent les écosystèmes logistiques informels – y compris les jeunes coursiers, les assembleurs de motos et les opérateurs de transport – pour acheter de la mobilité et de la dissimulation sans intégration organisationnelle directe. La collaboration peut prendre diverses formes et évoluer rapidement en fonction de variables contextuelles. La relation présente souvent un caractère transactionnel, avec des exemples allant d'acteurs terroristes recrutés par des bandits pour des raids en raison de leur armement supérieur, à des bandits remettant du bétail volé à des groupes terroristes comme paiement pour des attaques contre l'armée. Cette logique économique est illustrée par la volonté de groupes extrémistes de payer jusqu'à trois fois le prix du marché pour du carburant distribué par des intermédiaires locaux afin de sécuriser leurs lignes d'approvisionnement. Dans certains cas, une forme de collaboration plus intense a conduit à des opérations conjointes. Cela est particulièrement évident au Nigeria, où des structures de profit hybrides ont émergé dans l'exploitation aurifère et les enlèvements, comme l'a montré l'attaque contre le

294 Lyes Tagziria and Lucia Bird, *Illicit Economies and Instability: Illicit Hub Mapping in West Africa 2025*, GI-TOC, October 2025, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/10/Lyes-Tagziria-Lucia-Bird-Illicit-economies-and-instability-illicit-hub-mapping-in-West-Africa-2025-GI-TOC-October-2025.v3.pdf>.

295 ENACT, *Africa Organised Crime Index 2025: The past, present and future of organised crime*, November 2025, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/uploads/pages/1763470624152-2025-11-18-africa-oci-2025.pdf>.

cantonement militaire de Wawa, menée par une force mixte de bandits et d'éléments extrémistes. La proximité facilite le partage de renseignements : bandits et groupes extrémistes comme Ansaru et le groupe Mal. Mahmuda s'entraident en échangeant des informations sur les communautés locales et les mouvements sécuritaires. Une telle coopération contribue au maintien d'un large éventail d'activités illicites et informelles, et émerge lorsque les acteurs s'engagent dans des arrangements transactionnels pour un bénéfice mutuel. La coopération ne nécessite pas nécessairement que les acteurs partagent le même espace géographique, comme l'illustre la Côte d'Ivoire, où l'intensification des opérations sécuritaires a réduit la présence physique des acteurs extrémistes violents : les interactions passent désormais par des réseaux de trafic plutôt que par un contrôle territorial.

Bien que la collaboration soit souvent initiée pour un gain économique immédiat, ces liens transactionnels peuvent évoluer vers des formes de quasi-convergence, où les frontières s'estompent et où émergent des fonctions quasi-gouvernementales. Dans les secteurs à forte valeur ajoutée, comme l'or ou les métaux et pierres précieuses, caractérisés par des flux financiers discrets et mobiles, l'ampleur même des avantages économiques peut devenir si déterminante qu'elle conduit à l'émergence d'opérateurs hybrides, motivés par le profit tout en facilitant délibérément les groupes terroristes. L'économie du bétail, l'une des principales sources de revenus des organisations extrémistes violentes en Afrique de l'Ouest, est également vulnérable aux dimensions non financières du lien entre terrorisme et criminalité. Ce secteur, marqué par des interactions fréquentes en face-à-face le long des routes de transhumance et des marchés communs, crée des opportunités propices à la propagande, au recrutement, à la pénétration sociale et à la taxation coercitive. Des dynamiques similaires s'appliquent aux produits pharmaceutiques illicites et à la contrebande de carburant, comme l'ont démontré les études de cas au Bénin et au Nigeria, où des transporteurs discrets servent non seulement de passeurs mais aussi d'informateurs. Ces marchés reposent sur une multitude de microtransactions, des réseaux de distribution communautaires et des chaînes informelles d'approvisionnement et de revente, créant des points de contact répétés favorisant l'imposition de nouvelles dynamiques de gouvernance au niveau local. Cette posture permet non seulement de sécuriser l'accès à des produits essentiels, mais aussi de renforcer la légitimité des groupes terroristes auprès des communautés locales, où ils sont perçus comme des protecteurs plutôt que comme des perturbateurs des systèmes de subsistance. Dans ces contextes, le pragmatisme économique peut facilement se transformer en cooptation stratégique des vides de gouvernance. L'autorité est encore consolidée par la fourniture de services de base, comme l'illustre l'établissement par Boko Haram d'une clinique fonctionnelle dans l'État du Niger, au Nigeria, dotée de personnel et de matériel médical probablement obtenus par le biais de trafics illicites.

Bien que la coexistence et diverses formes de coopération semblent prédominantes dans le contexte africain, les interactions entre acteurs terroristes et criminels peuvent également se transformer en compétition. Comme l'illustre l'exemple du Nigeria, où Boko Haram et les bandits ont initialement coopéré, leur relation s'est détériorée à mesure que leurs objectifs – déstabilisation de l'État pour les uns, maximisation des revenus pour les autres – ont divergé. La plupart des exemples de relations conflictuelles proviennent du Nigeria et sont liés aux Lakurawa, qui seraient intervenus occasionnellement pour réprimer les enlèvements menés par des bandits. Le conflit peut être lié au contrôle territorial, comme dans le cas du JNIM qui a forcé d'autres groupes à se déplacer, ou des Lakurawa qui ont réduit les zones d'influence des bandits à Sokoto. Les relations conflictuelles peuvent aussi prendre la forme de coercition, comme observé dans l'État de Sokoto, où les Lakurawa ont ordonné à des bandits de voler du bétail. Le groupe serait intervenu avec des armes pour repousser les forces de sécurité et assurer la fuite des bandits, tout en leur fournissant des armes. Avec le temps, cette relation aurait conduit certains bandits à intégrer les rangs des Lakurawa. Pourtant, la concurrence n'exclut pas des formes ponctuelles de collaboration : les groupes suspendent parfois leurs hostilités pour affronter un adversaire commun, notamment les forces de sécurité nigérianes. Cette dynamique fluide, mêlant coopération et conflit, souligne la volatilité de ces relations et la nécessité de modèles d'analyse capables d'en saisir le caractère dynamique et non linéaire.

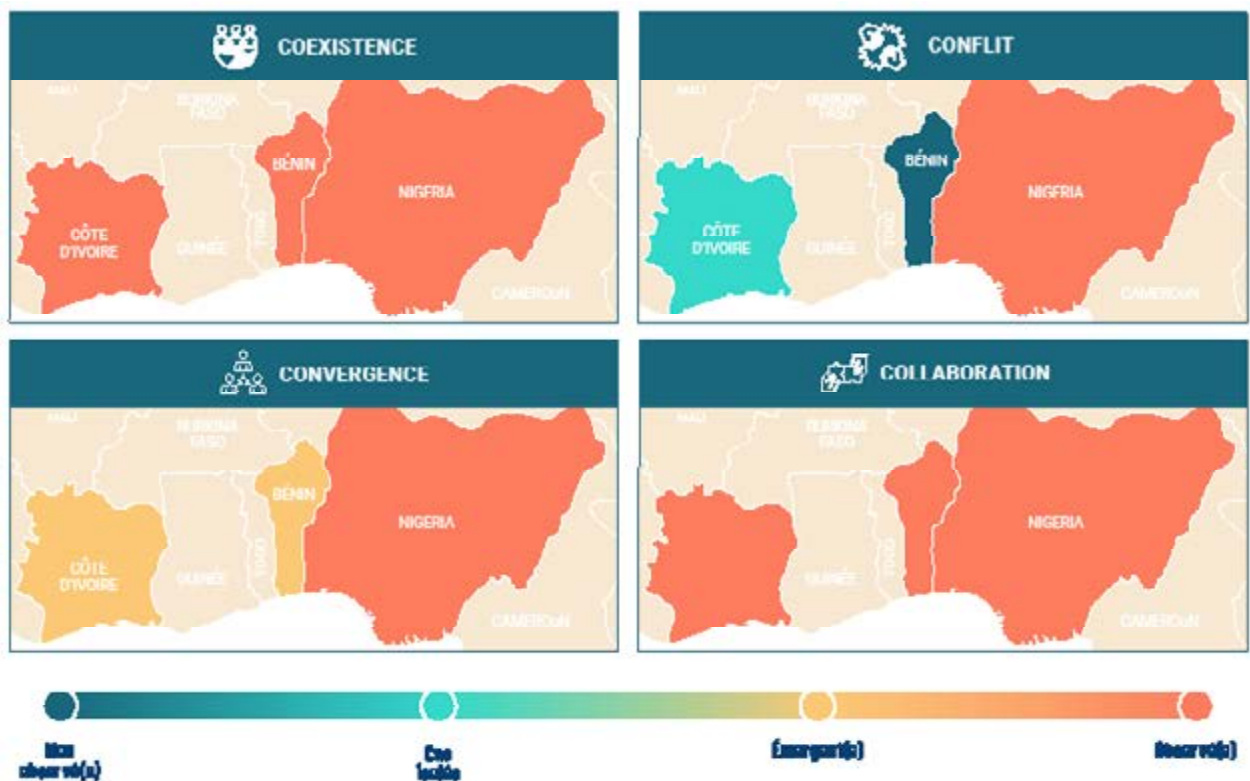


Figure 9 : Cartographie comparative du lien crime-terrorisme en Afrique de l'Ouest

Implications pour la recherche : questionner le lien

Ce rapport suggère que le lien entre terrorisme et criminalité s'inscrit dans un continuum dynamique. Les interactions vont de la coexistence et de la coopération à la convergence et à la compétition/conflit, et peuvent évoluer rapidement en réponse aux incitations changeantes et aux conditions locales. La diversité de ces dynamiques souligne les limites analytiques des généralisations larges et met en évidence la nécessité de recherches localisées et spécifiques au contexte pour saisir avec précision la complexité des interactions réelles.

Dans de nombreux contextes africains, comme ceux observés dans cette étude, les terroristes et les criminels opèrent dans le même espace géographique sans nécessairement interagir. Supposer l'existence d'un lien pourrait conduire à une surestimation de la menace. De même, les études de cas montrent que les groupes terroristes s'étendent souvent dans des zones de désordre optimal, c'est-à-dire des environnements présentant un niveau d'informalité qui leur permet d'accéder à des ressources et à un soutien logistique sans s'exposer aux risques existentiels liés à une concurrence directe avec des réseaux criminels puissants.²⁹⁶

La participation de petits prestataires de services, tels que les mineurs artisanaux, les intermédiaires, les éleveurs et les transporteurs, indique que le lien ne se limite pas aux organisations criminelles structurées. Il est plutôt ancré dans de vastes écosystèmes d'acteurs locaux dont les actions peuvent être opportunistes, dictées par la survie ou façonnées par l'ambiguïté entre légalité et illégalité.

Au niveau communautaire, les distinctions entre criminels et terroristes ne sont pas toujours claires ni pertinentes : ces étiquettes proviennent des milieux universitaires et institutionnels plutôt que de l'expérience vécue des populations locales, ce qui rend difficile la différenciation entre les acteurs impliqués dans la violence, la prédation ou des formes de gouvernance informelle. L'usage répété de certains termes reflète souvent la manière dont des récits globaux et nationaux s'imposent aux communautés locales et sont ensuite reproduits — non pas parce qu'ils décrivent fidèlement les réalités locales, mais parce qu'ils constituent les termes les plus familiers ou socialement acceptables. Par conséquent, la terminologie utilisée localement peut témoigner d'une adhésion à des récits extérieurs plutôt que de distinctions ascendantes ancrées dans les dynamiques sociopolitiques locales.

296 James Barnett and Umar Musa*, *Kachallas and Kinship: Understanding Jihadi Expansion and Diffusion in Nigeria*, CTC Sentinel, 2024, <https://ctc.westpoint.edu/kachallas-and-kinship-understanding-jihadi-expansion-and-diffusion-in-nigeria/>.



RECOMMANDATIONS

- Adopter des modèles analytiques flexibles qui dépassent les dichotomies statiques et permettent de saisir la nature fluide et opportuniste des interactions entre organisations extrémistes violentes et acteurs criminels.
- Déplacer les unités d'analyse des groupes structurés vers les nœuds de services et les acteurs de micro-niveau impliqués dans les chaînes logistiques.
- Différencier les économies de survie de la criminalité prédatrice, car les confondre peut conduire à des interventions nuisibles ou contre-productives.
- Cartographier les réseaux sociaux et de parenté, en reconnaissant que la coopération peut être soutenue par des obligations anciennes et un ancrage communautaire plutôt que par l'idéologie ou le profit uniquement.
- Promouvoir une coordination entre le monde académique, les forces de l'ordre et les cellules de renseignement financier afin d'améliorer les méthodologies de collecte de données et la rigueur analytique.

Implications politiques : dé-sécuriser le lien

Les économies informelles et extra-légales dans les zones frontalières ne doivent pas être comprises uniquement comme des menaces sécuritaires, ni simplement comme des sources de revenus pour les communautés locales : ces pratiques peuvent représenter des formes de résistance quotidienne. Cela peut être particulièrement vrai pour les communautés pastorales, notamment parmi les populations pour lesquelles la mobilité transfrontalière remet en question des frontières tracées par les puissances coloniales, perçues comme artificielles ou excluantes.²⁹⁷ Qu'elles soient intentionnelles ou non, les pratiques commerciales transfrontalières en dehors des cadres juridiques peuvent fonctionner comme une stratégie de résistance à des frontières considérées comme des outils artificiels de domination matérielle et idéologique, exprimant ainsi un refus silencieux de reconnaître la légitimité de l'État-nation. Dans ce sens, les économies informelles et extra-légales peuvent constituer des espaces liminaires d'action où des visions du monde contestent les récits, les normes et les juridictions officielles. Au sein de ces espaces, les communautés peuvent élaborer des cadres qui légitiment des pratiques telles que le braconnage, l'évasion fiscale ou les déplacements non autorisés, en les requalifiant non pas comme des actes criminels mais comme des stratégies légitimes d'auto-préservation et d'autonomie. Dans un tel contexte, lorsque des groupes terroristes facilitent ou exploitent ces pratiques, ils instrumentalisent l'espace « infrapolitique »²⁹⁸ des communautés

297 Richard Olaniyan, Faleye A. Olukayode and Inocent Moyo. (eds.), *Transborder Pastoral Nomadism and Human Security in Africa: Focus on West Africa* (Abingdon: Routledge, 2022).

298 James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts* (New Haven: Yale university press,

locales, c'est-à-dire l'ensemble des actes discrets et non organisés qui sapent le pouvoir étatique sans confrontation directe. En Afrique de l'Ouest, des groupes terroristes comme le JNIM et EIGS ont identifié les « transcriptions cachées » des populations rurales marginalisées – des griefs autrefois exprimés en chuchotements ou par une non-coopération silencieuse – et leur offrent une voie d'expression violente et organisée. Ce processus est d'autant plus facilité dans les zones où les acteurs terroristes peuvent s'appuyer sur des liens sociaux préexistants avec les communautés locales qui s'avèrent souvent plus efficaces pour le recrutement et la consolidation territoriale que les appels à une affiliation factionnelle formelle.²⁹⁹ Les données issues des entretiens suggèrent que, lorsque des familles fortement intégrées à l'économie du bétail font face à des formes de discrimination, elles ont tendance à mobiliser leurs réseaux transfrontaliers existants – formels et informels – pour défendre le nom et l'honneur de leurs familles et de leurs communautés. Les groupes extrémistes violents exploitent ces griefs communautaires tout en tirant parti de l'existence de liens familiaux transfrontaliers stratégiques pour assurer leur logistique, leurs revenus financiers et leur recrutement.

La sur-sécurisation ou la criminalisation des secteurs informels peut donc s'avérer contre-productive. La sécurisation du commerce illicite peut produire des dynamiques auto-réalisatrices, obligeant les acteurs locaux à s'allier à des extrémistes violents pour obtenir une protection et poussant les communautés dans une situation où la violence devient un outil de survie, reproduisant ainsi le stéréotype initial. Les dynamiques décrites ci-dessus sont également aggravées par la capacité limitée des acteurs internationaux à comprendre et à appréhender adéquatement la nature polycriminelle des économies frontalières.

1990).

299 James Barnett and Umar Musa*, Kachallas and Kinship: Understanding Jihadi Expansion and Diffusion in Nigeria, CTC Sentinel, 2024, <https://ctc.westpoint.edu/kachallas-and-kinship-understanding-jihadi-expansion-and-diffusion-in-nigeria/>.





Dans certains cas, l'intervention extérieure n'a non seulement pas réussi à démanteler les systèmes illicites, mais a même contribué à les consolider.³⁰⁰

RECOMMANDATIONS

Gouvernance et développement socio-économique

- Prioriser la prestation de services plutôt que la sécurisation : renforcer la présence de l'État par la fourniture de services essentiels (santé, éducation, accès à l'eau) afin de réduire l'attrait de la gouvernance parallèle assurée par les groupes extrémistes.
- Éviter la criminalisation indiscriminée du secteur informel : mettre en œuvre des politiques facilitant la formalisation des marchés concernés, notamment l'orpillage artisanal, afin d'offrir des alternatives durables tout en créant des espaces de dialogue socio-politique permettant d'exprimer des revendications qui, autrement, pourraient passer par l'engagement dans l'informel.
- Mettre en place des mesures anti-corruption ciblées : lutter contre la corruption et les formes de gouvernance clientéliste, qui facilitent les mouvements illicites de marchandises et érodent la confiance des communautés.
- Concevoir des programmes d'inclusion sociale : concentrer les efforts sur la réintégration des groupes pastoraux marginalisés dans le dialogue politique national afin de répondre aux griefs susceptibles d'être exploités par les groupes extrémistes violents à des fins de recrutement.

Réponse sécuritaire et judiciaire

- Cibler les nœuds de services et les facilitateurs logistiques : déplacer l'attention des groupes – dont la composition peut changer rapidement et dont les affiliations restent floues – vers les nœuds spécifiques qui assurent la logistique.
- Renforcer le renseignement transfrontalier : accroître la coopération régionale pour surveiller les corridors transnationaux, en particulier ceux liés aux marchés à haut risque, tels que l'économie du bétail et l'exploitation aurifère.
- Adopter des réponses hyper-localisées : adapter les approches aux besoins contextuels spécifiques afin de prendre en compte les dynamiques locales les plus fines.

300 Guillaume Soto-Mayor, *Trafics et trafiquants : éléments structurants des sociétés sahéniennes*, *Recherches Internationales*, 117, January-March 2020, pp. 117–135.

www.unicri.org